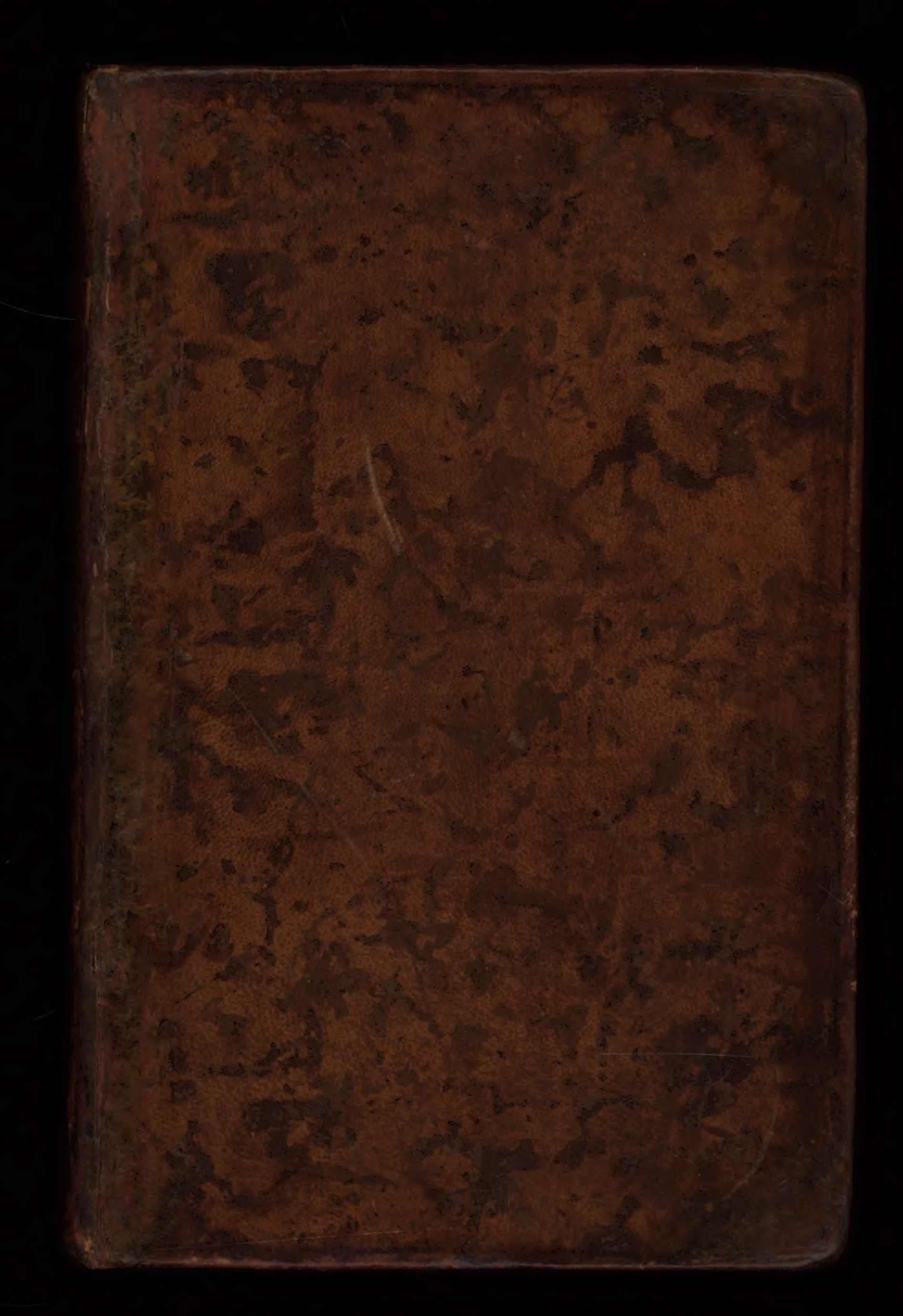
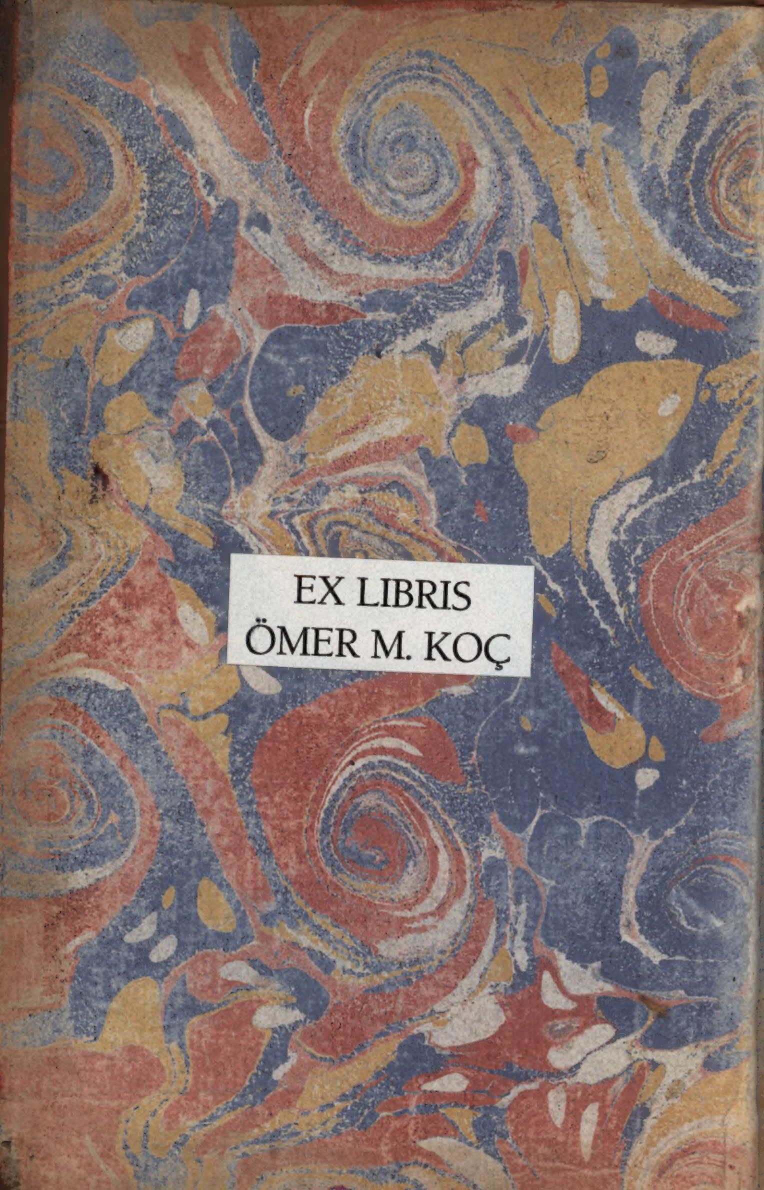
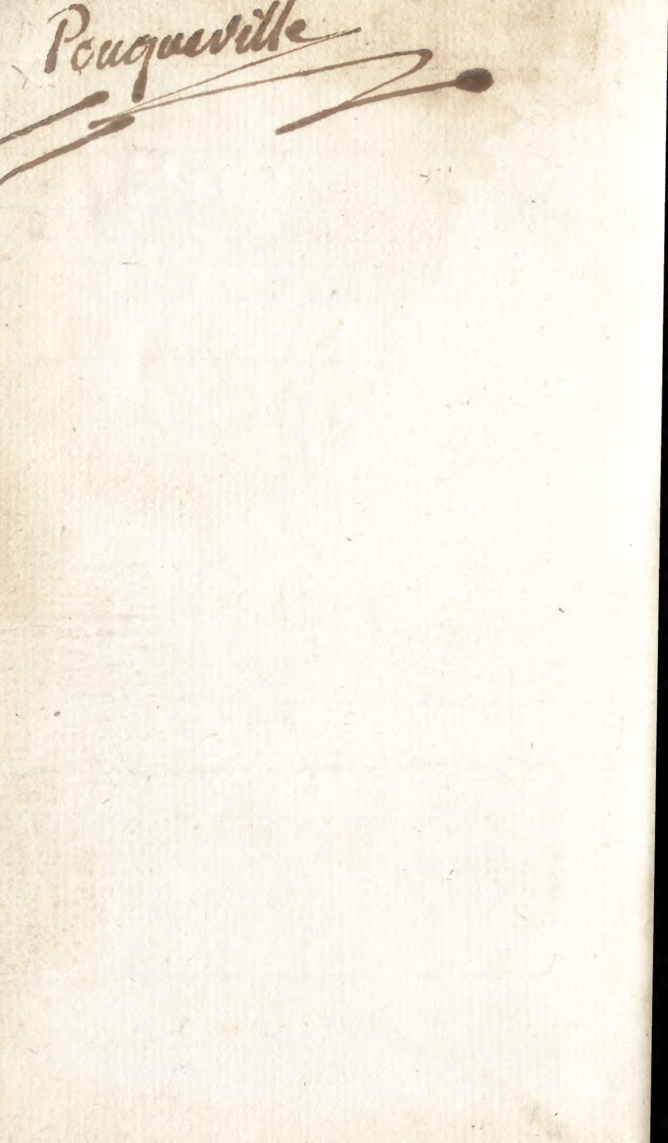




EX LIBRIS
ÖMER M. KOÇ




Pouqueville

RECUEIL

DES RITS ET CÉRÉMONIES

DU PELERINAGE

DE LA MECQUE,

AUQUEL ON A JOINT

divers Ecrits relatifs à la Religion, aux Sciences & aux Mœurs des Turcs.

Par M. GALLAND, Interpréte du Roi.



A AMSTERDAM;

Et se vend

A PARIS,

Chez DESAINT & SAILLANT;

M. DCC. LIV.

AVERTISSEMENT.

LES rapports peu exacts, & les relations fausses que j'ai souvent trouvées dans les Livres de plusieurs voyageurs & autres personnes qui ont écrit sur la religion & les mœurs des Turcs, m'ont engagé à donner cette Brochure dans la vûe de détruire une partie des erreurs qui se trouvent dans les ouvrages dont je viens de parler.

Les Rits & Cérémonies du pelerinage de la Mecque, le Catéchisme Musulman, & la Dissertation sur les Sciences des Turcs sont traduits, les deux premiers de l'Arabe, & la troisiéme du Turc, sur des manuscrits que j'ai eus avec beaucoup de peine dans l'Orient; car les Musulmans sont fort réservés, & ne s'ouvrent que très-difficilement aux Chrétiens sur les détails de leur Religion.

Un long séjour dans les Etats du

Grand Seigneur m'en ayant rendu les Langues familieres, j'ai cru ne devoir pas jouir seul de la satisfaction que donne la connoissance du vrai : & je suis persuadé que l'on sera bien aise de connoître la maniere touchante & affectueuse avec laquelle les Musulmans invoquent le Créateur dans leurs prieres, dont je ne sache pas que personne ait donné jusqu'aujourd'hui une idée claire & distincte, telle qu'on la prendra dans les prieres même.

J'avouerai naturellement que quelque soin que j'aie pris de rendre exactement le sens des originaux, ma traduction est cependant fort au-dessous : il est des beautés de langage qui sont incommuniquables. C'est ce que je remarque moi-même, principalement au sujet des Rits & Cérémonies du pelerinage de la Mecque. Les prieres des Musulmans perdent beaucoup dans la traduction, de la force, de la sublimité & de l'énergie qu'elles ont dans la langue Arabe, qui paroît plus propre que toute autre à parler de Dieu & de ses attributs, avec la

grandeur & la majeſté qui conviennent à l'Etre ſuprême. Je dois ajouter ici à l'honneur des Muſulmans, qu'ils prient Dieu avec une ferveur & un recueillement, dont ceux qui en ſont témoins ne peuvent s'empêcher d'être ſenſiblement attendris : il faut le voir pour s'en convaincre : tout ce qu'on en peut dire n'approche pas de la réalité.

Après les Rits & les Cérémonies du pelerinage de la Mecque, j'ai placé le Catéchiſme Muſulman, que j'ai traduit également de l'Arabe.

A l'égard de la Diſſertation ſur les Sciences des Turcs, l'opinion où l'on eſt en général ſur l'ignorance de ces peuples, pourroit la faire regarder comme une piéce ſuppoſée, ſi pluſieurs perſonnes n'étoient inſtruites qu'il y a dans toutes les villes de l'Empire Ottoman des Ecoles publiques, & dans les principales, des Colléges fondés pour l'inſtruction & l'entretien d'un certain nombre de jeunes gens qui veulent s'appliquer aux Sciences & ſur-tout à celles de

la Religion & de la Loi : ce ſont les deux principales. On peut même dire qu'elles n'en ſont qu'une, à laquelle ils rapportent la plûpart des autres.

Les Chaires de ces différens Colléges ſont remplies par des Cadis, c'eſt-à-dire, des Juges prépoſés pour l'adminiſtration de la juſtice. Leur nombre eſt une fois plus grand que celui des Tribunaux de l'Empire. L'exercice de leur fonction de Juge ne dure que quinze mois, après leſquels ils paſſent un pareil eſpace de tems à donner des leçons publiques. Ces leçons leur ſont auſſi utiles qu'à leurs écoliers ; car ils n'avancent en grade qu'à proportion de l'aſſiduité avec laquelle ils ont rempli ce devoir, & de la célébrité qu'ils ont acquiſe.

Ce petit ouvrage eſt terminé par une Relation de l'iſle de Chio, & par la Deſcription de la marche & de la ſolemnité obſervée au mariage de la Sultane Eſma avec Iaakoub Pacha, gouverneur de Seliſtrée. Je ne dis rien à ce ſujet dont je n'aie été témoin oculaire. J'en ai fait

les relations ſur les lieux avec toute l'exactitude poſſible, & je n'ai rien avancé qu'après m'être aſſuré de la vérité par un mûr examen.

La premiere partie de la Deſcription de la marche de la Sultane, contient une énumération des Officiers qui formoient cette marche, & un précis de leurs fonctions. Elle n'amuſera peut-être pas les perſonnes peu curieuſes de pareils détails; mais la ſeconde partie eſt inſtructive & intéreſſante. On y trouvera un état de la Famille Ottomane, & des Anecdotes peu connues, qui ſeront du goût de tout le monde.



TABLE

Des Piéces contenues dans cet Ouvrage.

RECUEIL

DES RITS ET CÉRÉMONIES du pelerinage de la Mecque, ſuivant la Secte de l'Imam ou Docteur Chafeï, traduit de l'Arabe du Cheïkh el Imam el Aalim el Ullamé Chemſed-din el Buhouky le Chafeïte.

PREFACE.

Au nom de Dieu clément & miséricordieux.

Louange soit rendue à Dieu maître des deux Mondes.

Des prieres & des saluts sans nombre sur notre Seigneur Mahomet, sur ses descendans & sur ses amis.

UN de mes amis en Dieu m'ayant prié de lui faire un Recueil des Rits & Cérémonies du pelerinage de la Mecque, selon la Secte de l'Imam Chafeï (puisse-t-il être agréable à Dieu,) je me suis rendu à sa priere, dans la vue d'acquérir le mérite de cette action. Dieu m'en récompense, & en fasse retirer le fruit à tous les Musulmans * *&*

* MUSULMANS. Il est à observer que quoiqu'ordinairement l'*s*, placée entre deux voyelles, doive être prononcée comme un *z*, il faut cependant la prononcer dans ce mot comme s'il étoit écrit *Muçulmans*.

à ceux qui le liront. Le ſalut & la paix de Dieu ſoient ſur notre Seigneur Mahomet, ſur tous ſes deſcendans, & ſur tous ſes amis.





RECUEIL

Des Rits et Cérémonies du pelerinage de la Mecque.

O Vous qui demandez à vous inſtruire, & que je prie le Seigneur de diriger ſelon ſes voies, ſachez qu'on n'eſt obligé de faire le pelerinage de la Mecque & le ſacrifice, qu'une fois dans la vie; & cela pour quelque péché d'action ou d'omiſſion.

Quand quelqu'un veut faire le pelerinage de la ſacrée Maiſon de Dieu, il doit purifier ſon intention, ſe repentir de ſes péchés, payer ſes dettes, ſe réconcilier avec ſes ennemis, rendre les dépôts qu'il peut avoir entre les mains, laiſſer à ſa famille & à tous ceux qu'il eſt obligé de nourrir, de-

quoi ſubſiſter juſqu'à ſon retour, & ſe munir d'argent bien acquis, pour fournir largement à tous les beſoins de ſon voyage.

Le pelerin en ſortant de ſa maiſon fera deux inclinations, récitera le Fateha [1], & dira : *Il n'y a qu'un ſeul*

[1] Fateha eſt un mot Arabe qui veut dire commencement, ouverture : c'eſt le nom du premier chapitre du Coraan *, qui eſt une priere auſſi commune chez les Muſulmans que l'Oraiſon Dominicale chez les Chrétiens. Les Muſulmans diſent le *Fateha* au commencement de leurs prieres, à leurs mariages, en commençant quelque entrepriſe, & généralement dans toutes les occaſions où ils veulent implorer le ſecours de Dieu. En voici la traduction :

Au nom de Dieu clément & miſéricordieux ; louange ſoit rendue à Dieu Seigneur, des deux Mondes, clément & miſéricordieux, maître du jour du Jugement. Nous vous ſommes ſoumis, Seigneur, & nous implorons votre aſſiſtance : dirigez-nous dans le droit chemin, comme vous en avez fait la grace à vos élus, & non pas aux réprouvés.

* Coraan. Coraan eſt le même livre que nous appellons en françois l'*Alcoran*, parce qu'en conſervant *al*, qui eſt l'article Arabe, nous y joignons *le*, article françois : ce qui lui donne un double article, de même qu'aux mots *algebre*, *elixir*, *alambic*, qui ſont auſſi Arabes.

Dieu, je lui demande ſon ſecours & ſon aſſiſtance pour tout le tems de mon voyage. Enſuite il prendra congé de ſa famille, & de tous ceux qui ſeront préſens, & leur dira : *Dieu conſerve votre foi & votre loi, & qu'il faſſe réuſſir toutes vos affaires.*

Il faut qu'il faſſe l'aumône avant ſon départ, parce que cette bonne œuvre attire la bénédiction de Dieu ſur ſon voyage. Il répondra à ceux qui lui diront adieu : *Le Seigneur vous conſerve & vous protége ; qu'il vous préſerve de tout mal ; qu'il vous pardonne vos fautes, & qu'il vous comble de biens, quelque part que vous alliez.*

En arrivant à la porte de ſa maiſon, il récitera le chapitre du Coraan qui commence par ces mots : *Nous l'avons fait deſcendre dans la nuit* [1] *de la puiſſance.* Enſuite il dira : *Dieu eſt*

[1] LA NUIT DE LA PUISSANCE eſt une nuit de la Lune de Ramadan, pendant laquelle les Muſulmans croient que Dieu pardonne tous les péchés à ceux qui s'en repentent ſincérement, & qu'il accorde tout ce qu'on lui demande.

grand, je me confie à Dieu, il n'y a de puiſſance & de protection qu'en Dieu.

En montant à cheval il dira : *Louange ſoit rendue à Dieu qui m'a donné cette monture ; qu'il ſoit béni de me l'avoir procurée. Louange ſoit rendue à Dieu de nous avoir donné la vraie foi, & de nous avoir fait la grace de nous envoyer ſon Prophéte Mahomet (ſur lequel ſoient les prieres & les ſaluts les plus parfaits :) Dieu me préſerve des difficultés & des incommodités du voyage, des viſages triſtes & abbatus, & de tous les accidens qui pourroient arriver à ma famille, à mes biens & à mes enfans. Mon Dieu, faites-moi la grace de voyager dans ce monde, & de ne jamais m'écarter de votre obéiſſance, tant que j'y ſerai.*

Le pelerin doit entreprendre ſon voyage le lundi ou le jeudi de grand matin. Il dira en arrivant au gîte : *Mon Dieu, faites-moi trouver un gîte de bénédiction : vous êtes, Seigneur, le meilleur de tous les gîtes.*

Quand la Caravanne arrivera le ſoir, il dira : *Au nom de Dieu, je me confie en Dieu & me ſers de ſes paroles pour me préſerver de tout le mal qui a été créé. Le ſalut ſoit ſur Noé dans ce monde & dans l'autre : la paix ſoit ſur lui. Mon Dieu, faites-moi jouir de tous les avantages de ce gîte, & préſervez-moi de tout le mal qui peut s'y trouver.*

En partant du gîte il dira : *Louange ſoit rendue à Dieu qui m'a préſervé de la laſſitude & de tous les malheurs qui pouvoient m'arriver. Mon Dieu, faites-moi arriver en ſureté à un autre gîte, comm vous m'avez retiré de celui-ci ſain & ſauf.*

En montant & en deſcendant de cheval, en arrivant & en partant des gîtes, il aura toujours ſoin de répéter ces mêmes prieres. Pendant tout le cours de ſon voyage, il en fera plus qu'à l'ordinaire pour lui & pour les autres, & demandera à Dieu les biens de ce monde qu'il deſire, & l'éternité quand ſon terme ſera venu

pour l'autre: car il eſt dit dans le Coraan, que les prieres des voyageurs ſont exaucées.

Il fera repoſer ſa monture le plus ſouvent qu'il lui ſera poſſible, & il aura l'attention d'en deſcendre pour dîner, pour ſouper, en montant les montagnes & en les deſcendant. Il ne dormira jamais ſur ſa monture. Il traitera bien le chamelier, ſes compagnons de voyage, & ceux qui en chemin lui demanderont quelque choſe. Il ne déſobligera perſonne, ne fera point de trouble ni d'embarras dans le chemin, ni en arrivant aux endroits où l'on trouve de l'eau. Il ne rebutera point ceux qui lui demanderont de ſes proviſions, en leur reprochant qu'ils n'en ont point apporté avec eux, ou qu'ils ont entrepris leur voyage ſans monture: au contraire il leur fera amitié, & priera Dieu de les ſecourir.

Quand le pelerin ſera arrivé à l'endroit où ſe raſſemble la Caravanne [1] de

[1] Caravanne. Il part tous les ans pour la Mecque

la Mecque, & qu'il voudra mettre l'Ihram [1], il fera la grande ou la petite ablution [2] : il eſt mieux de faire la grande. Il ſe couvrira de deux grandes ſerviettes neuves, ou nouvellement blanchies : il eſt plus convenable qu'elles ſoient neuves. L'une le couvrira de-

une Caravanne de Damas, capitale de la Syrie, une du Grand Caire, capitale de l'Egypte, & une de Barbarie. Les Muſulmans qui veulent faire ce pelerinage, ou le négoce qui ſe fait à cette occaſion, vont joindre la Caravanne qui s'aſſemble dans l'endroit le plus proche de leur pays.

Les Turcs diſent en proverbe : *Et pelerinage, & négoce*, c'eſt-à-dire que dans le pelerinage de la Mecque on a ſouvent deux objets en même tems, la religion & le négoce ; l'un ſert ſouvent de prétexte à l'autre. Car bien des gens ne vont à la Mecque que pour négocier avec les Perſans, Indiens & Africains, qui s'y trouvent tous les ans en grand nombre au tems du Baïram, & ils paſſent une partie de leur vie à faire ces voyages.

[1] Ihram. C'eſt une piece de toile ou de laine dont les pelerins ſe couvrent à la Mecque pendant dix jours.

[2] Ablution. La petite ablution conſiſte à ſe laver les mains, les bras, les pieds, les oreilles, & le ſommet de la tête. Pour la grande il faut ſe laver tout le corps, comme on verra plus au long dans ma traduction du Catéchiſme Muſulman.

puis le nombril juſqu'en bas : & avec l'autre il ſe couvrira le reſte du corps, excepté la tête & le viſage : il s'arrangera les mouſtaches, ſe coupera les ongles, ſe raſera tout le poil des parties inférieures, s'arrachera celui des aiſſelles, ſe frottera de pommades qui ne ſoient point colorées, fera deux inclinations & mettra l'Ihram.

Il y a trois ſortes d'Ihrams : le premier s'appelle *Karen* : c'eſt celui qu'on met quand on ſe propoſe d'aller à la Mecque, & d'y faire un ſacrifice.

Le ſecond s'appelle *Mofred* : c'eſt celui que mettent ceux qui dans le voyage de la Mecque, ne ſe propoſent que d'aſſiſter au ſacrifice public qui s'y fait, ſans en faire de particulier.

Le troiſiéme s'appelle *Motmettaa*, & ſert à ceux qui ſimplement veulent faire un ſacrifice. Avant de le mettre ils doivent diriger leur intention, & dire : *J'ai réſolu d'offrir un ſacrifice, & je l'offrirai au grand Dieu.*

Quand celui qui porte l'Ihram Mot-

mettra arrive à la Mecque, il doit faire ſept fois le tour du temple, & y faire ſept Saïs.[1] Il faut qu'il ſe faſſe raſer, & qu'il s'habille proprement.

Lorſqu'il va dans la vallée où l'on fait les ſacrifices, il doit quitter ſes habits, & mettre l'Ihram après s'être lavé deſſous la goutiere[2] du temple.

Le pelerin qui a revêtu l'Ihram du pelerinage ou celui du ſacrifice, doit dire immédiatement après : *Que vous*

[1] Saïs. Le Saï ſe fait en allant du Meroüé au Séfa, qui ſont les deux endroits juſques auxquels Agar s'avançoit en cherchant de l'eau pour ſon fils Iſmaël dans le Déſert, après avoir été chaſſée de la maiſon d'Abraham. Elle n'oſoit aller plus loin de peur que pendant ſon abſence, il n'arrivât quelque accident à ſon fils Iſmaël.

[2] Goutiere. La goutiere du Temple de la Mecque eſt d'argent doré. Les pelerins ont la dévotion de ſe laver avec l'eau qu'elle jette en tems de pluie, faute de laquelle ils ſe ſervent de l'eau du puits de Zemzem.*

* Zemzem eſt le nom d'un puits dont l'eau, ſuivant les Muſulmans, eſt ſortie miraculeuſement de terre dans le Déſert deſſous les pieds d'Iſmaël, dans le tems que, preſſé par la ſoif, il pleuroit & ſe débattoit, après qu'Abraham l'eut chaſſé de ſa maiſon avec ſa mere Agar.

plaît-il, mon Dieu? que vous plaît-il? me voici prêt à exécuter vos ordres. Vous êtes le ſeul Dieu, vous n'avez point de compagnon, que vous plaît-il? Louange & graces vous ſoient rendues; vous êtes le roi qui n'avez point d'aſſocié, que voulez-vous de moi? Il continuera de faire cette priere pendant tout le reſte du tems de ſon pelerinage, ſoit qu'il monte ou qu'il deſcende, qu'il agiſſe ou qu'il ſoit en repos.

Après qu'il a fait cette priere la premiere fois, & qu'il a pris l'Ihram du pelerinage ou celui du ſacrifice, ou celui de tous les deux enſemble, il faut qu'il s'abſtienne des habits couſus & des odeurs. Il lui eſt défendu d'aller à la chaſſe, & d'aider à tuer le gibier [1], de faire aucune mauvaiſe action, de ſe laiſſer emporter à des mouvemens d'impureté, & de commettre d'adul-

[1] Gibier. On doit ſçavoir pour l'intelligence de cet article, que les Muſulmans ne pouvant point, ſelon leur Loi, manger de viande étouffée, ils ont ſoin, dès qu'ils ont abatu leur gibier, de l'égorger & de le faire ſaigner le plus qu'ils peuvent.

tère. Il doit ſouvent faire la derniere priere que nous venons de rapporter, juſqu'à ce qu'il entre à la Mecque.

Il y entrera par la porte de Benicheïbé, & du pied droit, en diſant : *Seigneur tout miſéricordieux, ouvrez-moi les portes de votre miſéricorde.* Quand il ſera derriere le temple, il dira : *Mon Dieu, augmentez la nobleſſe, la vénération, la grandeur & l'honneur de cette maiſon.*

Quand il arrivera à la pierre [1] noire, il la baiſera, s'il peut, & ſe retirera en laiſſant toujours le temple à ſa gauche ; enſuite il ſe propoſera de faire ſept fois le tour du temple en diſant : *Je me ſuis propoſé de tourner dans cette maiſon, ſuivant la dévotion attachée à cette cérémonie.*

[1] PIERRE NOIRE. La pierre noire, qui eſt attachée à une des colomnes du portique du temple de la Mecque, fut donnée ſuivant les Muſulmans par Dieu à Adam, fondateur de ce temple, pour l'y placer. La derniere fois qu'il fut ruiné & rebâti du tems de Mahomet, ce fut lui qui y plaça la pierre noire à l'endroit où on la voit aujourd'hui.

Lorſqu'il ſera vis-à-vis de la pierre noire, il dira : *Mon Dieu je crois en vous, je crois à votre Livre* [1] : *je veux ſatisfaire au traité que nous avons avec vous, & être ſoumis à la Loi de votre Prophéte Mahomet, ſur lequel ſoient votre paix & votre ſalut.*

En arrivant vis-à-vis de la porte il dira : *Seigneur, cette maiſon eſt votre maiſon ; ce lieu ſacré eſt à vous ; & la ſureté qu'on y trouve vient de vous.*

Enſuite il regardera à ſa droite le Lieu [2] d'Abraham, l'ami de Dieu, ſur qui ſoient le ſalut & la paix, & il dira : *C'eſt là le lieu de celui qui par votre moyen s'eſt préſervé du feu.* [3] Après cela

[1] LIVRE. C'eſt le Coraan que les Muſulmans croient être venu du Ciel, & auquel ils donnent le nom de LIVRE par excellence.

[2] LE LIEU D'ABRAHAM eſt la chambre de ce Patriarche. Ce fut lui, ſelon les Muſulmans, qui rebâtit le temple de la Mecque, après qu'il eut été ruiné par les eaux du Déluge.

[3] DU FEU. Les Muſulmans croient qu'Abraham a connu par révelation l'unité de Dieu, & que l'ayant prêchée à la Cour de Nembrod, premier roi de Babylone après le Déluge, ce prince le fit jetter dans une

cela il dira : *Mon Dieu, pardonnez-moi, ayez compaſſion de moi : faites-moi miſéricorde & paſſez pardeſſus tout ce que vous ſçavez de moi : vous êtes le cher & l'honorable par excellence. Seigneur, ſanctifiez mon pelerinage : récompenſez mon zéle, pardonnez-moi mes fautes, & faites fructifier mes bonnes œuvres ; je me préſerve par vous de ceux qui vous donnent des compagnons* [1], *des infidéles, des doutes, de l'hypocriſie, des diſſenſions, des mauvaiſes créatures, des mauvais viſages, & des malheurs qui peuvent arriver à mes biens, à ma famille & à mes enfans.*

Lorſqu'il ſera devant la goutiere il dira : *Seigneur, mettez-moi à l'ombre de votre trône le jour qu'il n'y aura*

fournaiſe ardente dont il ſortit ſain & ſauf. Cette avanture a donné lieu aux Mages ou adorateurs du feu, de croire que Zoroaſtre leur grand Prophéte eſt le même qu'Abraham.

[1] COMPAGNONS. L'Auteur veut parler dans cet endroit des Chrétiens que les Muſulmans appellent infidéles, & *Aſſociateurs*, par rapport au myſtere de la Trinité.

point d'autre ombre que la vôtre, qu'il n'y aura rien de permanent que votre face, & rien de périssable que vos créatures. Mon Dieu, faites-moi boire dans la tasse de votre Prophéte Mahomet, sur qui soient le salut & la paix : faites que j'y boive, ô maître des deux mondes, cette boisson qui désaltere pour toujours.

En arrivant au coin du temple qui est du côté de la Syrie, il dira : *Mon Dieu, sanctifiez mon pelerinage ; bénissez mon zéle ; pardonnez-moi mes péchés, & rendez mes bonnes œuvres méritoires : ô bien-aimé, ô pardonneur* [1], *pardonnez-moi & faites-moi miséricorde. Fermez les yeux sur ce que vous sçavez de moi : vous sçavez ce que nous ne sçavons pas, vous le bien-aimé & l'honorable.*

Au coin du temple qui regarde l'Arabie Heureuse, il dira : *Mon Dieu, je me préserve par la vertu de votre nom, de l'infidélité, de la pauvreté, des*

[1] Ce terme qui n'est pas François a été mis pour moins s'écarter de la justesse du texte.

tourmens[1] *du tombeau, de la malice des vivans & des morts, & des embûches de l'Antechrist.*[2]

Quand il sera entre les deux coins du temple & la pierre noire, il dira: *Seigneur, accordez-moi les biens de ce monde & de l'autre, & préservez-moi des peines du feu.*

Vis-à-vis la pierre noire il dira: *Mon Dieu, pardonnez-moi par votre miséricorde. Je me préserve, par le Seigneur de ce temple & de cette pierre noire, des dettes, de la pauvreté, de la détresse du cœur, & des peines du tombeau.*

[1] LES TOURMENS DU TOMBEAU. Les Musulmans croyent que les Anges Munker & Makir, qui ont un aspect & une voix aussi terribles que le tonnerre, descendent dans le tombeau des réprouvés aussitôt que ceux qui ont assisté à leur enterrement se sont retirés. Ils font subir au mort un interrogatoire, & le fouettent ensuite avec un fouet qui est moitié fer & moitié feu. Ils ont tiré cette idée du Thalmud.

[2] L'ANTECHRIST. Les Musulmans croyent, comme les Chrétiens, qu'à la fin du monde l'Antechrist qui, selon eux, n'aura qu'un œil & qu'un sourcil, viendra pervertir les hommes. Ils ajoutent qu'il sera vaincu par Jesus-Christ, qui viendra le combattre.

Lorſqu'il aura fini le premier tour de la façon que nous venons de preſcrire, il en fera ſix autres de la même maniere. Les trois premiers tours ſe font en marchant vîte, ſans cependant courir, & les quatre autres en marchant à l'ordinaire.

Après avoir fini les ſept tours il ira au Moltezem [1] qui eſt entre la pierre noire & la porte, & y fera ſa priere. Enſuite il s'approchera de la porte & des rideaux du temple, & s'y ſuſpendra : il y appuyera ſes coudes & ſes mains, en diſant : *O Seigneur de l'ancienne maiſon, délivrez-moi du feu & du Diable exécrable.* Il appuyera ſon ventre & ſa joue droite contre le temple, & étendra les bras & les mains en diſant : *Mon Dieu, préſervez-moi de tout mal, faites que je ſois content des biens que vous m'avez donnés, & béniſſez-les : faites-moi la grace de vous*

[1] MOLTEZEM. C'eſt l'endroit où Mahomet ſe réconcilia avec ſes dix compagnons, qui diſoient qu'il n'étoit pas véritablement Prophéte.

honorer & de vous ſervir comme vous le méritez. Il rendra louange à Dieu, & il implorera ſa bénédiction & ſa paix ſur Mahomet & ſur tous les envoyés de Dieu, & il demandera pardon à Dieu de ſes péchés.

Quand il aura fini, il fera deux inclinations derriere la chambre d'Abraham. Ces inclinations ſont de loi pour ceux qui font les ſept tours : après quoi il demandera dans ſa priere ce qu'il déſire, & retournera à la pierre noire.

Le Prophéte Mahomet, ſur qui ſoient la bénédiction & la paix de Dieu, a dit que celui qui tourneroit dans le temple de la Mecque pendant ſept jours conſécutifs, & qui feroit ſa priere derriere la chambre d'Abraham, recevroit pour récompenſe d'être préſervé du feu.

Avant de tourner, il faut faire l'ablution, ſe couvrir de la ceinture en bas, & obſerver les mêmes choſes que dans la priere, excepté que le Dieu

Très-haut & Très-ſaint a permis de parler pendant cet exercice.

Le pelerin ſortira du temple par la porte de la montagne de Sefa. Il montera à l'eſcalier qu'il trouvera en ſortant, autant de degrés qu'il en faut pour faire la hauteur d'un homme : il tournera le viſage du côté du temple, & dira : *Dieu eſt grand, Dieu eſt grand; ſa puiſſance paroît dans les biens dont il nous a gratifiés. Louange ſoit rendue à Dieu de ſes bienfaits : il n'y a point d'autre Dieu que Dieu : il eſt ſeul, il n'a point de compagnon ; je crois à ſes promeſſes, je ſuis prêt à aider & à ſecourir les défenſeurs de ſa vérité. Il a défait lui ſeul & mis en fuite ceux qui ſe ſont élevés contre ſes Prophétes. Il n'y a point de Dieu que Dieu ; nous ne ſervons que lui, nous lui ſommes ſincérement attachés ; la foi eſt à lui, & il a en horreur les infidéles. Mon Dieu, je vous demande de me conſerver toujours ma foi : accordez-moi une ferme croyance, une ſcience utile, un*

cœur humble & une langue reconnoiſſante, qui chante vos louanges ; pardonnez-moi mes péchés, donnez-moi la ſanté & l'innocence dans la foi en ce monde & dans l'autre : la paix de Dieu ſoit ſur notre ſeigneur Mahomet & ſur ſes deſcendans. Enſuite il demandera dans ſa priere ce qu'il voudra.

Quand il aura fini de tourner, il fera ſept ſaïs, en diſant : *Mon Dieu, pardonnez-moi, faites-moi miſéricorde ; fermez les yeux ſur ce que vous ſçavez de moi : vous êtes le cher & l'honorable par excellence. Mon Seigneur & mon Dieu, accordez-moi les biens de ce monde & de l'autre, & préſervez-moi des peines du feu.*

Il marchera doucement juſqu'à ce qu'il ſoit arrivé au Meïl [1] el ahdar : enſuite il marchera vîte juſqu'aux deux Colonnes [2] vertes, après quoi il re-

[1] Meïl el ahdar. C'eſt le nom d'un chemin qui conduit de la porte dite d'Aly, à la porte dite du Prophete.

[2] Les deux colonnes vertes ſont placées ſur

commencera à marcher doucement.

En arrivant au Meroué il montera comme il a fait à la porte de Sefa, se tournera du côté de cette porte, & répétera la priere qu'il y a faite : quand il aura accompli tout ce que je viens de marquer, le saï sera fini. Il fera le second & les cinq autres de la même façon : après quoi il aura accompli ses sept tours, & ses sept saïs.

Celui qui au rendez-vous général des pelerins aura pris l'Ihram du sacrifice, se fera raser, ou coupera ses cheveux, il vaut mieux qu'il se fasse raser, & revêtira ses habits.

Pour celui qui aura pris l'Ihram du pelerinage, il fera les tours & les saïs ci-dessus marqués, & gardera l'Ihram, jusqu'à ce qu'il ait été sur la montagne d'Arefat [1], qu'il y ait fait son sacrifice.

les deux endroits où, selon la tradition Musulmane, étoient posés les genoux d'Eve, quand Adam, trois cens ans après avoir été chassé du Paradis terrestre, la rencontra pour la premiere fois, & la connut aux termes de l'Ecriture sainte.

[1] Arefat est le nom que les Arabes donnent à la

le matin du jour du Baïram [1], & qu'il ait jetté les cailloux dont nous parlerons ci-après.

Le pelerin, après s'être fait raser &

montagne sur laquelle Adam & Eve se rencontrerent après avoir été chassés du Paradis terrestre. *Aresat*, mot Arabe, est le pluriel d'Aresé, qui veut dire *connoissance*, & donne son nom à cette montagne à cause de la reconnoissance d'Adam & d'Eve.

[1] BAÏRAM. C'est le nom des deux seules fêtes que les Musulmans ayent dans leur Religion. Ce sont des fêtes mobiles, qui dans l'espace de trente-trois ans tombent dans toutes les saisons, & tous les mois de l'année; parce que l'année Musulmane est lunaire & avance tous les ans de onze jours. La première de ces fêtes arrive le premier de la lune qui suit celle de Ramadan, pendant laquelle est leur carême. Ce carême consiste à ne point boire ni manger, ni fumer, ni prendre du tabac, ni sentir des fleurs ou des essences, ni habiter avec leurs femmes depuis la petite pointe du jour qu'on peut distinguer un fil blanc d'avec un fil noir, jusqu'à ce que le soleil soit couché: il est libre alors de faire tout ce que dessus, & de n'observer aucune sorte d'abstinence.

Le second Baïram est celui dont il est question ici: il est fixé au soixante & dixiéme jour après le premier. C'est le plus solemnel. Quelques Européens prétendent le contraire, sans fondement, & regardent le premier comme plus solemnel, parce que terminant le carême de ces peuples, il est accompagné de plus de réjouissances.

avoir immolé ſa victime, ira voir ſes parens & ſes compagnons de voyage. Les tours ou proceſſions qu'il fera après cela s'appellent les tours de la colonne : quand il les aura faits il remettra ſes habits.

Lorſque celui qui a pris l'Ihram du ſacrifice ſera entré à la Mecque, il fera les tours, les ſaïs, les cérémonies & les prieres que nous avons rapportées, & revêtira ſes habits.

Le ſeptiéme jour il en ſortira pour aller à la vallée de Mina, où ſe font les ſacrifices. Après avoir pris l'Ihram du ſacrifice deſſous la goutiere du temple, il laiſſera ſes habits, & après avoir dormi dans la vallée de Mina, il ira à la montagne d'Arefat, où il reſtera depuis midi du neuviéme jour de la lune de Zilhiddgè, juſqu'au point du jour du lendemain dixiéme, qui eſt le jour du *Nahr* ou Sacrifice. Il fera l'ablution, s'il peut, ce jour-là, & dira ſa priere ſans attendre que tout le monde la diſe : il ſuffit qu'une per-

ſonne aït commencé de la faire ce jour-là.

A midi il fera la priere du Midi, & celle de l'Aſr [1] en même-tems. La meilleure poſition pour la faire eſt d'être au milieu des rochers auprès de l'Imam [2], le viſage tourné vers le Sud. [3]

Le pelerin, ſoit qu'il marche à pied ou à cheval, ſoit qu'il s'occupe à quelque choſe, doit toujours louer Dieu, le glorifier, le prier, faire profeſſion de ſon unité, & demander pardon de ſes péchés. Il ne jeunera point la veille de la fète, afin d'avoir plus de force pour prier Dieu. Il paſſera une partie de ce jour à prier Dieu, & l'autre à

[1] Asr. L'Asr des Arabes & l'Ikindy des Turcs qui eſt la même choſe, eſt le point qui diviſe le tems qui ſe trouve entre le midi & le ſoleil couchant : les Muſulmans ont une priere à faire à cette heure.

[2] L'Imam ou Curé Muſulman.

[3] Le Sud. Les Muſulmans en faiſant leurs prieres ſe tournent toujours vers le Sud, & poſent de ce côté la niche de leurs Moſquées, où ils tiennent le Coraan pour ſe tourner vers le temple de la Mecque, comme les Chrétiens vers Jeruſalem.

lui demander de connoître sa sainte volonté sur lui.

Mahomet, sur qui soient le salut & la paix de Dieu, a dit : La meilleure priere qu'on puisse faire la veille du Baïram, & la meilleure que j'aie faite moi & tous les autres Prophétes qui m'ont précédé, c'est celle-ci : *Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu : il est seul, il n'a point de compagnon : c'est à lui qu'appartiennent la puissance & la louange : la vie & la mort sont entre ses mains : il est éternel, il est maître de tous les biens ; il est tout-puissant. Mon Dieu, faites-moi la grace d'être du nombre de ceux de la conversion desquels vos Anges, qui approchent le plus près de vous, se réjouissent : Seigneur, vous entendez mes paroles ; vous voyez mon état ; vous sçavez ce que j'ai de secret & de public ; & rien de ce qui me regarde ne vous est inconnu. Mon Seigneur & mon Dieu, ne permettez pas que je devienne mauvais : soyez moi propice & faites-moi miséri-*

corde, vous qui êtes le meilleur de tous les protecteurs ; vous qui êtes libéral & honorable par excellence.

Ensuite le pelerin demandera à Dieu ce qu'il voudra pour le spirituel & pour le temporel. Il dira : *Seigneur, pardonnez-moi les choses que je me suis trop pressé de faire, & celles dont j'ai trop reculé l'exécution ; oubliez mes péchés passés, & préservez-moi d'en commettre le reste de mes jours. Accordez-moi la santé jusqu'au terme que vous avez prédestiné de toute éternité pour ma mort. Faites-moi miséricorde, quand vous me retirerez de ce monde, & bénissez les biens que vous m'avez donnés, ô conservateur des cieux & de la terre. Les voix des mortels se sont élevées vers vous en différentes langues : accordez-moi mes besoins. Le principal est que vous ayez pitié de moi dans ce monde trompeur, si ma famille & mes proches m'oublient. Seigneur, nous sommes venus vers vous, vous êtes notre but dans ce voyage ; répan-*

dez ſur nous vos richeſſes : je vous demande, Seigneur, ce que vous avez ; j'eſpere en votre miſéricorde ; délivrez-moi des peines que vous réſervez aux méchans : faites-moi la grace de revenir encore une fois viſiter votre ſaint temple, vous qui poſſedez tout ce qu'on peut demander, & qui êtes le ſcrutateur des cœurs : je ſuis votre hôte, tous les hôtes ont un gîte : accordez-moi que votre Paradis ſoit le mien : récompenſez ceux qui viennent ici ; donnez votre grace à ceux qui viſitent ce ſaint lieu ; faites miſéricorde à ceux qui vous en prient ; exaucez ceux qui vous font des demandes, & récompenſez ceux qui eſperent en vous & qui y cherchent un aſyle. Je ſuis venu à votre temple ſacré, je m'y ſuis arrêté pour en conſiderer les merveilles dans l'eſpérance d'obtenir les biens que vous poſſedez : ne fruſtrez point mon attente, & faites-moi miſéricorde, vous qui êtes miſéricordieux par excellence.

Alors ſi le pelerin ſe ſent contrit

& que les larmes lui viennent aux yeux, c'eſt ſigne que Dieu exauce ſa priere : il doit profiter de ce moment & le prier pour lui, pour ſes freres, & pour les gens de ſa connoiſſance.

Au ſoleil couchant il dira : *Seigneur, accordez-moi en récompenſe de ce pelerinage, d'en faire encore d'autres : gratifiez-moi d'un eſprit droit, & faites proſperer toutes mes affaires : pardonnez-moi mes péchés, répandez votre bénédiction ſur les biens que vous m'avez donnés, & ſur toutes mes affaires, ſur ma femme & ſur mes enfans que je dois aller retrouver.*

Enſuite il priera le Prophéte, ſur lequel ſoient le ſalut & la paix de Dieu, & s'en retournera doucement. Il ſortira du temple avec modeſtie & gravité en faiſant profeſſion de l'unité de Dieu & de ſa grandeur. Il dira : *Seigneur, vous avez répandu vos graces ſur moi, vous m'avez délivré des peines & des tourmens, ô miſéricordieux. Faites-moi retrouver tout ce que j'ai*

laissé en venant ici, ô bienfaiteur des bienfaiteurs.

Après cela il demandera plusieurs fois pardon à Dieu de ses péchés jusqu'à ce qu'il aille au Mouzdèlèfè [1], où, deux heures après le coucher du soleil, il fera la priere du coucher du soleil, & celle qui se fait deux heures après, à l'heure de l'Achè, & dira: *Mon Dieu, qui êtes seigneur de ce saint temple, du puits de Zemzem* [2], *du Mekam* [3], *de ce pays sacré, de cette illustre Ville, des Colonnes ci-dessus mentionnées, de la montagne d'Arefat & des grandes merveilles, je vous prie d'accorder votre paix à notre seigneur Mahomet, & de permettre que nous lui adressions les prieres & les saluts les plus purs.* Il demandera ensuite au Prophéte ce qu'il aime le plus.

Le lendemain matin au chant du

[1] Mouzdelefe. C'est le nom d'une Mosquée qui est dans la campagne de la Mecque.

[2] Zemzem. Voyez la note ci-dessus, pag. 13.

[3] Mekam ou Lieu d'Abraham. Voyez la note, p. 16.

coq il fera sa priere, & ira à la vallée de Mina; il ramassera soixante & dix petits cailloux pour jetter sur son chemin. Quand il sera à Djemret [1] el aakbè, il en jettera sept en disant chaque fois: *Dieu est grand.* Le lendemain de grand matin il fera un sacrifice dans la vallée de Mina, & se rasera ou coupera les cheveux : alors tout ce qui lui étoit défendu lorsqu'il portoit l'Ihram, lui sera permis, excepté l'usage des femmes.

Il entrera à la Mecque le même jour, ou le lendemain & sur lendemain : le premier jour il ira au temple & y fera sept tours : ces tours s'appellent les tours de la colonne, & les tours de la visite.

Ensuite il retournera à la vallée de

[1] Djemret el Aäkbe. Ce sont les endroits où, selon la tradition Musulmane, le Diable apparut à Abraham, à Agar & à Ismaël, pour les détourner du sacrifice que Dieu avoit ordonné à Abraham de lui faire de son fils. Les pelerins y jettent des pierres en maudissant le Diable. La même tradition porte qu'Abraham reçut ordre de sacrifier Ismaël & non pas Isaac.

Mina pour y paſſer la nuit. Quand il verra le ſoleil prêt de ſe coucher, le jour de la fête, il ira jetter les petits cailloux ci-deſſus aux trois endroits où le Diable apparut à la famille d'Abraham, en commençant par la pierre qui eſt auprès du temple ruiné. A chaque endroit il jettera ſept cailloux en diſant, à chaque caillou qu'il jettera : *Dieu eſt grand.* Il répétera cette cérémonie le ſecond, le troiſiéme & le quatriéme jour. Il peut ſe diſpenſer de la faire le troiſiéme jour. S'il veut la faire, il prendra vingt-un cailloux de plus que les ſoixante & dix. Dieu a dit qu'il n'y a point de péché à ſe preſſer & à retarder de faire ces choſes.

Le pelerin retournera enſuite à la Mecque, & y fera les tours de l'adieu. Ils ſont méritoires ſans être d'obligation. On peut ſe diſpenſer de faire les choſes qui ne ſont que méritoires, en ſacrifiant un mouton : quand le pelerin aura fait toutes ces choſes, ſon pelerinage ſera fini.

Cependant il ira au puits de Zemzem [1], boira de ſon eau & s'en lavera le viſage. De-là il ira au Moltezem [2], & y frottera ſes jouës. Il appuyera ſa poitrine contre le temple, & ſe ſuſpendra au rideau en demandant à Dieu ce qu'il aimera davantage. Il dira : *Mon Dieu, faites-moi la grace que ce ne ſoit pas aujourd'hui la derniere fois que je viſite votre ſainte Maiſon ; vous êtes tout-puiſſant. Seigneur, vous m'avez fait la grace de venir ici dans votre pays où vous m'avez protégé ; vous m'avez accordé toutes les graces néceſſaires pour accomplir les cérémonies de votre pelerinage. Si vous êtes content de moi, rendez-moi auſſi content : & ſi vous ne l'êtes pas, je vous aſſûre, avant mon départ d'ici, que je vous préfere, vous & votre ſaint Temple, à toutes les choſes du monde : vous êtes vous & lui l'unique objet de mes deſirs. Seigneur, accordez-moi la*

[1] ZEMZEM. Voyez la note, pag. 13.
[2] MOLTEZEM. Voyez la note, pag. 20.

ſanté & la grace de ne point errer dans la foi : changez en bien les maux dont je ſuis menacé ; enrichiſſez-moi de votre obéïſſance pendant toute ma vie : comblez-moi des biens de ce monde & de l'autre : car vous êtes tout-puiſſant.

Quand le pelerin partira de la Mecque, il obſervera de ne point lever les yeux de deſſus le temple, juſqu'à ce qu'il ne puiſſe plus abſolument le voir.

Pelerinage de Medine.[1]

Le Prophéte Mahomet, ſur qui ſoient le ſalut & la paix de Dieu, a dit : Celui qui me viſitera après ma mort, c'eſt comme s'il m'avoit viſité pendant ma vie : celui qui viendra à la Mecque ſans me viſiter, m'affligera

[1] Medine ou Iatreb en Arabie dans la province d'Hagiaz. Medinè, en Arabe, veut dire une ville. Les Muſulmans appellent celle-ci ville par excellence, & ne la nomment jamais ſans y ajouter l'épithéte de noble, comme ils ajoutent celle d'illuminée à la Mecque.

& me ſera injure : celui qui viendra uniquement pour me viſiter, ſans avoir d'autre affaire, ſera véritablement ſelon Dieu, & j'intercéderai pour lui.

Si le pelerin, après avoir été à la Mecque, veut aller à Medine, il aura ſoin tout le long du chemin de multiplier les prieres qu'il adreſſera au Prophéte, ſur qui ſoient la paix & le ſalut de Dieu. Sitôt qu'il découvrira les murailles, les arbres & les pierres de la noble Medine, il dira : *Seigneur, voici la ſacrée maiſon de votre Prophéte & de votre Envoyé Mahomet, ſur qui ſoient votre ſalut & votre paix. Faites-moi la grace qu'elle me ſoit une ſauve-garde contre le feu, les peines éternelles, & le terrible compte que j'aurai à vous rendre au jour du Jugement.*

Avant d'entrer à Medine, le pelerin fera ſon ablution, s'il peut avoir de l'eau. Il mettra ſes plus beaux habits, & entrera dans la ville avec modeſtie, humilité & vénération. Il dira : *Au nom de Dieu clément & miſéricor-*

dieux, le ſalut & la paix de Dieu ſoient ſur la Nation du Prophéte[1]. *Seigneur, faites-moi la grace d'entrer & de ſortir de ce lieu avec toute la décence requiſe, & en récompenſe de cette viſite, faites que je ſois honoré & puiſſant.*

En entrant dans la Moſquée, il obſervera d'entrer du pied droit, & dira: *Mon Dieu, pardonnez-moi mes péchés, & ouvrez-moi les portes de votre miſéricorde par votre miſéricorde.* Il ira au Ravdat el kerimè[2], & y fera deux inclinations à côté de la chaire du Prédicateur, s'il peut; ou dans un autre endroit, pour ſaluer la Moſquée. De-là il ira à la chambre du Prophéte, que les prieres & les ſaluts les plus purs ſoient ſur celui qui l'a habitée, & ſe tournera vers le Sud.

Enſuite il ira au tombeau du Pro-

[1] Nation du Prophete. Ce ſont les Muſulmans qui appellent Mahomet le Prophéte par excellence.

[2] Ravdat el kerime. C'eſt un prétendu morceau de terre du Paradis terreſtre, dont les Muſulmans croient que Dieu a fait préſent à Mahomet.

phéte, ſur lequel ſoient la paix & la bénédiction de Dieu, mettra ſa tête ſous la lampe qui eſt au-deſſus, mais ne baiſera point les murailles. Il dira:

Le ſalut ſoit ſur vous, Mahomet.

Le ſalut ſoit ſur vous, Envoyé de Dieu.

Le ſalut ſoit ſur vous, élû de Dieu,

Le ſalut ſoit ſur vous, ami de Dieu.

Le ſalut ſoit ſur vous, perſonnage très-louable.

Le ſalut ſoit ſur vous, favori de Dieu.

Le ſalut ſoit ſur vous, diſtributeur des graces.

Le ſalut ſoit ſur vous, mon Imam.

Le ſalut ſoit ſur vous, dernier des Prophétes.

Le ſalut ſoit ſur vous, porteur de bonnes nouvelles.

Le ſalut ſoit ſur vous, Apôtre.

Le ſalut ſoit ſur vous, le plus honorable des enfans d'Adam.

Le ſalut ſoit ſur vous, Prince des envoyés de Dieu.

Le ſalut ſoit ſur vous, ſceau des Prophétes.

Le ſalut ſoit ſur vous, Envoyé du maître des deux mondes.

Le ſalut ſoit ſur vous, ſur votre poſtérité, ſur vos amis & vos chaſtes femmes, qui ſont les meres des vrais Croyans.

Je vous fais des remerciemens plus grands que ceux qu'ont fait à Dieu un Prophéte pour ſa nation, & un Apôtre pour ſa tribu. Que la paix de Dieu ſoit ſur notre ſeigneur Mahomet, ſoit que l'on en faſſe mention dans ſes prieres, ou que l'on y manque. Je profeſſe, ô envoyé de Dieu, que l'apoſtolat vous a été donné, que vous avez ſemé la vraie foi, que vous avez donné des conſeils ſalutaires aux Nations; que vous avez dévoilé les obſcurités, & que vous avez marché ſi droit dans les voies du Seigneur, qu'il vous a gratifié de la ſcience certaine.

Nous ſommes venus vous viſiter en troupe, ô Envoyé de Dieu, des pays

les plus éloignés, pour exécuter vos commandemens. Je vous ſalue, & vous prie d'interceder pour moi auprès de Dieu : car mes fautes ſont grandes & mes péchés en grand nombre : mais vous êtes un interceſſeur qui obtenez tout ce que vous demandez.

Dieu a dit : Si les hommes après avoir péché me demandent pardon, & que mon Envoyé intercede pour eux, ils me trouveront tout miſéricordieux.

Je ſuis venu ici chargé de péchés, intercédez pour moi auprès de Dieu, & obtenez-moi de lui la grace de mourir dans votre loi, & de reſuſciter en votre compagnie : Interceſſion, interceſſion, interceſſion, ô Envoyé de Dieu! Si le pelerin ne peut pas dire tout ce que deſſus, il dira ſeulement : *Le ſalut ſoit ſur vous, ô Envoyé de Dieu :* & cela ſuffira.

Enſuite il reculera l'eſpace d'un pic [1]

[1] Pic. C'eſt le nom de la meſure dont on ſe ſert en Turquie & en Arabie pour les draps & les étoffes : elle a vingt-cinq pouces de longueur.

à ſa droite, & ſaluera Aboubekr le juſte, ſucceſſeur de l'Envoyé de Dieu, ſur qui ſoient le ſalut & la paix de Dieu : la tête d'Aboubekr eſt à côté des épaules du Prophéte, ſur qui ſoient le ſalut & la paix de Dieu. Le pelerin lui dira :

Je vous ſalue, ſucceſſeur de l'Envoyé de Dieu & ſon compagnon dans ſes expéditions & dans ſes voyages.

Le ſalut ſoit ſur vous qui avez été l'enſeigne & l'étendart de ceux qui ont accompagné le Prophéte dans ſes guerres & dans ſa fuite[1].

Le ſalut ſoit ſur vous, confident de l'Envoyé de Dieu, ſur qui ſoient le ſalut & la paix.

Je témoigne que vous ne vous êtes pas égaré de ſes voies ni de ſa loi, que vous avez toujours ſuivi la juſtice &

[1] FUITE. L'Auteur entend ici par la fuite de Mahomet, le tems auquel il ſe retira de la Mecque pour éviter la perſécution des Coraïchites. Cette fuite eſt devenue fameuſe parce qu'elle eſt l'époque de l'Ere Mahométanne. Elle arriva l'an de grace ſix cent vingt-deux.

la vérité, que vous avez assisté les veuves & les orphelins, & accompli les œuvres de pitié. Dieu vous récompense pour nous, pour son Envoyé, & pour tous les autres Prophétes. Seigneur, faites-moi la grace de mourir dans l'amitié d'Aboubekr, & de me trouver au jour de la résurrection avec lui & avec votre Prophéte Mahomet, sur lequel soient votre paix & votre bénédiction.

Après cela le pelerin reculera encore l'espace d'un pic jusqu'à ce qu'il arrive à la tête du Commandant des vrais Croyans, Omar ibn el khitab, dont Dieu soit satisfait. Sa tête est à côté des épaules d'Aboubekr le juste, dont Dieu soit satisfait. Il le saluera de la main, en disant :

Le salut soit sur vous, personnage du plus parfait discernement, du bras duquel Dieu s'est servi pour étendre la foi : Dieu soit parfaitement satisfait de vous. Ensuite il retournera sur ses pas l'espace d'un demi pic, s'arrêtera entre les têtes d'Aboubekr & d'Omar,

& dira : *La ſalut ſoit ſur vous deux qui avez dormi dans la compagnie du Prophéte, ſur lequel ſoient la bénédiction & la paix de Dieu. Le ſalut ſoit ſur vous deux, amis de l'Envoyé de Dieu, ſur lequel ſoient la paix & la bénédiction de Dieu. Nous ſommes venus viſiter notre Prophéte*[1]*, notre Modéle*[2] *de juſtice, & le mortel du plus parfait Diſcernement*[3]*. C'eſt par votre canal que nous nous adreſſons à l'Envoyé de Dieu, ſur lequel ſoient ſa paix & ſa bénédiction.*

Le pelerin, après cette oraiſon, priera pour ſa propre perſonne, pour ſes pere & mere, & pour tous les Muſulmans & Muſulmannes. Il demandera ce dont il a beſoin, & finira par prier Dieu pour le Prophéte, ſur lequel ſoient ſa paix & ſa bénédiction. Enſuite il ira demeurer quelque tems auprès de la tête du Prophéte, ſur

[1] MAHOMET.

[2] ABOUBEKR.

[3] OMAR.

lequel ſoient la paix & la bénédiction de Dieu, ſe tournera vers le Sud, & fera ſa priere dans cette poſition. Il récitera ces paroles de Dieu : *Si les hommes après avoir péché me demandent pardon, & que mon Envoyé intercéde pour eux, ils me trouveront prêt à recevoir leur pénitence & à leur faire miſéricorde.*

De-là il ira à l'Iſtiouanè [1], à la porte duquel il retiendra ſon haleine. L'Iſtiouanè eſt entre le tombeau & le Ravdat [2] : là, il demandera à Dieu ce qu'il voudra.

Le pelerin doit aller viſiter tous les endroits remarquables, & entr'autres le tombeau du Prince des vrais croyans Oſman [3] fils d'Uffan ; celui

[1] Istiouane. C'eſt le nom d'une place dans laquelle Mahomet ſe mettoit ordinairement pour faire ſa priere.

[2] Ravdat. Voyez la note, pag. 38.

[3] Osman fils d'Uffan. C'eſt le troiſiéme Califo ou ſucceſſeur de Mahomet. Ce Prince qui étoit grand, magnifique, libéral, & attaché à ſa Religion, mourut cependant d'une mort violente, ayant été tué dans une

d'Abbas[1] oncle de l'Envoyé de Dieu ; ſur qui ſoient ſa paix & ſa bénédiction ; celui d'Haſſan fils d'Aly, & celui de ſon fils Djaafer Eſſadic.

On voit auſſi dans le même endroit le tombeau d'Ibrahim fils du Prophéte, ſur qui ſoient la paix & la bénédiction de Dieu, ceux de quatre[2] des femmes du Prophéte ; celui de Malek[3] fils d'Uns, dont Dieu ſoit ſatisfait, & pluſieurs autres lieux dignes de vénération.

Avant de partir pour ſon pays, le pelerin retournera au tombeau du

révolte des ſiens, ſuſcitée, ſuivant le ſentiment le plus reçu, par Aly gendre de Mahomet, qui avoit été ſon compétiteur au Califat, & qui lui ſuccéda.

[1] Abbas. Célébre Docteur & Capitaine du Muſulmaniſme. Aboul Abbas Safa, un de ſes petits-fils, a commencé cent ans après ſa mort, la dynaſtie des Galiſes Abbaſſites.

[2] Femmes. Outre les quatre femmes dont les tombeaux ſe trouvent dans la Moſquée de Medine, Mahomet en a eu ſelon quelques Auteurs vingt & une. Ceux qui lui en donnent le moins lui en donnent onze.

[3] Malek fils d'Uns, eſt le chef d'une des quatre principales Sectes orthodoxes du Muſulmaniſme.

Prophéte, ſur qui ſoient la paix & la bénédiction de Dieu. Il y multipliera ſes prieres & la demande du pardon de ſes péchés ; il fera l'aumône à ceux qui demeurent aſſiduement dans le temple pour y prier, & demandera à Dieu ce qu'il ſouhaite le plus : il priera pour tous les fidéles Muſulmans & Muſulmannes vivans & morts. La paix de Dieu ſoit ſur notre ſeigneur Mahomet, ſur ſa famille, ſur ſes amis, ſur ſes femmes, ſur ſes deſcendans, ſur ceux qui l'ont accompagné dans ſes expéditions, ſur ceux qui ont vécu en ſa compagnie : des ſaluts ſans nombre ſoient ſur eux juſqu'au jour du Jugement dernier.

CATE

CATECHISME
MUSULMAN,

TRADUIT de l'Arabe du Cheïkh ou Docteur Aly fils d'Iaakoub.

D

PREFACE.

Au nom de Dieu clément & miſéricordieux.

EN commençant ce petit Poëme par le nom de Dieu, il ne peut manquer d'être parfait : au lieu qu'en oubliant de mettre ce nom ſacré à la tête de l'ouvrage, il eſt à préſumer qu'il aura un mauvais ſuccès. Implorons donc le ſecours de cet Eſtre ſuprême : glorifions ſon divin nom : il a précédé toutes choſes : il eſt tout-puiſſant : il récompenſe le bien & punit le mal. Tout eſt périſſable, il n'y a que lui de permanent : c'eſt lui qui a créé & qui conſerve tout ce qui exiſte. Il n'y a rien dans le ciel & ſur la terre qui ne lui doive ſon origine : tout lui doit être ſoumis. Nous ſommes obligés de lui rendre nos hommages.

Il nous a parlé par la bouche de ſes ſerviteurs : ils nous a envoyé des livres[1];

[1] LIVRES. Les Muſulmans reconnoiſſent quatre li-

marchons dans le chemin qu'il nous a ordonné de ſuivre : ſoumettons-nous à lui. Quiconque ſera rebelle à ſes ordres s'égarera & ſe perdra. Venez, accourez tous : chargeons-nous de ſes chaînes & obéiſſons-lui comme ſes eſclaves : exécutons ce que ſon Prophéte nous a ordonné. Nous avons un Dieu bienfaiſant. Nous avons pour modéle Mahomet qu'il a élû par une grace ſpéciale. C'eſt le plus excellent & le plus parfait de tous les Prophétes : il en eſt le ſceau & le chef. Il nous a découvert la loi & nous a montré le vrai chemin : faiſons-lui ſans ceſſe des prieres & des ſalutations : honorons & ſaluons continuellement ſes amis & ſes deſcendans.

SUJET DE CE LIVRE.

Entrons en matiere après avoir invoqué le ſecours de Dieu, & célébré les louanges de ſon Prophéte.

vres autentiques qu'ils diſent avoir été envoyés ou inſpirés par Dieu : ſçavoir, la Loi de Moyſe ou Pentateuque, le Pſeautier, l'Evangile, & l'Alcoran. Un de leurs ſermens eſt de jurer par la vérité de ces quatre Livres.

*C'est pendant le cours de la lune de Zil-kaadé de l'an 1049 * de l'Hegyre, qu'il m'est venu en pensée de composer cet ouvrage, qui n'est à proprement parler qu'un abrégé.*

La foi Musulmanne consiste dans l'ablution † légale, la priere, le pelerinage de la Mecque, & le jeûne ou carême, qui s'observe pendant la lune de Ramadan. On est obligé de faire ce qui est d'ordonnance divine : pour ce qui est d'imiter Mahomet, & de suivre les conseils qu'il donne, ce sont des actes de dévotion qu'on n'est pas nécessairement tenu de pratiquer. Comment se mettre au fait de tout ceci ? je vas l'expliquer, afin qu'on puisse l'apprendre aisément.

J'ai arrangé tous ces préceptes par ordre, & les ai mis en vers, afin qu'on les retienne plus facilement. Nos peres ont dit qu'on a toujours reçu les excu-

* 1049. L'an de l'Hegyre 1049 revient à l'an de grace 1639.

† L'Ablution legale. Voyez chap. 3. pag. 59.

ſes des Auteurs : l'homme doit faire des efforts ſur lui-même pour ſe faire un nom ; mais il vaut mieux qu'il ſe taiſe, que de dire des choſes inutiles. Quand j'ai entrepris cet ouvrage, je me ſuis borné à faire un abrégé de Fakhi : j'y ai donné tous mes ſoins, & employé tout mon talent : j'ai arrangé ſimplement le précis de ce que dit Fakhi. O mon Dieu, ne ſe trouvera-t-il perſonne qui faſſe faire à ce précieux Livre une couverture de brocard ? Je l'ai diviſé en huit Chapitres pour lui donner une reſſemblance avec les † huit portes du Paradis. Grand Dieu, dirigez votre eſclave dans cet ouvrage : & faites-lui la grace de ne pas s'écarter du droit chemin.*

* FAKHI eſt le nom d'un Auteur qui a fait un Catéchiſme fort ample de la Religion Muſulmanne.

† Les Muſulmans diſent que le Paradis a huit portes qui introduiſent à huit différens degrés de béatitude, & que l'enfer n'en a que ſept, pour montrer que la clémence de Dieu l'emporte ſur ſa juſtice.



CATECHISME *MUSULMAN.*

CHAPITRE PREMIER.

De la Foi.

LA Secte de Nuuman [1] abou Hanifé, est purement & simplement comme je vas le dire ci-dessous : comprenez le bien.

Si quelqu'un vous interroge sur la foi, & vous demande quels en sont les devoirs & les obligations, répondez-lui de bouche :

[1] NUUMAN abou Hanifé, ou pere de Hanifé, natif de Coufa en Chaldée, est le plus célébre des Docteurs Musulmans orthodoxes : il tient le premier rang entre les quatre chefs des Sectes particulieres que l'on peut suivre indifféremment. Voyez d'Herbel.

1°. Que vous croyez sincerement & de tout votre cœur, & que vous assurerez toujours que Dieu est un; qu'il n'a point de semblable; qu'il est arbitre souverain; qu'il n'a point de ministre; qu'il n'a été engendré de personne, & qu'il n'a engendré personne; qu'aucun mortel n'a pu parvenir à connoître son essence divine; que le bien & le mal procedent de lui, mais qu'il ne consent nullement au mal.

2°. Avancez sans rien craindre que c'est par son ordre qu'ont été créés tous les Anges qui sont dans le ciel & sur la terre. Les uns sont courbés & les autres prosternés devant lui: ils ont chacun leurs fonctions. Ils se portent d'eux-mêmes à exécuter avec toute la ponctualité possible le moindre de ses commandemens comme le plus grand.

3°. Dites que ce Dieu très-haut nous a envoyé des Livres[1] qui sont

[1] Le Pentateuque, le Pseautier, l'Evangile, & l'Alcoran, comme nous l'avons déja dit.

tous purs & remplis de vérité, & que ceux qui le nient ſont infidéles.

4°. Soutenez que ſes Envoyés & ſes Prophétes ſont des guides ſurs du chemin du ſalut : dites que vous aſſurez toutes ces choſes, & que vous n'avez pas la moindre envie d'en nier une ſeule.

5°. Affirmez qu'au jour du jugement les hommes ſeront interrogés & répondront ſur toutes leurs actions. Croyez tout cela & n'ayez point de doute ſur aucun de ces articles.

6°. Sçachez que le bien & le mal arrivent par l'ordre de Dieu.

CHAPITRE II.

De la Religion ou obéiſſance aux préceptes divins.

SI l'on vous demande ce que c'eſt que la Religion, répondez d'abord que vous croyez de tout votre cœur qu'il n'y a point d'autre Dieu

que Dieu, & que les obligations de la Religion sont de faire la priere; d'être absolument pur quand on la fait, & de n'y point manquer; de jeûner pendant la lune de Ramadan; de donner le quarantiéme de ses biens aux pauvres, pourvû cependant qu'on ait à part vingt-cinq écus dont on puisse se passer pendant un an, ou deux cens deniers & cinq chameaux.

Voilà quatre devoirs de la Religion: le cinquiéme est de faire le pelerinage de la Mecque: c'est un des points de la Loi, à condition qu'il n'y ait point d'impossibilité à l'exécuter.

Tels sont les points de la Religion qu'il faut que les grands & les petits sçachent. Au reste il ne sert de rien de les sçavoir, si on ne les pratique de cœur & de bouche. La science sans les œuvres ressemble à un arbre sans fruit. Acquittez-vous de tous ces devoirs exactement, ô mon ami: employez toute votre science à vous faire dans le Ciel un trésor de mérites. O

mon Dieu, votre grace eſt infinie & éternelle : accordez-nous-la à tous, afin que nous ſçachions & que nous pratiquions ces choſes.

CHAPITRE III.

De la pureté qui provient de l'Ablution légale.

O Vous, qui que vous ſoyez, qui vous préparez à la priere, ayez ſoin avant toute choſe de vous bien purifier : quand vous purifierez l'extérieur, Dieu purifiera l'intérieur. Nettoyez-vous le corps en faiſant une ablution générale : ſi vous ne trouvez pas d'eau, dirigez votre intention, & faites votre ablution avec du ſable.

Il y a trois ſortes d'ablutions : je vas les décrire toutes trois.

La premiere eſt celle à laquelle on eſt obligé.

La ſeconde, celle qu'on fait à l'imitation de Mahomet.

La troiſiéme enfin, eſt celle de dévotion.

Il faut, quand vous faites l'ablution & la priere, vous recueillir & être dans une poſture humble. Le premier compte que vous aurez à rendre au jour du Jugement, dans lequel tout ce qu'il y a de plus ſecret ſera révélé, ſera celui de la priere : ne manquez jamais de la faire, & quand vous la faites, n'y omettez aucune des conditions requiſes pour la bien faire, afin de n'être point humilié dans ce grand jour.

DE L'ABLUTION, *que nous partagerons en quatre.*

ARTICLE PREMIER.

Quatre choſes ſont d'obligation dans l'ablution ordinaire que l'on fait tous les matins & tous les ſoirs, dans le jour & dans la nuit; ſçavoir, de ſe laver

1°. Les mains.

2°. Le visage.

3°. Les bras jusqu'aux coudes.

4°. De se frotter sur le crâne la quatriéme partie de la tête.

C'est ainsi que nous l'ont appris les compagnons du Prophéte.

ARTICLE II.

Des pratiques de dévotion dans l'Ablution.

On peut pratiquer dans l'ablution dix actes de dévotion que faisoit Mahomet: je vas vous les expliquer l'un après l'autre.

Le premier est de dire : *Au nom de Dieu clément & miséricordieux.*

Le second est de se laver les mains avant de commencer l'ablution.

Le troisiéme, de se nettoyer les dents avec un cure-dent.

Le quatriéme, de se gargariser la bouche.

Le cinquiéme, de se nettoyer les oreilles.

Le ſixiéme, de ſe laver les endroits que la pudeur ordonne de cacher.

Le ſeptiéme, de ſe laver tout le corps trois fois.

Le huitiéme, de ſe nettoyer l'entre-deux des doigts des pieds.

Le neuviéme, de ſe peigner la barbe avec les doigts.

Le dixiéme, de renifler de l'eau.

Voilà proprement & abſolument tous les actes de dévotion qu'on peut pratiquer d'après le Prophéte dans l'ablution. Prenez bien garde qu'aucun des endroits de votre corps qui doivent être lavés ne reſte ſec.

ARTICLE III.

Des choſes qui ſont méritoires dans l'ablution.

Il y a, mon cher ami, ſix actes méritoires dans l'ablution : c'eſt ainſi que le porte la Tradition.

Le premier eſt de diriger ſon intention.

Le ſecond, de ſe laver avec ordre; ſçavoir, 1°. les mains juſqu'aux poignets: 2°. le viſage: 3°. les bras juſqu'aux coudes: 4°. le ſommet de la tête: 5°. les pieds juſqu'à la cheville.

Le troiſiéme, de commencer par ſe laver le côté droit avant le gauche, & de ſe purifier entierement en louant & béniſſant Dieu.

Le quatriéme, d'obſerver, avant que l'endroit que l'on lave ſoit ſec, de commencer à en laver un autre.

Le cinquiéme, de ſe frotter la tête.

Le ſixiéme enfin, de ſe frotter le col.

ARTICLE IV.

De ce qui rompt l'ablution, & en empêche les effets.

Si vous avez quelque ordure ou ſaleté ſur quelque partie de votre corps, ſoit derriere ou devant, cela nuira ſans contredit à votre ablution. Si vous avez quelque playe d'où il coule du ſang ou autre matiere, cela y ſera

le même tort : comme aussi s'il vous arrive de vomir, de faire quelque éclat de rire, quelque folie, ou de vous évanouir. Ne dites pas qu'éternuer ou rotter, en vous lavant, soit capable de rendre vaine l'ablution ; mais elle devient nulle, quand on se porte de l'eau à la bouche avec la main gauche, quand en se lavant le visage on y jette l'eau avec une telle précipitation qu'elle claque dessus, quand on crache dans l'eau ou qu'on s'y mouche, quand on jette les yeux sur des endroits que la pudeur ne permet pas de nommer, ou qu'on parle de dedans les commodités.



CHAPITRE

CHAPITRE IV.

De l'Ablution générale, ou de tout le corps.

ARTICLE PREMIER.

IL y a dans l'ablution générale trois choſes d'obligation : écoutez, & retenez-les bien ; c'eſt de vous laver la bouche, le nez & les endroits qui ſont d'obligation.

ARTICLE II.

Des actes de dévotion qui ſe peuvent pratiquer dans l'Ablution générale.

Cinq actes de dévotion peuvent être pratiqués dans l'ablution générale.

Le premier eſt de faire l'ablution particuliere, afin d'être net.

Le ſecond, de ſe laver trois fois tout le corps.

Le troiſiéme, de ſe nettoyer parfai-

tement les endroits que l'honnêteté défend de montrer.

Le quatriéme, de ſe bien laver les mains ; c'eſt par où l'on doit commencer.

Le cinquiéme, ſi les cheveux que l'on a à la tête ſont treſſés, d'en laver le bout ſans les détreſſer : c'eſt ainſi que nous l'ont appris les Sçavans.

ARTICLE III.

De la quantité d'eau qu'il faut pour faire l'Ablution.

Ne prodiguez ni votre ame ni vos biens : obſervez la défenſe expreſſe qui vous en eſt faite dans le Coraan. La diſſipation de vos biens & de votre ame étant un péché, ne vous imaginez pas que la diſſipation de l'eau ſoit permiſe. Fakhy a traité cette matiere fort au long : je vais vous en donner la ſubſtance.

Il faut pour l'ablution ſimple un

Batman [1] & demi d'eau, & quatre batmans pour l'ablution générale. Vous employerez d'abord à l'ablution ſimple un demi-batman pour vous laver par devant & par derriere, un autre demi-batman à vous laver les mains & le viſage ; & encore un demi-batman avec lequel vous vous nettoyerez les pieds : ceci eſt pour l'ablution ſimple.

Faites de même à proportion pour l'ablution générale : employez deux batmans & demi d'eau juſqu'à la tête, & un batman & demi pour l'ablution ſimple qu'il faut faire avant la générale, comme je vous l'ai marqué ci-deſſus : au reſte vous ne prendrez ces précautions pour la meſure de l'eau, que quand il n'y en aura que dans une cruche dans la maiſon où vous vous trouverez : car ſi vous étiez au bord de la mer, il n'y auroit point de mal à en faire de diſſipation.

[1] BATMAN. Le Batman eſt un poids de quatre livres & demie.

Article IV.

Des choſes qui obligent à faire l'Ablution générale.

O vous, qui voulez ſçavoir la Loi, ne ſoyez point pareſſeux : ne négligez point de demander tout ce qu'il eſt néceſſaire d'apprendre à ce ſujet. Si vous avez honte de le demander aujourd'hui, quelle réponſe ferez-vous demain à Dieu quand il vous fera rendre compte ?

Cinq choſes obligent l'homme & la femme à faire l'ablution générale :

1°. Quand les maladies périodiques d'une femme feront interrompues, & qu'elle ne ſçaura pas précifément dans quel tems elles doivent ceſſer ; alors, en faiſant l'ablution générale, elle ſera toujours pure ; il faut qu'elle la faſſe toutes les fois qu'elle voudra faire ſa priere.

2°. Quand ſes maladies périodiques l'auront abſolument quittée.

3°. Lorsqu'elle aura passé depuis ses couches, les quarante jours prescrits par la Loi, elle sera obligée de faire l'ablution générale : comprenez-le bien.

Les deux autres points concernent différentes especes d'impuretés, pour l'expiation desquelles il est ordonné de faire l'ablution générale, ou sur le champ ou du moins avant la priere ; l'honnêteté de notre langue n'a pas permis de traduire le texte.

CHAPITRE V.

De la façon de diriger son intention lorsque, faute d'eau, on est obligé de faire l'ablution avec de la poussière.

TROIS choses sont d'ordonnance divine dans l'ablution qu'on fait avec de la poussiere ; écoutez-les avec attention. Ce sont la volonté, l'intention, & le desir de se laver, faute d'eau,

avec de la terre, mais de la terre qui ſoit abſolument propre. Vous frapperez d'abord avec vos deux mains ſur cette terre, puis vous les leverez, & vous en frotterez le viſage. Vous appuyerez encore une fois vos deux mains à plat ſur cette terre, & vous frotterez vos bras : c'eſt là le principal : cette ablution eſt annullée par tout ce qui empêche l'effet de l'ablution ordinaire.

Si, étant en chemin pour vous rendre dans un endroit éloigné, vous faites votre priere, après avoir fait l'ablution avec de la terre, il faut vous laver avec de l'eau, auſſitôt que vous en rencontrerez, ſans quoi l'ablution précédente, que vous avez faite avec de la terre, ſeroit nulle.

Si, quand l'heure de la priere eſt venue, vous vous trouvez éloigné d'un mille de l'eau la plus proche, vous pouvez faire l'ablution avec de la terre, mais s'il n'y a pas un mille de chemin, cela ne vous eſt pas permis.

CHAPITRE VI.

De la Priere, partagée en quatre Articles.

ARTICLE PREMIER.

PRETEZ l'oreille, & écoutez attentivement ce que j'ai à vous dire de la Secte de Nuuman abou-Hanifé : je vais vous en découvrir la substance, & vous en expliquer les principaux points.

Il y a dans la priere douze choses d'ordonnance divine. Six de ces choses se font hors de la priere, & les six autres pendant le cours de la priere.

Celles qui se font hors de la priere sont :

1°. De diriger son intention.

2°. De dire : *Dieu est grand.*

3°. De se purifier.

4°. De se tourner du côté du Sud où sont la Mecque & Medine.

5°. De faire ſa priere dans un endroit net & propre.

6°. De couvrir avec ſoin ce que la pudeur défend de découvrir.

Celles qui ſe ſont pendant le cours de la priere ſont :

1°. De ſe lever.

2°. De réciter quelque choſe du Coraan.

3°. De s'incliner.

4°. De ſe proſterner.

5°. De s'aſſeoir à la fin de la priere.

6°. Quand on l'a finie, de donner le ſalut à ſa droite & à ſa gauche.

Moyennant tout cela la priere ſera parfaite.

ARTICLE II.

Des choſes néceſſaires dans la Priere.

Sept choſes ſont néceſſaires dans la priere : c'eſt ainſi que les Docteurs de la Loi nous l'ont appris.

Il faut d'abord dire le Fateha [1], &

[1] FATEHA. Le Fateha eſt le premier Chapitre du

réciter quelque chose du Coraan pendant les deux premieres inclinations : pendant les deux dernieres, on dit seulement le Fateha. La coutume est aussi de réciter quatre versets du Coraan, soit à l'imitation de Mahomet, soit par un pur acte de dévotion ; deux de ces versets se récitent de façon à être entendus, & les deux autres à basse voix : ce sont là les obligations de la priere.

La pause qui se fait au commencement, & l'action de s'asseoir à la fin, sont également d'obligation. Il est aussi nécessaire, dans la priere que l'on fait une heure & demie après le coucher du soleil, de réciter un verset du Coraan. Un des principaux devoirs est

Coraan : c'est une priere aussi commune chez les Musulmans, que l'oraison Dominicale chez les Chrétiens : les Musulmans disent le Fateha au commencement de leurs prieres, à leurs mariages, en commençant quelque entreprise, & généralement dans toutes les occasions où ils veulent implorer le secours de Dieu : on en trouvera la traduction dans mon Recueil des Rits & Cérémonies du Pelerinage de la Mecque, p. 6.

d'être recueilli, & dans une poſture modeſte : ceux qui voudront rechercher ces choſes en ſeront inſtruits. La priere dont nous avons parlé en dernier lieu, eſt d'une obligation plus étroite aux deux Baïrams[1].

ARTICLE III.

De l'obligation de ſe proſterner quand, par malheur, on a manqué à quelque choſe dans la priere.

Traitons auſſi de l'obligation que l'on contracte de ſe proſterner, quand on manque à quelque choſe dans la priere : découvrons-en les différentes difficultés.

Quand quelqu'un differe de faire ſa priere, ou qu'en la faiſant il manque

[1] BAÏRAM. C'eſt le nom des deux ſeules fêtes que les Muſulmans ayent dans leur Religion. La premiere eſt le premier de la lune de Chewal qui ſuit celle de Ramadan, pendant laquelle eſt leur carême : & la ſeconde qui eſt la plus ſolemnelle, le dixiéme de la lune de Zil-hiddgè, ſoixante & dix jours après la premiere.

à quelqu'une des obligations dont nous avons parlé ci-dessus, il faut qu'il se prosterne une fois de plus qu'à l'ordinaire : sans quoi sa priere, qui sera défectueuse, ne sera point valide. Il suffit qu'il se prosterne une fois, quand même il auroit manqué deux ou trois fois : pour cet effet, quand sa priere sera finie, il donnera d'abord le salut à sa droite, puis se prosternera, & ensuite il saluera à sa gauche.

Si l'Imam [1], pour avoir manqué à quelque chose dans sa priere, est dans le cas de se prosterner, les personnes qui ont fait leur priere avec lui ne sont point obligées de faire la même chose.

[1] Imam. C'est le Curé des Musulmans. Il faut sçavoir pour l'intelligence de cet article, que l'Imam se place au haut de la Mosquée à la tête de tous ceux qui assistent à la priere, & qu'il la fait à haute voix pour être entendu & suivi de toute l'assemblée, soit dans les prieres qu'il récite, soit dans les différentes postures qu'il prend.

ARTICLE IV.

Des choſes qui ſe pratiquent à l'imitation de Mahomet dans la priere.

On pratique dans la priere vingt choſes à l'imitation de Mahomet ; dix en paroles & dix en actions. Les verbales ſont au commencement de la priere, & conſiſtent à dire :

1°. *Mon Dieu, j'ai recours à vous.*

2°. *Au nom de Dieu clément & miſéricordieux.*

3°. *Amen.*

4°. *Secourez-moi, mon Dieu.*

5°. *O mon Dieu, écoutez-nous.*

C'eſt l'Imam qui dit ce dernier article, & le peuple répond :

6°. *Dieu, louange vous ſoit rendue.*

7°. On répéte le dernier article quand on s'incline.

8°. On le répéte auſſi quand on ſe proſterne.

9°. *Dieu est grand.*

Ces paroles doivent se dire, quand on se leve & qu'on s'assied.

10°. A la fin de la priere, on donnera le salut à sa droite & à sa gauche.

Les dix pratiques d'action sont :

1°. De lever les mains.

2°. De les porter aux cartilages de l'oreille.

3°. De se frotter avec la main le dessous du nombril par-dessus les habits.

4°. De croiser les mains, la droite sur la gauche : les femmes doivent les mettre sur leur sein.

5°. De poser les mains sur les genoux, quand on s'incline.

6°. De s'applattir le dos.

7°. D'écarter les genoux de façon que le ventre ne porte pas dessus quand on se prosterne.

8°. D'éloigner ses mains du dedans des cuisses.

9°. De s'asseoir [1] sur le pied gau-

[1] S'ASSEOIR. On doit observer pour l'intelligence

che, & non pas ſur le droit.

10°. De diſpoſer tellement ſes pieds que le bout des doigts ſoit tourné au Sud.

CHAPITRE VII.

Du nombre des choſes qu'on eſt d'obligation de pratiquer dans les cinq prieres qu'on fait tous les jours.

ARTICLE PREMIER.

SI l'on vous demande combien de choſes ſont de précepte divin dans les prieres que l'on fait pendant le jour & pendant la nuit, répondez qu'il n'y a en tout que dix-ſept inclinations, dont deux ſe font le matin, quatre à midi, quatre à l'Afr[1], deux au

de cet article, que les Arabes & les Turcs n'ont ni fauteuils ni chaiſes, & qu'ils s'aſſeyent ſur leurs pieds.

[1] Asr eſt l'heure ou le point qui diviſe le tems qui ſe trouve entre le midi & le ſoleil couchant.

ſoleil couchant, & les cinq dernieres une heure & demie après le coucher du ſoleil : voilà toutes les obligations.

La priere dont nous avons parlé à la fin de l'article ſecond, chapitre ſixiéme, eſt plus de dévotion que de précepte divin.

ARTICLE II.

Des choſes que Mahomet a ordonné de faire dans la priere.

Les Docteurs ont dit qu'il y en avoit douze, dont deux ſe font à la priere du lever du ſoleil, ſix à celle de midi, deux à celle du coucher du ſoleil, & les deux dernieres à celle d'une heure & demie après le coucher du ſoleil : toutes les autres qu'on pourroit faire ſeroient inutiles.



CHAPITRE VIII.

Du Jeûne.

ATICLE PREMIER.

LE jeûne, mon fils, conſiſte à réprimer & à vaincre ſes paſſions & ſes appétits ſenſuels; c'eſt-à-dire, à s'abſtenir du boire, du manger, & de l'uſage des femmes. Quand vous jeunez, il faut diriger votre intention à exécuter la volonté de Dieu. Si vous oubliez de le faire au commencement de la journée, n'y manquez pas ſi-tôt que vous vous en ſouviendrez, ſans cela votre jeûne ſeroit inutile. Au reſte on eſt à tems de l'offrir à Dieu juſqu'au coucher du ſoleil.

ARTICLE II.

Des choses qui rompent le jeûne.

Si une mouche ou un moucheron vous entroit dans le gosier; si vous vous faisiez saigner ou appliquer des ventouses, cela ne feroit aucun tort à votre jeûne, non plus que de vous oindre d'huile ou de vous mettre du Surmé [1] aux yeux. Il est aussi permis de mâcher du pain pour un enfant qui en a absolument besoin; mais il faut le rendre entierement, sans en rien avaler: autrement vous commettriez un péché. Or vous devez vous abstenir avec un soin extrême, de tout ce qui est péché. Apprenez donc ce qui rompt le jeûne & le rend inutile. Si un homme a commerce avec une

[1] SURME. Le surmè est une préparation d'antimoine dont les Orientaux font beaucoup d'usage pour se peindre les cils en noir, comme faisoit Jesabel selon la Bible.

femme, il eſt inconteſtable que ſon jeûne eſt rompu : & s'il le fait de propos délibéré, il eſt obligé pour expier cette faute, de s'abſtenir de ce commerce un autre jour qu'il ſera libre, & outre cela de faire une pénitence.

ARTICLE III.

Du jeûne volontaire.

Si vous vous engagez à jeûner, & que pour quelque néceſſité vous rompiez votre jeûne, la Loi vous oblige de le recommencer un autre jour. Le jeûne eſt rompu en mangeant de la pierre, de la terre, de la toile ou du papier; & alors on doit le recommencer un autre jour, ſans cependant être ſujet à aucune pénitence. Mais quand on a mangé quelque choſe de comeſtible, il faut & jeûner un autre jour, & faire la pénitence que nous allons marquer.

Quand quelqu'un ſuivant ſes paſ-

ſions rompt ſon jeûne en mangeant, ou en ayant commerce avec une femme, il doit, pour réparer ſa faute, faire un repas à ſoixante pauvres, ou jeûner ſoixante jours, ou donner la liberté à un eſclave pour ſatisfaire à la Juſtice divine : il choiſira une de ces trois pénitences, outre laquelle il jeûnera un jour, pendant lequel il fera plus de prieres qu'à l'ordinaire. C'eſt là la pénitence de ceux qui rompent le jeûne : tous les livres de la Loi en font mention. Si tu as le cœur pur, & que tu obſerves ces préceptes, cela te ſuffira, ô mon fils.

Louange ſoit rendue à Dieu de ce que cet ouvrage eſt fini. C'eſt un préſent que je fais aux vrais Croyans, afin qu'ils ſe reſſouviennent de moi. Il eſt compoſé de cent quatre-vingt ſeize vers. L'unique grace que je vous demande, mes freres, eſt, que ceux qui liront cet abrégé, compatiſſent aux fautes qu'ils pourront y trouver,

& les couvrent du rideau de la bienveillance ; qu'ils se contentent de ma bonne volonté, & qu'ils disent un Fateha [1] pour moi leur esclave.

[1] FATEHA. Voyez ci-dessus, pag. 72.





TRADUCTION

D'une Dissertation de ZEHNY EFFENDY, *sur les Sciences des Turcs, & sur l'ordre qu'ils gardent dans le cours de leurs études.*

ON commence par faire apprendre le *Sarf*, c'est-à-dire, la grammaire Arabe : ce Livre traite de la racine des mots, de la façon de s'en servir, de la différence de leurs nombres & de leurs genres, & enseigne comment d'un seul mot on en fait dériver une infinité d'autres. Il est divisé en trente-cinq chapitres, qui ont chacun un nom particulier, & traitent de différentes matieres. Le *Sarf* est expliqué par plus de cent Auteurs différens; il n'est cependant pas nécessaire de les lire tous. Pour sçavoir

bien ſon *Sarf*, il ſuffit d'en lire cinq à ſix.

Du *Sarf* on paſſe au *Nahw* ou Syntaxe : c'eſt une méthode qui donne des regles certaines pour ne point ſe tromper dans les terminaiſons des mots Arabes : cette connoiſſance eſt d'autant plus néceſſaire que chaque mot Arabe a mille terminaiſons différentes. Le *Nahw* a produit mille commentaires, & chacun de ces commentaires en a cinq, & même dix, qui leur ſervent d'explication ; mais parmi cette nombreuſe quantité de commentaires, il en eſt un intitulé *Kiaſié*, qui en a produit cinq cens, & que tous les Sçavans connoiſſent. Quand on a un peu d'eſprit & de mémoire, on parvient à ſçavoir aſſez bien ſon *Nahw*, en liſant ſeulement cinq à ſix de ces livres. Un homme vit trop peu pour pouvoir les lire tous.

Après le *Nahw* on étudie le *Mantik* ou Logique : cette ſcience prépare l'eſprit à apprendre la Théologie Sco-

laſtique, & la Philoſophie : elle péſe les penſées & donne des regles sûres pour diſcerner le vrai d'avec le faux. Le livre qui traite de cette ſcience eſt diviſé en neuf chapitres ; ils ont chacun un nom particulier, & conforme aux matieres qui y ſont traitées : je n'en dirai rien ici, car ce n'eſt que par la lecture de ces ſortes de matieres qu'on peut les connoître. Cet ouvrage eſt commenté par pluſieurs centaines de livres. Il ſuffit à un homme d'eſprit d'en lire cinq à ſix pour ſe mettre en état de ſçavoir ce qui en eſt.

Après la Logique on apprend les ſciences de *Maany*, de *Beïan*, & de *Bedii* : c'eſt la Rhétorique. Car toutes trois ſont, à peu de choſes près, une même ſcience : cependant nos Sçavans y mettent une petite différence ; & les expliquent ainſi.

Le *Maany*, diſent-ils, enſeigne à parler ſuccintement, à faire des amplifications, des tropes, des allégories, &c.

Le *Beïan* donne ſeulement des re-

gles pour expliquer les termes ou les endroits obscurs.

Le *Bedii* enseigne le choix qu'il faut faire des termes dans la composition. Ces trois sciences sont très-difficiles à entendre : aussi sont-elles commentées par une multitude presque infinie de livres.

Après ces trois sciences on étudie le *Kelam*, ou la Théologie Scholastique : c'est une science qui fortifie la foi en prouvant les principaux articles par le raisonnement. Le but principal de cette science étant l'essence de Dieu & de ses attributs, & l'un & l'autre étant l'objet de notre foi, il s'ensuit que la Théologie Scholastique fortifie la foi par les preuves qu'elle donne pour faire connoître l'essence de Dieu & les attributs de cet Estre suprême ; mais il ne seroit pas possible d'apprendre la Théologie Scholastique, si auparavant on n'avoit étudié la Logique. On a composé sur cette science un nombre infini de livres, qui lui servent de commentaires.

On paſſe enſuite au *Fikih*; c'eſt la Théologie poſitive & morale : elle renferme les loix de la Religion de Mahomet, & celles qui regardent la juſtice qu'on exerce envers les hommes, comme pour châtier un homme, pour le faire mourir, pour empriſonner, pour lapider, pour faire pendre, pour faire un contrat de mariage, pour répudier, pour affranchir un eſclave, pour témoigner en juſtice, prêter ſerment, prier, jeûner, aller en pelerinage, faire la guerre, &c. Cette ſcience a quatre baſes : 1°. l'Alcoran : 2°. les Hadis ou explications données par Mahomet : 3°. la commune opinion des Sçavans : 4°. les concluſions des loix énoncées dans l'Alcoran. Elle eſt très-noble & très-néceſſaire, puiſqu'elle nous inſtruit de ce que nous devons faire, & ſert à perpétuer notre Religion & à la tranſmettre à nos deſcendans : elle a produit un grand nombre de livres en forme d'explication ou commentaires.

Après le *Fikih*, on étudie le *Faraïz*,

qui enseigne comment, selon la Loi, on doit partager un héritage; ce que la loi accorde à une veuve, aux enfans, &c. Cette science a pour fondement : 1°. l'Alcoran : 2°. les *Hadis* ou explications données par Mahomet: 3°. la commune opinion des Sçavans : les conclusions tirées de l'Alcoran n'en sont point. Elle a besoin de l'Arythmétique, qu'on doit apprendre avant que de la commencer. Il y a cinq régles principales d'Arythmétique, l'addition, la multiplication, la division, la division par la moitié, & la soustraction : ces cinq régles en produisent une infinité d'autres, qui sont connues de ceux qui possedent cette science.

On étudie ensuite le *Hikmet* ou la Philosophie : c'est une science qui renferme l'extrait ou la quintessence des perfections de l'homme ; par elle nous parvenons à la connoissance de la Divinité.

La Philosophie a pour objets les êtres externes & leurs modes, autant que l'esprit de l'homme peut les connoître :

elle eſt très-difficile; auſſi a-t-elle produit des milliers de livres.

Après le *Hikmet* on étudie le *Hiet* ou l'Aſtronomie. La forme, la figure & le mouvement des aſtres ſont l'objet de cette ſcience; elle eſt très-noble & très-divertiſſante.

L'étude de l'Aſtronomie eſt ſuivie de celle du *Hindecè*, ou de la Géometrie, qui eſt expliquée comme la précédente par une infinité de livres.

A la Géometrie ſuccede l'étude du *Teſcir Couraan*, ou les interprétations de l'Alcoran. Elle explique ce divin livre pour en faire connoître le vrai ſens. Cette étude eſt la plus difficile de toutes celles dont nous avons parlé juſqu'à préſent: auſſi tous les Sçavans en ſont ſi rebutés, qu'il y en a fort peu qui ayent le courage de l'étudier à fonds: toutes les ſciences ci-deſſus ſervent d'inſtrument à celle-ci. Les livres qui contiennent les interprétations, & ceux qui les expliquent ſont ſans nombre: les uns ſont en deux volumes, les autres en cinq, & plu-

sieurs en dix, vingt, trente & quarante.

De-là on passe aux *Hadis* ou préceptes de Mahomet. Les dits & préceptes des Prophétes sont nommés *Hadis*: mais ce nom a été donné par excellence à ceux de Mahomet. Cette science est encore très-difficile, parce qu'il ne suffit pas de sçavoir le sens de ces sortes de dits, on doit de plus indiquer de qui on les tient; car ce n'est que par la preuve de l'autorité qu'on peut distinguer si le dit ou précepte est vrai, faux ou douteux. Un homme ne passe point pour sçavant dans cette science, s'il ne sçait cent mille de ces préceptes: c'est ce qui fait qu'aujourd'hui fort peu de gens sont réputés habiles dans les *Hadis*.

On étudie ensuite l'*Edab* ou Dialectique. Quelques-uns de nos Sçavans prétendent que la Dialectique devroit être étudiée après la Théologie Scholastique: mais ils se trompent, car la Dialectique enseignant l'art de disputer, & cet art n'ayant d'autre but que

d'apprendre à prouver ou à nier quelque propoſition par l'Alcoran & les *Hadis*; il s'enſuit que cet art eſt inutile, ſi auparavant on n'a étudié l'Alcoran & les *Hadis*. C'eſt pourquoi il ne faut s'appliquer à la Dialectique qu'après ces ſciences, afin que les ſçachant on puiſſe diſputer à coup sûr.

Il eſt hors de doute que les Sciences dont nous venons de parler ne ſoient néceſſaires; mais comme il eſt très-difficile, pour ne pas dire impoſſible, de les ſçavoir toutes parfaitement; il ſuffit d'avoir une teinture de chacune pour mériter le nom de Docteur. Si cependant on n'en ſçavoit qu'une, mais qu'on la ſçût bien, on pourroit paſſer pour Sçavant, avec cette différence, qu'on ajouteroit au nom de ſçavant celui de la ſcience dans laquelle on excelleroit, comme ſçavant Grammairien, ſçavant Logicien, &c.

La fin qu'on doit ſe propoſer dans l'étude de toutes ces Sciences, eſt de parvenir à celle de *Teçawouf*; c'eſt la

Théologie mystique ou la contemplation : cette science a plusieurs noms. On l'appelle *Yïlm Ilahy*, la science de Dieu ; *Yïlm ledun*, la science infuse ; *Yïlm chuhoud*, l'intelligence ; *Yïlm urfan*, la science des sciences ; *Yïlm ïakin*, la science certaine qui nous approche de Dieu. Elle a encore d'autres noms aussi nobles que ceux-ci ; car elle est telle que les expressions sont trop foibles pour en pouvoir donner une juste idée : c'est un état extatique, qui ne peut être connu que par l'expérience. Les Saints seuls en sont en possession, mais ils n'y parviennent que par la violence qu'ils se font pour dégager leur esprit des choses terrestres, & cette violence consiste dans la privation de toutes choses : car pour ne penser qu'à Dieu, & n'être qu'à lui, il faut oublier tout le reste. C'est le but de cette science ; mais où trouve-t-on présentement de vrais contemplatifs ?

Outre les sciences ci-dessus mentionnées, il en est d'autres qui pour

leur grande utilité méritent d'avoir place ici.

La premiere eſt celle des *Tarikhs*, ou de la Chronologie : c'eſt une ſcience que nous définiſſons le miroir de tous les tems, puiſqu'elle nous préſente les événemens de tous les ſiécles, depuis Adam juſqu'à nous : par elle nous ſçavons qui ſont ceux qui ont exiſté, les Prophétes, les Saints, les Philoſophes, les *Ulemas* ou Docteurs, les Princes & leurs Miniſtres. Rien n'échappe à ſon exactitude ; chaque jour fait ſon occupation ; tout ce que le tems emporte par ſa rapidité, elle le rapproche & nous le rend toujours préſent : c'eſt par-là qu'elle nous eſt ſi utile. En vain tenteroit-on de déterminer la quantité de livres que nous avons ſur cette matiere.

La ſeconde ſcience très-utile à l'homme eſt celle de *Tibb*, la Médecine. Elle fait connoître les différentes maladies de l'homme, & enſeigne comment on doit les traiter : elle renferme auſſi la connoiſſance des propriétés des

minéraux, des simples & des animaux; quelles sont les matieres dont on tire les remedes propres pour chaque maladie : cette science qui est très-noble est expliquée dans plusieurs milliers de livres.

La troisiéme est celle de *Taabir-Khab*, l'interprétation des songes. Cette science enseigne l'art d'expliquer les songes, & d'en tirer des présages heureux ou malheureux: elle a des difficultés extraordinaires. Les Docteurs en cette science sçavent les résoudre, & n'ont pas peu d'occupation: car on n'entend parler ici que de songes surnaturels.

La quatriéme est la science de *Nudjoum*, ou l'Astrologie, qui par l'aspect de la différente situation des astres & des planettes, fait connoître leurs bonnes ou mauvaises influences.

La cinquiéme est celle de *Inchah*, ou la maniere de composer des lettres. Par elle on apprend comment on doit écrire des lettres pour les Princes, les Vizirs,

Vizirs, les Grands, & généralement pour tout le monde, ſelon le rang & la condition d'un chacun ; on en trouve beaucoup de modéles qui peuvent être de quelque utilité;mais comme les affaires ne ſont pas toujours les mêmes, il eſt impoſſible qu'on puiſſe faire un *Inchah* univerſel ; outre cela un eſprit ordinaire n'eſt pas capable d'exécuter un pareil ouvrage, puiſque le plus profond & le plus cultivé y réuſſiroit à peine.

La ſixiéme eſt la ſcience de *Aarouz* : la Poëſie. Elle enſeigne les différentes cadences des vers, car ſans la connoiſſance des regles qu'elle en donne, on ne peut pas verſifier ; il y a pluſieurs eſpeces de vers : Chahidy en marque vingt-huit dans ſa nomenclature poëtique. Il y a une des parties de la poëſie appellée *Kaſiè*, dont les vers ſont tous d'une même rime.

Nous avons encore pluſieurs autres ſciences qu'il n'eſt pas poſſible d'expliquer ; auſſi ſont-elles plus merveilleuſes qu'utiles.

Préfentement, voici ce que je penfe de toutes les Sciences dont j'ai fait l'analyfe : je les compare chacune à autant de mers profondes ; il fuffit donc qu'un homme d'efprit en prenne une petite goute de chacune pour fe défalterer & fe cultiver l'efprit ; autrement s'il entreprenoit d'apprendre à fond chaque fcience, le profit n'égaleroit pas la peine, & ce travail feroit trop long & trop peu fructueux : je crois même que les années de Noé feroient un terme trop court pour une femblable entreprife : perfonne je penfe ne me démentira. Mais que fais-je ? je prolonge un peu trop mon difcours : il eft tems de retenir ma plume & de la laiffer repofer : ainfi je finis, ne le trouvez pas mauvais. Fait l'an de l'Hegyre 1152, qui revient à l'an 1739 de l'Ere Chrétienne.



RELATION

De l'Isle de Chio, faite sur le lieu par l'Auteur.

O*gni promesso debito*, dit l'Italien. Je veux donc m'acquitter aujourd'hui envers vous, Monsieur, & me rendre à vos ordres en vous faisant part des observations que j'ai faites sur l'Isle de Chio, pendant un séjour de quatre mois. J'ai eu l'honneur de vous marquer par ma derniere lettre, que ma santé m'a fait entreprendre ce voyage pour consulter les Médecins de cette Isle, & respirer le bon air dont on y jouit; je m'en trouve assez bien jusqu'à présent, & j'espere, si cela continue, de me rétablir entierement.

L'Isle de Chio est située dans l'Ar-

chipel, entre Samos & Metelin, à quinze milles de diſtance de la terre ferme de Natolie. Elle a environ cent milles de circonférence, & s'étend en longueur du Nord au Sud. La ville de Chio eſt ſur le rivage de la mer, vers le milieu de la longueur de l'iſle à l'Eſt: elle eſt défendue par un bon château dont les fortifications ont été faites à différentes repriſes par les Genois, les Venitiens & les Turcs. La mer baigne à l'orient les murailles de ce château, & en remplit les foſſés quand on veut: c'eſt la ſeule fortification qu'il y ait ſur toute l'iſle, qui a cependant pluſieurs bonnes rades. auſſi quand les Venitiens s'en emparerent en 1693, ils firent leur deſcente ſans grande oppoſition à la rade de Sainte-Helene au ſud de l'iſle. Au premier coup de canon qu'ils tirerent, tous les gens de l'iſle, Turcs & Chrétiens, qui s'étoient rendus ſur la plage de ce nom, pour s'oppoſer à leur deſcente, s'enfuirent & laiſſerent le

champ libre aux Venitiens. Leur Général a pû dire de cette conquête, *Veni, Vidi, Vici*; mais les Turcs la reprirent, après six mois & six jours. Le Général *Zeno* qui l'avoit prise, & qui y commandoit pour la République, l'abandonna le 13 Mars 1694, après cinq jours d'une vigoureuse défense, prévoyant ne pouvoir continuer, faute de vivres & de munitions, au lieu que l'armée Turque en tiroit abondamment de la terre ferme vis-à-vis de l'isle.

On compte aujourd'hui dans l'isle de Chio, environ cent vingt mille ames; elle étoit plus peuplée autrefois. Le nombre des habitans, sur-tout des Catholiques, a beaucoup diminué depuis que les Venitiens ont abandonné l'isle. La moitié des habitans occupent les villages, & l'autre moitié la ville.

Tous les habitans des villages sont Grecs schismatiques.

Il y a dans la ville ſept mille Turcs ; dont la plûpart parlent le Grec vulgaire auſſi-bien que le Turc, de même que ceux des royaumes de Candie & de Morée, ſoit parce qu'ils ſont renégats ou deſcendans de renégats Grecs, ſoit parce que les Turcs de ces pays épouſant ſouvent des femmes Grecques, qui ne ſçavent pas la langue Turque, les enfans apprennent dès leur bas âge la langue de leur mere.

On y compte mille ſept cens ſoixante & ſix Catholiques, dont quatre cent payent le tribut ; ce ſont les hommes & les jeunes gens depuis l'âge de quatorze ans [1]. Le reſte du nom-

[1] Les Turcs fixent la virilité à quatorze ans ; uſage qu'ils tirent apparemment des Hébreux qui l'ont établie à treize ans & un jour. C'eſt à cet âge qu'ils marient leurs enfans, & qu'ils leur font obſerver le jeûne du *Ramazan*. Ils ſuivent la même regle pour exiger des Chrétiens & des Juifs le tribut, dont il y a trois différentes taxes ; ſçavoir, 33 liv. pour les riches, 16 liv. 10 ſols pour les gens d'un état médiocre, & 8 liv. 5 ſ. pour le bas peuple.

bre ci-dessus est rempli par les femmes, les filles & les petits enfans.

Il y a cinquante & un mille Grecs Schismatiques, qui comme ceux de la campagne sont extraordinairement entêtés de leurs erreurs. Ils haïssent les Latins à outrance, & plus que ne font les Grecs de tous les autres pays du Levant.

On y voit de plus deux cens Juifs qui sont misérables, & habitent dans le château avec les Janissaires : les Chiots sont encore plus fins qu'eux, & ils ne trouvent pas à faire leurs affaires dans cette isle.

Aucun Chrétien ne peut loger ni coucher dans le château ; ils y vont seulement pendant le jour pour leurs affaires, & doivent en sortir avant le coucher du soleil, qui est l'heure à laquelle on léve les ponts qui donnent la communication avec la ville. Les Européens, sur-tout ceux qui sont habillés à la Françoise, sont difficilement introduits dans cette forteresse,

que les Turcs gardent avec ſoin. On voit encore les armes des Genois à pluſieurs endroits de ſes murailles, & dans leur enceinte pluſieurs grands palais ruinés qui ont ſur leurs portes les armes des Juſtiniani, qui y commandoient.

Le commerce de l'iſle conſiſte en ſoye & ſoyeries, térébenthine, maſtic, oranges douces & ameres, cédres ou poncires, & limons.

L'on retire, année commune, environ vingt-quatre mille livres de ſoie, qui ſe vend huit à dix francs la livre. Mais comme les manufactures de damas, damaſchettes en or & en argent, ſerges croiſées, ſatins unis & rayés, portieres, tapis, ceintures & turbans qui ſont une eſpece de gros-de-tours mêlé d'or & d'argent, & les ceintures & bourſes en rezeaux, &c. conſomment une groſſe quantité de ſoye; les iſles de l'Archipel, la Morée & la Natolie, en fourniſſent ici environ cent cinquante mille livres qu'on ap-

porte brute, & à laquelle on peut dire que tous les habitans de la ville, hommes, femmes & enfans, travaillent pour gagner leur vie. Le Chiot est fort laborieux, & travaille assiduement toute la journée, l'été comme l'hiver; l'hiver même il passe encore une partie de la nuit au travail.

Les soyeries sont portées dans tout le Levant, sur-tout à Constantinople, à Smirne, au Caire, & à Salonique; mais depuis trois à quatre ans le commerce des damaschettes est beaucoup tombé, & de dix-huit cens métiers que l'on comptoit autrefois, il n'y en a plus que six cens.

Ces étoffes n'ont ni la beauté, ni la bonté de celles de France & de Venise, sur-tout les damaschettes, qui sont fort légeres. C'est précisément ce que demandent les Turcs; ils aiment mieux acheter tous les ans un habit neuf de médiocre valeur, que d'en prendre un bon qui leur dureroit plusieurs années. C'est pour la même rai-

ſon que les draps des manufactures de Languedoc ont un ſi grand débit dans la Turquie, au préjudice de ceux d'Angleterre & d'Hollande, qui ſont meilleurs & coûtent davantage.

Le Maſtic eſt la gomme ou réſine qui coule naturellement & par inciſion du lentiſque. Tous les habitans de Chio, de même que les femmes & filles de Conſtantinople & de Smirne, mâchent volontiers cette drogue que la chaleur & la ſalive ramoliſſent dans la bouche où elles la paîtriſſent avec la langue, & la ſoufflent comme des bouteilles, qu'elles font enſuite crever dans la bouche avec bruit : ce qui eſt un grand divertiſſement pour elles. C'eſt un de leurs amuſemens quand elles ſont en compagnie, & elles regardent comme une galanterie d'approcher leur bouche du viſage de quelqu'un pour le ſurprendre par ce bruit, & lui faire ſentir l'odeur du maſtic qui, dans le fond, n'eſt pas déſagréable. Cette drogue eſt ſtoma-

cale : c'est pourquoi, quand elles en mâchent, elles avalent leur salive : mais à la suite du tems leurs dents se déchaussent, & paroissent d'une longueur qui dégoute. En général, on peut dire qu'il n'y a pas de Chiote qui ait de belles dents.

On détrempe aussi le mastic dans de l'eau, dont on se sert ensuite pour pétrir du pain. Ce pain qui conserve le goût de mastic, est stomacal & agréable à la vûe par sa blancheur ; il est friand & cher, parce qu'on n'y employe que la plus fine fleur de farine, & que le mastic vaut ordinairement quarante sols la livre en contrebande, & le double chez l'Aga fermier, qui a seul le privilege de le vendre.

Les villages, aux environs desquels se trouve le mastic, sont au nombre de vingt. Ils sont presque tous au sud de l'isle, vers le Cap-Mastic, qui prend son nom de cette drogue. Les arbres de lentisque sont épars çà & là dans

la campagne, & appartiennent au Grand Seigneur. Il a accordé de grands privileges aux payſans de ces villages pour les entretenir & faire la récolte du maſtiç: ces habitans, quoique Chrétiens, portent le turban blanc comme les Turcs: ils jouiſſent d'ailleurs de différens privileges: ils ont des cloches dans leurs Egliſes. Ils ne payent pour tribut que la plus petite des taxes, & ils ſont exempts de tous autres droits, impoſitions & corvées, de quelque nature que ce puiſſe être. Un Aga particulier qui prend tous les ans cette ferme à Conſtantinople les gouverne, ſans qu'ils ſoient ſoumis à la juriſdiction ordinaire de l'iſle.

Moyennant ces privileges, ils ſont obligés d'entretenir les arbres, de bien battre, applanir & balayer le terrain qui eſt deſſous, aux approches de la récolte, afin que le maſtic qui y tombe ſoit clair & net. Ils ſont chargés de le recueillir avec des pinces ſur les arbres, & avec la main quand il eſt à

terre, de nettoyer celui qu'ils ont ramassé, & d'en ôter la poussiere qui s'y attache toujours malgré le soin qu'ils prennent de tenir la place nette. Lorsque le mastic est bien nettoyé, ils le séparent selon ses différenres qualités.

Le plus estimé est net, clair & en larmes; on le recueille ordinairement sur l'arbre, avant qu'il en coule beaucoup, ou qu'il tombe à terre. Toute cette premiere qualité va au Serail du Sultan à Constantinople; celui qui a été ramassé au pied des arbres est toujours mêlé d'un peu de terre: il n'est ni clair ni en larmes, mais en morceaux ronds, longs, informes & louches; on n'en envoye au Serail que la quantité qui manque à la premiere qualité, pour en faire soixante mille livres pesant.

C'est la taxe que l'Aga fermier doit envoyer tous les ans au Serail du Sultan. Chaque village est taxé à trois mille livres l'un portant l'autre, ou à

deux mille écus en argent comptant, au défaut de maſtic ; & comme on en recueille toujours beaucoup davantage, même dans les plus mauvaiſes années, le Fermier achete le ſurplus des ſoixante mille livres des payſans, ſur le pied de quarante ſols & quelque choſe de moins la livre, & la revend enſuite, par privilege excluſif, trois à quatre francs, & il a droit, non ſeulement de ſaiſir tout celui qu'il trouve n'avoir point paſſé par ſes mains, mais encore de punir les payſans qui l'ont vendu en contrebande. Il peut envelopper dans cette punition tous les habitans d'un village, quand il ne peut connoître le particulier qui a fait la contrebande ; c'eſt ce qui oblige ces payſans à s'obſerver exactement les uns les autres, & à fermer pendant la nuit les portes de leurs villages dans le tems de la récolte, afin que perſonne n'aille ramaſſer le maſtic ſur le terrain de ſon voiſin, pour en faire une proviſion

qu'il pourroit ensuite vendre à loisir.

Les paysans ont un mois pour nettoyer le mastic & le mettre en état d'être délivré au Fermier, qui depuis l'onziéme Novembre parcourt tous les villages pour lever les soixante mille livres du Serail, & acheter le reste.

Depuis le commencement de la récolte, jusqu'à ce que le Fermier ait enlevé toute cette drogue, il y a des gardes jour & nuit aux gorges des montagnes par lesquelles on entre dans le Cap-Mastic. Ces gardes visitent avec soin ceux qui passent, afin que personne n'en emporte. Quand le garde de l'Aga fermier vient à la ville, il est accompagné de tambours & de flûtes, & amené par les paysans des villages qui ont recueilli le mastic; ils vont le porter au château avec beaucoup de réjouissances.

Quelquefois l'Aga, qui prend la ferme du gouvernement, du tribut & des douanes de l'isle, prend aussi celle

du maſtic dont la récolte peut monter, année commune, à cent cinq mille livres peſant. Il y a dans pluſieurs autres quartiers de l'iſle des arbres de lentiſque qui ne produiſent point de maſtic.

On diſtingue quatre ſortes d'arbres de Maſtic, ſçavoir, *Skinos*, *Skinos aſpros*, *Votomos* & *Piſcari*, ſous leurs noms Grecs. Le *Skinos* & le *Skinos aſpros*, produiſent le plus beau maſtic, c'eſt-à-dire, le plus tranſparent & le plus ſec: on l'appelle maſtic mâle. Ces deux arbres ſe reſſemblent ſi parfaitement qu'on les confondroit, ſi le *Skinos aſpros* ne différoit de l'autre par un peu plus de fécondité.

Le *Votomos* a la feuille plus petite, & eſt ordinairement plus étendu que les autres: il eſt le ſeul qui porte des bayes ou graines, qui ſont aſſez ſemblables à celles du lentiſque ſauvage. On en recueille très-peu de maſtic; mais il eſt mâle & d'une bonne qualité.

lité. Ces graines ne se peuvent ramàsser avant le 15 de Septembre, qui est le tems de leur maturité. Ceux qui cultivent l'arbre de mastic n'en font aucun cas, & ne sçauroient s'imaginer qu'elles puissent être prolifiques, comme quelques-uns l'assurent.

Le *Piscari* est beau, touffu, & forme une espece de buisson qui s'arrondit en s'élargissant jusqu'à terre ; sa feuille est plus large que celle des autres ; il est le plus fécond de tous. Son mastic coule si abondamment, qu'on en ramasse quelquefois des morceaux de la largeur d'un écu ; mais il est opaque, mou, se seche difficilement, & se ramollit à la moindre chaleur : aussi est-ce la qualité la moins estimée. Ce mastic est appellé mastic femelle.

Ces arbres fleurissent tous en Mars ; leur fleur a la forme d'une grappe : il n'y a, comme j'ai dit, que le Votomos qui porte graine.

Les paysans destinés à la culture de

ces lentiſques féconds, les plantent en Janvier, ou par bouture, ou par ante; mais il n'y a que les branches du Piſcari, qui puiſſent ſervir à cette réproduction; les branches des autres, c'eſt-à-dire, de ceux qui donnent le maſtic mâle, n'y ſont propres en aucune façon.

Cette particularité ſera ſans doute une découverte à ſuivre pour les Naturaliſtes, qui admettent deux ſexes parmi les arbres & les plantes. Eſt-il rien en effet de plus favorable à cette opinion, que l'inhabilité de réproduction dans le Skinos, le Skinos aſpros & le Votomos; & la vertu réproductive, jointe à la fécondité ſi remarquable, qui fait le caractere diſtinctif du Piſcari? La diſtinction de *maſtic mâle*, & de *maſtic femelle*, ne ſemble-t-elle pas auſſi nous déſigner la différence du ſexe des arbres qui le produiſent?

Un mois environ après la premiere récolte du maſtic, c'eſt-à-dire, au commencement de Juillet, on fait au

tronc & aux principales branches de l'arbre de légeres saignées par où cette gomme précieuse découle jusqu'à terre; il en reste quelques larmes sur l'arbre, qui forment le mastic le plus fin: quoiqu'au bout de huit jours elle soit condensée & durcie, on n'en fait la premiere cueillette que le 16 d'Août vieux stile. Elle dure huit jours consécutifs, après lesquels on recommence à saigner les arbres jusqu'au quatorziéme Septembre, & l'on fait la troisiéme cueillette qui dure encore huit jours. Depuis cette huitaine on ne saigne plus les arbres, qui cependant ne cessent de donner du mastic, qu'on recueille les lundi & mardi de chaque semaine, jusques au huitiéme Novembre, jour où cesse cette récolte, & après lequel il est défendu sous des peines très-grieves de la continuer.

La culture de ces arbres consiste à labourer en hiver, à une certaine distance, la terre qui est autour d'eux, &

à entretenir dans une grande propreté celle qui ſe trouve à leur pied & ſous quelques-unes de leurs branches, qui ſont preſque rampantes.

La Térébenthine de Chio eſt fort eſtimée, mais cette iſle n'en produit qu'environ douze cents livres. Elle ſe vend ordinairement ſur le pied de vingt ſols la livre. Le térébinthe porte un fruit dont les Chiots, ſur-tout les femmes, ſont auſſi friands que les becfiques qu'on prend à la gluë ſur cet arbre. Ce fruit qui vient par bouquets comme celui du ſureau, eſt rouge avant de mûrir, & verd quand il eſt mûr: le goût en eſt un peu âpre, & la qualité fort chaude. Les Chiots le mangent avec beaucoup de plaiſir, lorſqu'il eſt parvenu à ſa maturité, & en ſalent dans la ſaiſon pour le conſerver toute l'année: ils diſent qu'il eſt fort ſtomacal. La peine qu'on prendroit pour planter des térébinthes ſeroit inutile, auſſi n'en plantent-ils point: ils ſe contentent de cultiver

ceux qui viennent naturellement, dont on attribue la production à la fiente des petits oiseaux qui en ont mangé le fruit. La récolte de la térébenthine se fait au mois de Septembre.

Les oranges douces, les poncires & les limons sont d'un gros revenu pour cette isle, qui en retire, année courante, quatre cens cinquante mille livres. On porte à Constantinople ce qu'il y a de plus beau & de plus sain. Les qualités inférieures, & les fruits qui sont tombés des arbres, sont portés à Smirne : on a le tems de les y vendre avant que d'être gâtées, parce que les batteaux font le trajet en un jour ou deux. Les oranges valent vingt-cinq à trente francs le millier, & les limons la moitié moins. Il arrive quelquefois que les vents du Nord ferment les portes de la Mer Blanche à Constantinople pendant long-tems, & font ensuite vendre ces fruits le double des prix ci-dessus ; mais cet avantage n'est que trop compensé par la perte

que l'on ſouffre aſſez ſouvent, lorſque les voyages ſont longs & que le fruit ſe gâte en chemin, malgré les précautions qu'on prend de l'arranger par couches ſur des lits de feuilles de laurier-roſe, & de faire rogner les ongles à ceux qui le cueillent ſur les arbres. La plus grande partie de ces fruits vient dans une plaine appellée *le Campo*, au ſud de la ville : nous en parlerons bientôt, de même que de l'autre plaine qui eſt au Nord.

Les villages de l'Iſle ſont au nombre de ſoixante ; j'ai déja parlé de ceux dans le territoire deſquels on recueille le maſtic : je paſſe aux autres, ceux-ci n'ont rien de fort remarquable. Il y en a quarante dont les maiſons ſont bien bâties en pierre, & couvertes de bons toits ; elles ſont la plûpart quarrées en forme de tours, & ont aujourd'hui des eſcaliers de pierre ; il y a quarante ans que l'on n'y montoit qu'avec des échelles que l'on tiroit enſuite en haut pour être à l'a-

bri des voleurs & des pirates qui faisoient souvent des descentes dans l'isle. Les villages sont clos par les murs des maisons : les ruës en sont pavées, & le paysan y est moins misérable que dans plusieurs autres endroits de la Turquie. Il est fort laborieux, & on ne voit pas sur l'isle un pouce de terre qui ne soit cultivé ; mais comme il y a beaucoup de montagnes de pierre, elle produit fort peu de denrées, & l'on y trouve peu de bestiaux : ce qui fait que les vivres y sont plus chers qu'à Smirne de vingt pour cent.

Les vins de Chio sont célébres depuis long-tems, & inspirent, dit-on, la gayeté qui ne manque pas dans ce pays : elle passe même souvent les bornes, & va jusqu'à une folie assez aimable. Cette folie a fait dire qu'un Chiot sage étoit une chose aussi difficile à trouver qu'un cheval verd : je crois ce proverbe Grec assez vrai, & que l'un est aussi rare que l'autre. Au reste le meilleur vin se fait ici en mê-

lant enſemble ceux de différens quartiers, qui ſeuls ne ſont pas bons. Le Chiot boit volontiers après ſon travail, & les jours de Fête & de Dimanche. Comme les vins de l'iſle ſuffiſent à peine pour la conſommation d'un tiers de l'année, l'on y en porte de Scopoly, Micony & Samos, qui ne ſont pas ſi bons que ceux de l'iſle à beaucoup près, mais qui étant à meilleur marché de la moitié, conviennent mieux aux Chiots qui ſont fort économes, pour ne pas dire avares.

Il y a ſur l'iſle beaucoup d'oliviers qui rapportent de fort belles olives, & d'aſſez bonne huile, mais en petite quantité pour un pays de Grecs qui mangent maigre à l'huile les trois quarts de l'année, ſans s'en diſpenſer que pour des raiſons bien fortes; car l'adultère, la fornication, le larcin & l'homicide, ſont regardés comme des péchés légers en comparaiſon de la violation de l'abſtinence. Les Grecs, pour la plûpart, ne connoiſſent point

le jeûne, & mangent à toute heure du jour en carême, & les jours de jeûne; en récompense leur abstinence est fort rigide: l'usage du poisson leur étant interdit, ils ne se nourrissent que d'herbes, de légumes & de coquillages; ils tirent des huiles du royaume de Candie, & de l'isle de Metelin. Ils ont quatre carêmes par an, celui de Pâques, celui des Apôtres avant la Saint Pierre, celui de l'Assomption, & celui de la Toussaint.

Le bled, l'orge & les fruits y viennent aussi en fort petite quantité, & l'on n'y pourroit vivre sans le secours de la terre-ferme qui y envoie journellement toutes sortes de denrées, fruits, bestiaux, bois & charbon: il n'y a point de bois sur l'isle.

Les eaux de Chio sont fort bonnes, & l'air en est pur; la mer y donne beaucoup de poisson, mais comme on l'a mis en ferme, il vaut ordinairement quatre & quelquefois six sols la livre. Le bœuf vaut quatre sols la li-

vre, & le mouton ſix ; le gibier y eſt à bas prix.

Tchechmè eſt à proprement parler la mere nourrice de Chio, dont il n'eſt éloigné que de dix-huit milles ; c'eſt un gros bourg ſur la côte d'Aſie, vis-à-vis Chio : ſon port qui eſt bon, eſt défendu par un château qui le met à l'abri des inſultes des Corſaires. Tous les jours il vient de Tchechmè à Chio pluſieurs gros batteaux remplis de toutes ſortes de proviſions, que les gens de ce bourg vont acheter dans les villages voiſins du leur pour les vendre ici.

Tchechmé eſt ſitué dans une belle contrée ; les eaux & l'air y ſont excellens, & toutes les choſes néceſſaires à la vie y abondent : les Négocians Européens qui ſont établis à Smirne ſeroient beaucoup mieux à Tchechmè, qui n'eſt éloigné de Smirne que de quatorze heures ; on a réſolu pluſieurs fois de faire cette tranſlation, pour ſe mettre à l'abri des accidens du feu &

des tremblemens de terre, dont on est souvent incommodé à Smirne. On y étoit engagé par la facilité que les Caravannes auroient eue à venir à Tchechmé comme à cette derniere ville : le commerce s'y feroit beaucoup plus aisément, par rapport à la navigation, puisque les vaisseaux feroient leurs voyages avec plus de célérité, moins de dépense & de risque, sur-tout en tems de guerre, à cause de la difficulté qu'il y a pour entrer & sortir du golphe de Smirne, dont le cap est fort propre pour une croisiere. L'appréhension d'y être attaqué par les Anglois me retient ici depuis un mois à attendre un vaisseau neutre sur lequel je puisse me rendre en sûreté à mon poste de Smirne. Vous n'ignorez pas, Monsieur, que cette ville a été ruinée sept fois par des tremblemens de terre, & rebâtie autant de fois. Je pense qu'aujourd'hui les Négocians ne pourroient pas la quitter, parce que la cessation du commerce devant na-

turellement la réduire à très-peu de chose, le revenu de la Sultane-Mere, de l'appanage de laquelle elle fait partie, en diminueroit considérablement.

Smirne fournit à cette isle toutes les marchandises d'Europe dont elle a besoin : les marchands Chiots établis à Smirne les achettent des Européens & les envoyent ici à leurs associés. Le Chiot naît Marchand, & fait seul tout le commerce qu'il y a à faire dans son isle, sans avoir besoin de Censal. Les établissemens que pourroient faire ici les Européens seroient ruineux pour eux.

L'on consomme ici tous les ans quinze ballots de drap Londrine seconde de France, qui se vend sur le pied de six francs le pic : c'est une mesure qui a vingt-cinq pouces.

Quatre ballots de Serge de France, à trente sols le pic.

Autant de Serge d'Angleterre, à quarante-cinq sols le pic.

Trois ballots Drap-Londres d'An-

gleterre, à quatre livres dix sols le pic.

Huit ballots de drap de Hollande de trois qualités; la premiere, à dix livres dix sols le pic; la seconde, à neuf livres quinze, & la troisiéme, à neuf francs.

Trente quintaux de sucre en pain, à seize sols & demi la livre.

Quarante quintaux de cassonade, ou sucre non raffiné en poudre, à quinze sols la livre.

Huit quintaux de poivre, à vingt-neuf sols la livre.

Depuis la guerre de la France avec l'Angleterre, les draps & les serges ont augmenté de vingt pour cent, & le sucre & le poivre d'un tiers pour cent.

On ne vend point ici de caffé de l'Amérique, comme dans les autres pays de Turquie, où il s'en fait une grosse consommation. Il est défendu au moulin, ou pour parler plus juste, au pilon public, de le brûler & de le piler: car les Turcs pilent le caffé au

lieu de le moudre ; & ils croient que cette façon de le préparer le rend beaucoup plus fin & plus délicat.

Chio avoit autrefois des Pachas pour Gouverneurs ; mais la Porte n'y envoye aujourd'hui qu'un ſimple Mucellem, ou un Mouhacil : ce ſont des Fermiers ou Gouverneurs du ſecond ordre, qui afferment tous les revenus de l'iſle. Ces revenus ſont attribués au Selikhtar-Aga, ou Porte-ſabre du Grand Seigneur, & grand Maréchal de ſa Cour. Ils rapportent cinq cent vingt-cinq mille livres, quand le maſtic y eſt compris : ce qui arrive quelquefois. De plus ces Fermiers retirent les droits de tout ce que l'iſle produit : ils afferment auſſi les douanes & le *Kharatch*, ou tribut des Chrétiens & des Juifs.

La juſtice eſt rendue ici par un Cadi de la petite claſſe : ſes épices peuvent monter à mille écus par mois.

Le Janiſſaire Aga parvient à ce grade par rang d'ancienneté, ſans rien

payer : il commande le château & les Janissaires qui y sont bonne garde toute la nuit : les sentinelles observent de jetter de tems en tems de grands cris pour montrer qu'elles ne sont pas endormies.

Il y a aussi autour de l'isle des tours fort élevées, dans lesquelles les paysans des villages voisins sont obligés de faire la garde chacun à leur tour au nombre de six, & afin qu'ils puissent envoyer quelqu'un d'eux à la ville avertir le Gouvernement de tous les vaisseaux, fluttes, dogues, polacres, barques, pinques & Tartanes qui paroissent à la vûe de l'isle, faute de quoi on leur donne la bastonnade, quand de la ville on a apperçu les bâtimens avant leur arrivée.

Les Catholiques ont ici un Evêque, une trentaine de Prêtres & sept à huit Clercs qui payent tous le tribut, quoique les Papas ou Prêtres Grecs en soient exempts, comme dans tout l'empire Ottoman. Les Latins de cette isle

ne veulent point d'Evêque étranger, dont les intérêts puiſſent être ſéparés des leurs. Il faut qu'il ſoit *Raïa* ou ſujet du Grand Seigneur comme eux, & ils l'empêchent de jouir des privileges du *Barat*, qui eſt un diplome d'exemption & de franchiſes que l'Ambaſſadeur de France à Conſtantinople lui obtient de la Porte, dès qu'il eſt nommé, de même qu'à tous les Evêques Latins des iſles de l'Archipel : ce qui eſt cauſe que ce pauvre Evêque eſt mis en priſon, & quelquefois aux galeres, quand il y a quelque affaire épineuſe.

L'Evêque a ſous lui un Grand-Vicaire & quatre Curés qui deſſervent l'Egliſe de Saint-Nicolas, cathédrale & unique paroiſſe de cette iſle. Cette Egliſe eſt aſſez grande : le Service divin s'y fait avec beaucoup de décence & de modeſtie, tant de la part des célébrans que des aſſiſtans. L'Evêque n'en commande que le chœur : la police & le reglement de la nef appar-

tiennent

tiennent aux Primats qui en sont fort jaloux, & permettent ou refusent à nos Missionnaires d'y prêcher & confesser, selon qu'ils le jugent à propos.

Les Catholiques ont encore trois autres Eglises ou Chapelles dans la campagne, aux environs de la ville: mais elles sont si petites qu'il y tient à peine quarante personnes. Comme elles ne servent ordinairement que l'été, l'on y entend la Messe de dehors. Ils avoient autrefois plusieurs Eglises & Couvens dans la ville & à la campagne, dont le plus grand nombre a été converti en Mosquées, quand les Vénitiens abandonnerent l'isle: les autres ont été ruinées partie par le tems, partie par la violence des Turcs & des Grecs qui les abbattirent alors.

Les Jesuites ont une maison & point d'Eglise, la leur n'ayant pû être rebâtie depuis qu'elle fut abbattue au départ des Vénitiens. Il y a ordinairement ici deux ou trois de ces Religieux, François, Chiots, ou Italiens.

Les Capucins ont une Eglife privée qui ne peut fervir que pour le Vice-conful de France & la nation Françoife : ils tiennent ordinairement ici deux Religieux dans leur couvent qui eft auffi privé. Leur Eglife & leur couvent qui étoient hors de la ville, furent abattus au départ des Vénitiens, & l'établiffement qu'ils ont aujourd'hui eft nouveau, & fait partie de la maifon confulaire qui appartient au Roi.

Les Socolans ou Picpus ont une maifon, & leur Eglife ayant été préfervée de la ruine générale après le départ des Vénitiens, parce qu'elle fut déguifée en magafin, ils ont eu le fecret de la faire rebâtir à neuf depuis deux ans, de même que leur couvent, à force d'argent & par la protection de la reine de Hongrie. Cette Eglife, qui eft petite, ne peut contenir qu'une centaine de perfonnes : les Socolans ont ici deux à trois religieux & un frere laïc.

Les Dominicains ont perdu leur Eglise & leur couvent après le départ des Vénitiens : il y en a cependant toujours ici qui sont naturels du pays : ils payent le tribut, logent chez leurs parens & ne vivent point ensemble.

La France tient à Chio un Vice-consul dépendant du Consul de Smirne : il a six cens livres d'appointement, & un droit d'ancrage de quinze francs par bâtimens François, qui y viennent ordinairement pour relâcher, quand le tems est contraire ou mauvais, & prendre des rafraîchissemens dans les voyages de France, d'Egypte, de Smirne & de Constantinople. Il peut aborder ici cent cinquante bâtimens année courante.

Les Anglois ont un Vice-consul qui a quinze cens livres d'appointement.

Les Suedois, les Napolitains & les Vénitiens en ont aussi chacun un ; mais ce sont des naturels du pays qui ont recherché ces emplois pour se mettre

à l'abri des avanies des Turcs, qui les tiennent cependant toujours fort bas, desorte qu'ils ne sont guères en état de protéger les sujets des Couronnes qui les emploient. Ils retirent un droit d'ancrage de leurs bâtimens.

Il y a dans cette isle cinq à six François ou Françoises, & une centaine de petits-fils ou arriere-petits-fils de François mariés à des femmes du pays, & qui ne sçavent parler d'autre langue que le Grec vulgaire. Ils n'ont rien de François; ils sont dans la misere, & sans d'autre ressource pour s'en tirer, que de travailler à la soie comme la plûpart des Chiots de la ville.

On compte dans l'isle sept à huit cens Eglises Grecques, & autant de Papas ou Prêtres Grecs & Caloyers ou Moines : soixante de ces Eglises sont dans la ville, & le reste dans les villages & dans les campagnes. Il y en a au moins les trois quarts dans lesquelles on ne dit la Messe qu'une

fois l'année, le jour de la fête de l'Eglise. Le plus grand nombre de ces Eglises est situé dans les terres des particuliers Grecs & Latins : ces derniers, pour le bien de la paix, en ont soin comme les premiers.

Les Grecs ont à Chio un Archevêque, qui n'a cependant aucun évêché sous sa jurisdiction.

Il y a ici onze Monasteres de Moines Grecs, qui sont tous situés hors de la ville & sur des montagnes, ainsi que la plûpart des Eglises. Ces Monasteres ressemblent à des petits bourgs par leur étendue, & peuvent contenir quatre cens Caloyers.

Le plus beau de ces Monasteres est celui de Nea-Mony : il est à deux lieues de la ville, ou environ : on y va par des chemins fort mauvais, dans lesquels il n'y a que les mulets qui puissent passer. La plûpart des Religieux en ont, & les envoient volontiers à la ville pour servir aux personnes qui ont la dévotion ou la curio-

ſité de faire cette eſpece de pelerinage. On les reçoit à leur arrivée dans un appartement aſſez propre, deſtiné aux hôtes, & on leur donne deux pains d'une livre chacun par jour, tant qu'ils y reſtent, & autant à leur départ. On en diſtribue autant à tous les paſſans qui ſe préſentent; & comme une famine extraordinaire a fait monter le pain cette année à trois ſols & demi la livre, les payſans des villages circonvoiſins, qui ont affaire à la ville, ſe ſont détournés de deux heures de leur chemin pour aller à Nea-Mony y recevoir ce préſent, ſans qu'on en ait refuſé à aucun.

Ce Monaſtere contient deux cens Caloyers, parmi leſquels il n'y a qu'une vingtaine de Prêtres: les autres ſont Laics. Ils ont chacun leur maiſonnette bâtie en pierre comme toutes celles de l'iſle. Elles conſiſtent en une chambre au rez de chauſſée, & une au-deſſus: tous ces appartemens forment un petit bourg clos des

murailles des maisons, au milieu desquelles se trouve une fort belle Eglise; elle est isolée & a été fondée, suivant la tradition du lieu, l'an de grace mil cinquante, par l'empereur Constantin Monomacos.

Ce Prince, quelque tems avant son avénement à l'empire, étant rélégué dans l'isle de Lesbos, aujourd'hui Metelin, vint à Chio pour se confesser & y visiter des Caloyers célébres par leur austérité. Il demanda à son arrivée dans l'isle, quel étoit le plus célébre de tous: on lui en indiqua un qui se tenoit dans un hermitage éloigné de deux heures de la ville, avec un autre solitaire; il alla le trouver, se confessa à lui, & voulut ensuite lui faire une aumône suivant l'usage de l'Eglise Grecque; mais le Caloyer ne voulut rien recevoir. Il prédit au Prince, à ce que l'on dit dans le pays, que dans le terme de six mois il parviendroit à l'empire, & il le pria de faire bâtir alors une Eglise pour

y conſerver décemment une image miraculeuſe de la Sainte Vierge qu'il gardoit dans ſon hermitage, & qu'il avoit trouvée de la maniere qui ſuit :

Un ſoir, dit-il au Prince, *que je me promenois avec mon camarade aux environs de cet hermitage, j'apperçus une lumiere dans un buiſſon : je dis à mon ami d'aller voir ce que c'étoit ; mais quand il fut proche du buiſſon, il n'y vit plus rien. La même choſe étant arrivée le lendemain & le ſur-lendemain, nous concertâmes avec mon compagnon, le quatriéme jour, de mettre le feu aux brouſſailles & de les brûler toutes ; ce que nous exécutâmes, & tout fut conſumé à l'exception d'un petit buiſſon de myrthe que nous examinâmes curieuſement de tous côtés, & dans lequel nous trouvâmes ce tableau. Nous le portâmes à notre hermitage, & ne l'y ayant point retrouvé le lendemain matin, nous le cherchâmes inutilement, juſqu'à ce qu'ayant été viſiter le myrthe qui avoit échappé aux flammes,*

nous l'y retrouvâmes à la même place où il étoit le jour précédent. Nous le reportâmes à l'hermitage, & l'ayant perdu & retrouvé de la même façon le jour suivant, nous jugeâmes que la Sainte Vierge vouloit que son image fût révérée dans cette place, & nous y bâtimes l'oratoire que vous voyez.

Constantin promit à son Confesseur de faire bâtir, non-seulement l'Eglise qu'il lui demandoit, mais de plus un monastere pour loger ceux qui la desserviroient. Le Caloyer le remercia, & lui représenta que quand il seroit Empereur, la multiplicité des affaires lui feroit peut-être oublier sa parole, & qu'il seroit impossible à un pauvre hermite de parvenir jusqu'à lui pour l'en faire ressouvenir: sur quoi Constantin tira une bague de son doigt, & la lui remit pour gage de sa parole.

La prédiction du Caloyer fut accomplie : Constantin parvint à l'empire, six mois après, & les deux hermites s'étant rendus à Constantinople

pour fommer l'Empereur de tenir la parole qu'il leur avoit donnée, pafferent trois ans fans pouvoir entrer dans fon palais, parce qu'ils ne vouloient confier leur gage à perfonne. Ils trouverent enfin moyen de parvenir jufqu'à l'Empereur, & lui ayant préfenté leur requête, il leur dit qu'il ne les connoiffoit pas, & ne fçavoit pas ce dont ils vouloient lui parler; mais fon Confeffeur lui ayant remis l'anneau qu'il lui avoit donné en gage, Conftantin fe rappella fon avanture de Chio, donna fur le champ fes ordres pour qu'on bâtit fur l'hermitage des Caloyers une magnifique Eglife, fonda les Caloyers, & leur affigna pour leur fubfiftance les douanes de Chio, de Smirne & de Metelin.

Cette Eglife eft véritablement magnifique; elle eft bâtie dans le goût de Sainte-Sophie de Conftantinople, tant au-dedans qu'au-dehors, & peut avoir quarante pieds d'élévation dans la plus grande hauteur du dôme. Elle

forme un quarré long d'environ vingt pieds, qui est terminé par le *Sancta Sanctorum*, où se fait le sacrifice comme dans les autres Eglises Grecques; mais elle a de plus un parvis fermé & garni de stales pour les Caloyers laïcs: à l'égard des Prêtres ils se mettent dans les stales de l'Eglise; ces siéges sont tous de bois de noyer fort bien travaillé. Ils garnissent les trois côtés de l'Eglise à la hauteur d'un homme: le reste des murailles, qui fait avec les stales la moitié de la hauteur, est incrusté de marbre & de porphyre dont le dessein forme des tableaux, des quadres & des cercles, de même que le pavé.

Les vingt autres pieds de hauteur ne sont point des murailles unies: ce sont huit demi-dômes qui en soutiennent un grand, le tout couvert de tableaux qui représentent la vie de Jesus-Christ & de la Vierge, en mosaïque fort bien conservée sur un fond d'or. Au milieu du dôme est Jesus-

Chriſt entouré des douze Apôtres.

J'aſſiſtai le ſoir à cinq heures à Vêpres, & le lendemain matin à pareille heure à la Meſſe, après laquelle le Supérieur du couvent nous montra les reliques qui y ſont gardées dans un coffre d'argent: il en fit l'ouverture devant nous, & en tira d'abord un petit coffret d'argent travaillé en filigrane, dans lequel étoit un pouce fort bien conſervé, que la tradition dit être le pouce de la main droite de Saint Jean-Baptiſte. Toutes les perſonnes de ma compagnie le prirent ſans façon dans les mains, le toucherent & le baiſerent de même que les autres reliques pour leſquelles on n'a point dans ce monaſtere, non plus qu'à l'Egliſe patriarchale de Conſtantinople, ni dans les autres Egliſes Grecques, le même reſpect que les Catholiques ont pour les leurs. Ils n'ont aucun titre autentique, & ſouvent ils montrent des reliques en diſant que ce ſont des os de Saints, ſans ſçavoir de

qui. On nous en montra une dans ce genre, toute enchassée d'argent comme une pierre d'aimant.

Le pouce de Saint Jean n'a point d'ongle. Le Supérieur du couvent sçachant que notre compagnie étoit composée de François pour la plûpart, nous dit que cet ongle étoit en France : je pense qu'il dit aux Italiens qu'il est en Italie, & ainsi des autres Nations.

Ces Religieux nous montrerent aussi un morceau de la vraie Croix, gros comme le petit doigt, & aussi long, enchassé dans de l'argent. Le bois est découvert, sans glace ni cristal dessus.

On nous fit voir ensuite un morceau du crâne de Saint Theodore, qui me parut extraordinairement épais ; & la main de l'un des Caloyers cidessus, fort bien conservée.

Quelques personnes disent que dans les commencemens il n'y avoit dans cet hermitage que trois Caloyers, qu'ils nomment Nicetas, Jean, & Joseph ;

ils ſont peints dans un tableau qui eſt dans la nef au-deſſus d'un coffre de marbre, long de trois pieds ſur deux de large, dans lequel on conſerve leurs oſſemens qu'on ne nous montra point.

Les femmes n'entrent point dans ce monaſtere: quand elles y vont en pelerinage, on leur porte les reliques à la porte. Les Religieux y ont des animaux femelles, tels que des poules & autres animaux: ce que les Caloyers du Mont Athos n'approuvent & ne pratiquent point chez eux, où ils ne laiſſent entrer aucune ſorte de femelle.

Le tabernacle de cette Egliſe eſt d'argent: on n'y conſerve point l'Euchariſte, de peur que les Turcs qui vont viſiter ce monaſtere, le plus ſouvent par curioſité, & quelquefois par dévotion, ne veuillent la voir & l'examiner: ce que les Grecs n'oſeroient leur refuſer.

Derriere le tabernacle l'on montre

un morceau de marbre rouge, qu'on dit être la place où étoit le mirthe dans lequel fut trouvé le tableau de la Vierge : cet arbrisseau est fort commun dans toute cette isle.

Les cloches de ce monastere ont trois pieds de circonférence : il y en a trois, chose remarquable dans la Turquie, où l'usage en est absolument défendu.

Les revenus de Nea-Mony sont immenses : ce monastere a des biens dans l'isle de Chio, dans la terre-ferme de Natolie vis-à-vis, dans les isles de l'Archipel, & jusqu'en Moscovie. Ces biens qui consistent en terres, sont partagés en espece de prieurés qui fournissent une honnête subsistance aux Moines qu'on y envoie pour les régir, sans compter les sommes qu'ils envoyent au couvent, & dont on prétend que la Communauté forme un trésor qui leur sert pour contenter de tems en tems la cupidité des Turcs.

Les Moines, nonobstant ces riches-

ſes, ſont aſſez mal nourris : ils ont deux pains bien bis d'une livre chacun par jour, & une fois pour toute l'année quatre-vingt dix livres d'oignons, vingt-cinq livres de pois-chiches, cinquante livres de féves ou haricots, quarante livres d'olives, quand la recolte de ce fruit eſt abondante : ce qui n'arrive que tous les deux ans. On leur donne auſſi trois pintes de vin par ſemaine depuis le premier Novembre juſqu'au premier de Mars ; deux pintes par ſemaine depuis le premier de Mars juſqu'au dernier de Juin ; & le reſte de l'année ils boivent de l'eau de leur cîterne.

Cependant, comme ces proviſions ne leur ſuffiroient pas pour vivre, on diſtribue à chacun une certaine quantité de terres qui appartiennent au monaſtere, & qu'ils cultivent eux-mêmes pour leur compte particulier : ce qui ne les empêche pas d'aſſiſter régulierement tous les jours à la Meſſe & à Matines. On ne leur fait

fait grace que des Offices du jour.

Il est bon de remarquer que tous ces Caloyers sont paysans, & qu'ils reçoivent difficilement dans leur monastere les gens de la ville: & ceux d'entre ces derniers qui sont reçûs, ne peuvent jamais en être Supérieurs. Tous les Caloyers payent à leur entrée trois cens soixante livres, moyennant quoi ils sont là pour toute leur vie, à moins qu'ils ne commettent quelque faute considérable pour laquelle on les en chasseroit.

L'année 1746 ayant été fort mauvaise, & toutes les récoltes ayant manqué par une sécheresse de dix-huit mois, les Moines ont été réduits au pain seul; sauf à eux à se pourvoir du reste.

Il y a dans ce couvent une bibliothéque, qu'on dit être fort belle, & très-riche en manuscrits; mais on ne la montre plus depuis qu'un étranger engagea, à force d'argent, le Bibliothécaire à lui vendre un manuscrit rare.

L'on voit à Calimachia, à deux lieues au Sud de la ville, un monaſtere de Religieuſes Grecques, dont la porte eſt ouverte à tous venans, hommes & femmes. Les étrangers vont viſiter ces Religieuſes par curioſité, & pour leur faire chanter des Pſeaumes, qu'elles chantent fort bien : elles ont ſoin d'avoir toujours de belles voix parmi elles. La Communauté eſt ordinairement de cinquante; elles ne ſont point ſoumiſes à la clôture, & vont ſouvent ſeules chez leurs parens où elles paſſent pluſieurs jours avec la permiſſion de l'Abbeſſe. Cette Dame paya, il y a quelques années, une amende au Gouverneur de l'iſle, parce qu'une de ſes Religieuſes fut convaincue d'avoir fait un enfant.

Les Latins ont auſſi des Religieuſes, qui ne le ſont gueres que de nom; car elles habitent chez leurs parens, & ne font pas difficulté, du moins pour la plûpart, de quitter leur

état pour se marier, quand l'occasion s'en présente : elles s'abstiennent dans leurs habits, de couleurs voyantes ; elles portent un turban plus petit que les autres femmes, & coupent deux frisons de cheveux que les Chiotes laissent pendre des temples sur leur joue. Il y en a deux actuellement, vêtues en Dominicaines : mais elles ne sont liées par aucun vœu.

Les Chiots en général sont sobres. Plusieurs naturels du pays m'ont dit que c'étoit plûtôt par économie que par tempérance ; car, quand ils sont à la table d'autrui, ils mangent & boivent volontiers, & beaucoup. Ils préferent le vin de leur isle à tous ceux des environs. Samos & Tenedos produisent d'excellens vins muscats, & les environs de Maïta, proche le château d'Europe aux Dardanelles, un fort bon vin sec. Ils mangent sur des tables comme les Européens, & préparent leur manger, partie à l'Européenne, & partie à la Turque : quand

ils donnent à manger à quelqu'un, ils le font avec profuſion, mais ils n'y reviennent pas ſouvent. Les femmes prennent tous les matins un bouillon, & l'après-midi de la conſerve de roſe, de l'orgeat ou du ſirop de violette, de citron ou de capillaire: dans leurs couches elles ne boivent que du ſirop de pommes que les Chiots font fort bien, de même que pluſieurs eſpeces de confitures, & entr'autres la pomme de ſauge & le ſcorſonere.

Leurs maiſons ſont aſſez ſolidement bâties en pierre; mais les portes & les fenêtres ſont trop grandes, auſſi-bien que les appartemens, qui ſont fort mal meublés. La diſtribution des chambres eſt très-mal ménagée : ce qui fait qu'ils ont une fois moins de logement qu'on n'en a en Europe ſur un terrain de la même étendue.

Leurs maiſons de campagne ſont plus belles que celles de la ville: l'entrée ſur-tout a quelque choſe de beau & d'agréable. Les portes en ſont gran-

des & cintrées. Les pierres, qui forment le chambranle, sont alternativement rouges & blanches, & ressemblent de loin à du marbre. Les deux côtés de la porte en-dehors sont garnis de bancs de pierre, sur lesquels on s'assied pour prendre le frais tous les soirs & les jours de Dimanche & de Fêtes. L'on y voit de grandes compagnies de femmes & de filles qui y sont en toute liberté. Elles ont le même agrément en ville, où elles restent sur le pas de leurs portes sans que les Turcs les inquiétent.

Le dedans de la cour est pavé de grandes pieces de pierre dure. D'un côté est la maison bâtie en forme de tour, dans laquelle on peut se défendre en rompant l'escalier de pierre, ou en levant celui de bois. Les escaliers sont toujours en-dehors des maisons : il y en a même qui ont des ponts-levis. De l'autre côté est un grand bassin, aux quatre coins duquel sont des colonnes quarrées bâties en pierres rouges &

blanches. Il y en a de ſemblables dans la cour, & une enfilade qui forme, vis-à-vis la porte de la maiſon, une allée qui conduit au jardin: toutes ces colonnes ſont couvertes de treilles de fort beau raiſin.

A côté du baſſin eſt un grand puits à roue: trois, quatre, & quelquefois ſix mulets, ſelon la grandeur du jardin, tournent jour & nuit pour tirer l'eau des puits qui entre dans le baſſin, & eſt diſtribuée enſuite par des rigoles dans toutes les parties du jardin, pour y arroſer les orangers & les limoniers, que les Jardiniers tiennent ici fort bas: ils les empêchent par toutes ſortes de moyens de s'élever, prétendant que cette maniere de les cultiver leur fait porter plus de fruit: ce qui eſt l'unique choſe qu'ils recherchent, ſans s'attacher à rendre leurs jardins ni beaux, ni réguliers; deſorte qu'on n'y trouve pas une allée pour s'y promener: il y en a qui contiennent juſqu'à mille pieds d'orangers ou

limoniers, sans compter quelques autres arbres fruitiers, mais en petit nombre: ils ont entr'autres une prune nommée *Bardassine*, qui est délicieuse, soit qu'on la mange dans sa fraîcheur, soit après être séchée.

Les Chiots passent ordinairement sept à huit mois de l'année dans leurs maisons de campagne: ils s'y plaisent beaucoup plus qu'à la ville, où ils se trouvent mêlés avec les Turcs qui les tiennent fort bas: ils y envoyent leurs familles après Pâques, & ne les font revenir qu'à la fin de Novembre. Mais comme les affaires des hommes sont dans la ville, ils y viennent régulierement tous les matins, & retournent le soir à la campagne.

La plûpart de ces maisons sont au Sud de la ville, dans une plaine qui a environ quatre milles de longueur sur un, deux & trois milles de largeur: sa plus petite étendue est au sortir de la ville, & va toujours en s'élargissant: elle est presque entierement environ-

née de montagnes, excepté la moitié de la partie du Couchant qui est au rivage de la mer, d'où elle reçoit un vent qui la rafraîchit en été.

Cette campagne, que l'on appelle le *Campo* ou le champ par rapport à sa situation, forme une seconde ville dont les maisons sont bien bâties : tous les jardins sont entourés de murailles pour mettre le fruit en sûreté. Il y a quelques champs répandus çà & là, qui ne sont point murés, & qui font trouver la campagne dans cette seconde ville, où il regne une si grande sûreté, de même que sur toute l'isle, que les femmes & les filles font souvent toutes seules le voyage de la ville à pied, si elles en sont voisines, & sur des mulets ou sur des ânes lorsqu'elles en sont éloignées.

Les hommes, pour la plûpart, se servent aussi de mulets ; il y en a peu qui ayent des chevaux. Toutes ces montures sont dressées à aller l'amble, & font par conséquent beaucoup de che-

min en peu de tems, ſans quoi les Chiots n'en veulent point. Il y a dans l'iſle une grande quantité de mulets que l'on fait venir de la terre-ferme d'Aſie ; les uns ſervent de monture, & les autres ſont employés à tirer l'eau des puits, juſqu'à ce que les pluyes d'automne commencent : on envoye alors ces derniers dans un quartier reculé de l'iſle, où ils ſont ſous la garde des payſans d'un village voiſin de ce quartier. Là, ils paſſent l'hiver à brouter en troupeaux dans les campagnes, & ils couchent en plein air, ſans en être incommodés ; car le climat de l'Iſle eſt fort tempéré. Lorſqu'au printems les pluyes ont ceſſé, les payſans auſquels on les a conſignés, & qui les ont gardés pendant l'hiver, les ramenent à la ville, où le maître du mulet leur donne ſix livres de notre monnoye pour leur peine, moyennant quoi on épargne l'orge qu'il auroit fallu leur donner pour nourriture pendant la rigueur de la ſaiſon : c'eſt avec l'orge

qu'on nourrit les chevaux & les mulets dans la Turquie ; on ne leur donne pas d'avoine.

Les mulets valent communément ici deux à trois cens livres : ils ſont ordinairement fort beaux : on ſe ſert pour les monter, de bâts faits exprès pour cet uſage, & fort commodes : il n'y a que peu de Chiots qui montent ces mulets en cavaliers, je veux dire, jambe deçà & jambe delà : le plus grand nombre s'aſſied ſur le bât comme les femmes ; ils obſervent de tenir toujours la bride de la main gauche, de quelque façon qu'ils ſoient aſſis : quiconque la tiendroit de la main droite ſeroit regardé comme quelqu'un de fort ſingulier.

Les meubles des Chiots, à la campagne comme à la ville, ne conſiſtent qu'en un mauvais lit de planches poſées ſur deux trétaux fort élevés de terre, & garni d'un ſoubaſſement qui ſert à cacher le deſſous du lit : car ils en font une ſerre qui eſt preſque tou-

jours remplie de fruits. La plûpart des Chiots n'ont à leur lit qu'un matelas: ils le retournent à moitié pendant le jour, & cachent dessous ou mettent à côté la couverture & les draps pliés en sept à huit doubles; de façon que la moitié des planches du lit sert encore de table ou de siége. Quelques-uns, mais en petit nombre, ont des lits de fer doré, & à colonnes de même métal, surmontées de figures de Saints ou de marmousets: ces lits ne sont point garnis, excepté quand ils sont malades ou que leurs femmes sont en couche: on garnit alors la partie de la muraille qui est au chevet, & celle qui est à côté du lit, d'un tapis de laine ou d'une tapisserie d'étoffe qui prend depuis le plafond jusqu'au matelas, sans descendre plus bas. Il faut observer que le lit est toujours dans un angle: ainsi il touche nécessairement à deux murs.

La muraille des fenêtres à la moitié moins d'épaisseur que celles du reste

de la maiſon : ce qui fait que chaque fenêtre forme à droit & à gauche un angle dans lequel eſt placée une pierre ſaillante qui ſert de ſiége. Trois à quatre petits eſcabeaux de bois d'un demi pied de hauteur, cinq à ſix chaiſes de même matiere, autant de fauteuils garnis de cuir ſur le bois, fort vieux ou faits à l'antique, avec une grande table longue de bois de noyer, & trois à quatre grands coffres de bois ſemblable, ſont les ſeuls meubles qu'on trouve dans les ſalles : les chambres en ont encore moins. Les murailles des unes & des autres ſont toutes nues : on les blanchit tous les ans avec de la chaux : ce qui donne de la gaieté & du jour aux appartemens.

Quand le maître ou la maîtreſſe d'une maiſon vient à mourir, on renverſe la grande table dont je viens de parler, & elle reſte ainſi les pieds en haut pendant un an en ſigne de deuil. Les hommes le portent en noir, & les femmes en violet ou en pourpre,

ou en bleu turquin, pour le cotillon & le corset. A l'égard des bas & du turban, ils sont toujours blancs ; on diminue seulement alors la grosseur du dernier.

On voit sur la porte de beaucoup de maisons, des armoiries dans un écusson de pierre placé au milieu du cintre. Plusieurs sont anciennes comme celles des Justiniani, Grimaldi, &c. beaucoup sont modernes. Quiconque veut en avoir, peut en prendre sans que l'on s'en formalise : les Turcs ignorent ce que c'est, & ne font par conséquent point de recherches à ce sujet. Ainsi les Chiots qui se repaissent beaucoup de fumée, & qui ont un grand fonds de vanité, ne s'en font point faute, quoique le plus grand nombre soit dans la misere.

Les Chiots sont appellés les Gascons du Levant, par rapport à ce qu'ils sont d'un caractere jovial & d'un esprit fin ; mais leur gaieté en général tient un peu de la folie, & leur finesse

ressemble assez à la fourberie Grecque : il est bien difficile de n'être pas trompé, quand on a affaire à eux.

Je ne veux pas oublier de rapporter l'action de M. de Rians, Consul de France à Smirne, lors de la prise de Chio par les Vénitiens. Ces derniers, après la conquête de l'isle, ayant poursuivi l'armée navale des Turcs jusques dans la rade de Smirne, où ils alloient la brûler, M. de Rians sauva les Turcs qui n'étoient pas en état de se défendre, en allant à bord du Commandant Vénitien, pour protester contre tous les torts & dommages que sa démarche pourroit occasionner aux Négocians François, Anglois, Hollandois, & autres établis dans cette riche place de commerce : ce qui arrêta tout court l'Amiral Vénitien.

Les Catholiques, jusqu'à la prise de Chio par les Vénitiens, l'avoient toujours emporté sur les Grecs, & étoient les maîtres dans l'isle ; mais les principaux d'entre eux s'étant enfuis

avec l'Evêque sur la flotte Vénitienne, quand ces derniers abandonnerent l'isle, les Grecs gagnerent le Général Turc, accuserent les Latins d'avoir appellé les Vénitiens & de leur avoir livré l'isle; & ils vinrent à bout d'obtenir la démolition de toutes les Eglises Latines: ce qu'ils exécuterent eux-mêmes, aidés des Turcs, avec plus de fureur que les Infidéles. Ils engagerent aussi les Turcs à faire pendre les sieurs Justiniani, Stella, Draco & Castely, qui étoient les principaux des Latins restés dans l'isle. Les Catholiques racontent que dans le tems & dans la place même où se faisoit cette exécution, une bombe qui y étoit restée depuis que les Vénitiens avoient quitté l'isle, prit feu & tua une vingtaine de Turcs: ce qu'ils regardent comme un miracle.

Les Grecs obtinrent alors un commandement du Grand Seigneur pour faire exiler de Chio tous les Latins. Le Sultan taxa le rachat des biens

de l'isle à deux cens cinquante mille écus : & les Grecs ne se sentant pas en état de payer cette somme, & appréhendant d'ailleurs qu'une partie de ces biens ne fût achetée par les Turcs, firent révoquer l'ordre du Grand Seigneur, & se réunirent aux Latins, qui les aiderent à satisfaire à la contribution. Par ce moyen ils sauverent le commerce des soyeries, qui auroit été absolument ruiné, si les Latins eussent abandonné l'isle, comme ils étoient à la veille de le faire: car le plus grand nombre des Manufacturiers & des meilleurs Ouvriers, qui étoient tous Catholiques, avoient résolu de s'établir à Brousse, s'ils étoient obligés de quitter leur pays. Les Grecs se contenterent d'un ordre de la Porte, qui défendoit aux sujets du Sultan d'exercer comme auparavant l'emploi de Consul pour les Européens, parce que les Latins qui avoient cet honneur étoient trop distingués, & par-là se trouvoient exemts de

de payer le tribut & les taxes; mais depuis ce tems-là les choses ont bien changé, & plusieurs naturels du pays exercent le Consulat, comme je l'ai marqué plus haut.

Les hommes sont habillés ici comme les Grecs de Constantinople, c'est-à-dire à la Turque, avec cette différence qu'ils font leurs habits fort justes, au-lieu que les Turcs les font extraordinairement larges : ils portent des bonnets pesans dix à douze livres, garnis de peaux d'agneau d'Astracan, dont la laine est naturellement frisée.

Les femmes ont une juppe ou cotillon qui tient à un corps; le tout est de la même étoffe, & ne fait qu'une seule piéce : ce corps est si étroit & si juste, que sans être baleiné il leur meurtrit la chair au-devant des épaules, & les leur fait courber, de sorte qu'elles paroissent bossues, quoiqu'elles soient naturellement droites. Leur corps est ouvert par-devant & laisse voir leur gorge; le sein est

couvert d'une piéce de toile de cotton ou de drap , toujours blanche, qu'elles attachent au corps avec des épingles. La façon dont leur corps les ſerre leur ramaſſe ſur la nuque du col une quantité de chairs qui reſſemble à un goître : la beauté de cette partie du corps conſiſte ici dans ſa groſſeur.

Leur juppe ne deſcend qu'un peu plus bas que le genou; elles portent deſſous un cotillon de toile blanche de deux doigts plus long que la juppe: il eſt bordé d'une dentelle qui a un bon pouce de large, deſorte qu'on voit preſque toute leur jambe ; elles ſont toujours en bas de cotton blanc, & chauſſées d'un patin dont l'empeigne, qui eſt de peau blanche, couvre à peine les doigts du pied: malgré cela elles danſent avec beaucoup de grace & d'agilité: elles attachent au coup du pied & au derriere de leurs ſouliers, une houppe de ſoye cramoiſie qui en reléve la blancheur,

& fait un fort bon effet. Elles portent des caleçons pendant l'hiver, mais il n'y a guères que les femmes qui s'en servent : la plûpart des filles n'en portent point.

Les belles jambes sont fort rares à Chio : les belles mains & les beaux bras le sont encore davantage, soit parce que les Chiotes travaillent beaucoup, soit parce qu'en Eté elles relevent les manches de leurs chemises jusqu'aux épaules, & ont toujours les bras nuds ; elles portent en hiver, outre le corps & cotillon dont j'ai déja parlé, un petit casaquin d'un pan, ou tout au plus d'un pied de longueur.

Leur coëffure consiste en une coëffe de toile de cotton, sur laquelle des coëffeuses de profession étendent en rond, avec beaucoup d'industrie & de travail, deux aunes de mousseline bien blanche & bien gommée ; ce qui forme un gros turban plat par-dessus, qui porte environ une aune & demie de circonférence. Elles ont des pen-

dans d'oreille d'un pouce en quarré.

Le ſexe eſt généralement beau à Chio; la liberté & la galanterie des femmes y a quelque choſe de frappant & d'engageant, ſur-tout pour les Levantins, & pour ceux qui ont vécu long-tems dans leur pays, où les femmes ſont fort gênées & ne paroiſſent jamais à découvert: cependant l'avantage de la beauté du ſang des Chiotes eſt bien diminué par la laideur de leurs longues dents déchauſſées, de leurs jambes, de leurs mains, & de leurs bras, ſans compter qu'elles ſont dans l'uſage de ſe beaucoup farder: ce qui gâte leur tein de bonne heure. Elles ſont en général libres, engageantes, & cependant fort ſages. Elles aiment extrêmement la danſe, les chanſons, la promenade & les divertiſſemens, pour leſquels elles ne quittent pourtant point leur travail: on ne les voit ſe donner à leurs plaiſirs que les jours de Dimanche & de Fête.

Les filles observent ordinairement la religion de leurs peres & meres : mais il arrive souvent qu'en prenant un mari d'une religion différente de la leur, elles abandonnent celle du pere pour suivre la religion du mari. J'ai vû arriver plusieurs fois la même chose à Constantinople & à Smirne ; ce qui avoit obligé un Ministre Hollandois de Smirne de refuser constamment d'admettre à la Communion les filles de sa nation. Ce qu'il y a de fort scandaleux ici, c'est que plusieurs femmes Grecques, & quelquefois des Latines, y épousent des Turcs & leur donnent des enfans qui suivent la religion du pere : quelques-unes, pour prévenir ce dernier mal, en font un autre, & perdent leur fruit, quand elles sont enceintes. Les Prêtres Catholiques aussi-bien que les Grecs, ont en vain tenté différens moyens pour empêcher ces alliances. Ils ont été jusqu'à priver des Sacremens à l'article de la mort, & ensuite de la sé-

pulture les femmes qui refuſoient de rompre ces engagagemens. Les exemples n'ont ſervi de rien ; ces alliances ſe perpétuent, & lorſque les Prêtres refuſent d'enterrer les femmes mariées à des Turcs, leſquelles ſont mortes ſans ſe ſéparer de leurs maris, ceux-ci les font porter en terre par un crocheteur.

Les Chiots ont tous des ſurnoms ou ſobriquets, parmi leſquels il y en a pluſieurs qui, quoiqu'injurieux, n'affectent cependant point les perſonnes auxquelles on les donne : tels ſont ceux de teigneux, yvrogne, &c. Chaque famille a le ſien ; ce qui n'empêche pas d'en donner de nouveaux aux particuliers de cette même famille, quand l'occaſion s'en préſente.

Chio eſt le pays du Levant où les Médecins ſont le plus reſpectés : les Turcs, en conſidération de leur profeſſion, leur permettent de porter des chauſſures de maroquin jaune, & des habits de couleurs voyantes, comme

eux : ce qui est défendu à tous leurs sujets. Les Chrétiens leur donnent le titre de *Micé*, qui revient à celui de *Monsieur* ; & à leurs femmes celui de *Madony*, qui signifie *Madame* : ils sont tous Chrétiens naturels du pays, & n'exercent la Médecine qu'après avoir fait leurs études en Italie, soit qu'ils soient Grecs ou Latins. On en fait beaucoup de cas à Chio & dans les environs.

M. N....... Prélat de la Cour de Rome, natif de Chio, fonda, il y a environ cent ans, cinq bourses à Rome, dans le College du Pape, pour y élever cinq jeunes gens de Chio, nés de peres & meres Grecs devenus Catholiques. Depuis ce tems-là, la moitié de ce fonds ayant été dissipée, l'autre moitié sert à élever deux ou trois Grecs Schismatiques, auxquels les Latins, pour entretenir la paix avec les Grecs de l'isle, sont obligés de donner des attestations, qui ordinairement sont contraires à la vérité ; car

elles portent que les peres & meres des jeunes gens qui obtiennent ces bourſes étoient Grecs, & ſont rentrés dans le ſein de l'Egliſe.

Il y a au Nord de la ville une plaine remplie de maiſons de campagne, & de jardins pleins d'orangers; mais cette plaine n'eſt ni ſi grande, ni ſi belle que celle du *Campo* qui eſt au Sud, & dont nous avons déja parlé.

On trouve à une heure de diſtance de Chio, du côté du Nord, & preſque au bord de la mer, un grand morceau de rocher qui ſemble s'être détaché d'une montagne voiſine, & auquel les gens de la ville & de la campagne donnent le nom de *Scola di Homero*, ou *Ecole d'Homere*. On voit au milieu de ce rocher les pieds d'un ſiége travaillé dans le roc. La tradition du pays porte que c'étoit jadis un fauteuil dans lequel Homere s'aſſeyoit pour donner ſes leçons à ſes écoliers, qui faiſoient un cercle autour de lui, aſſis ſur des petits eſcabels taillés dans le

même roc. Sur quoi j'ai remarqué que la place ne pouvoit contenir qu'une quinzaine de personnes : ce qui faisoit un petit nombre de disciples pour un si habile maître. D'ailleurs ce rocher est éloigné d'une heure de chemin de la ville, ce qui devoit leur faire perdre bien du tems pour s'y rendre.

Les Chiots ont des réglemens pour la peste, comme l'on en a dans l'Europe Chrétienne : ils élisent tous les ans (je parle de ceux qui sont Chrétiens) des Intendans de santé, qui sont chargés d'avoir soin des pestiferés, de l'hôpital dans lequel on les met, de la maison des convalescens, de la désinfection des hardes & des meubles, & des enterremens qu'ils font toujours précéder d'un crieur public, pour avertir le monde de s'écarter.

On voit à deux milles de distance de la ville, un hôpital pour les lépreux. J'y trouvai une trentaine d'hommes & de femmes dont la plûpart étoient affreux à voir, & imprimoient

de l'horreur : cet hôpital ne ſert que pour les Chrétiens de Chio, & pour ceux des iſles de l'Archipel. On a remarqué que les Turcs de cette iſle ne ſont point attaqués de ce mal : ce qui ſembleroit appuyer l'opinion des perſonnes qui croient qu'il ne provient que de la quantité de poiſſon ſalé, & quelquefois corrompu, dont les Grecs font un grand uſage, ſur-tout dans leurs carêmes.

La lépre commence à ſe manifeſter par les bras & par les jambes, qui perdent d'abord le ſentiment. Les lépreux n'en ont aucun depuis la ceinture juſqu'aux pieds. *Le coffre du corps* ſe défend plus long-tems des atteintes du mal. Les lépreux ſont également incommodés des chaleurs & du froid : il leur arrive quelquefois de ſe brûler les extrêmités qu'ils préſentent au feu ſans le ſentir : les mois de Mai, Juin, Septembre & Octobre, leur ſont également contraires : de tous les alimens il n'y a que le bouillon dont ils ne

soient point incommodés : ils y font cuire du ris qui est fort commun dans le Levant ; mais quand par la suite du tems le mal a fait des progrès, & que les ulceres commencent à paroître, ils sont réduits à ne prendre que du bouillon pour toute nourriture.

Les hommes, au commencement de leur maladie, ont quelquefois de foibles sentimens de virilité : mais il leur est impossible de les effectuer, ce qui fait qu'on ne prend aucune précaution pour séparer les deux sexes, quelque jeunes que soient les malades qui vivent quelquefois trente, quarante & cinquante ans avec ce mal.

Les Chrétiens élisent tous les ans entr'eux cinq chefs ou syndics, dont trois sont Grecs, & deux Catholiques : ces officiers sont chargés de faire la répartition des taxes que les Chrétiens ont à payer, & d'accommoder les différends qui surviennent entr'eux, lorsque l'accommodement est facile à faire, ce qui est assez rare : car si on com-

pare les Chiots aux Gascons pour l'esprit & la vivacité, on peut aussi les comparer, à beaucoup plus juste titre, aux Normands pour l'esprit de litige qui regne chez eux : l'on voit journellement ici les freres, les sœurs, & autres parens & alliés, se citer chez le Cady, qui, comme le Juge de la fable, mange l'huitre, & laisse les coquilles aux Plaideurs.

Les Catholiques ont cette manie comme les Grecs. Au reste ils tiennent une assez bonne conduite : ils sont fort assidus aux offices de l'Eglise ; ils entendent, sur-tout les femmes, quatre à cinq Messes les jours de Dimanche & de Fête, & se confessent, comme d'un péché, de n'en avoir entendu qu'une : ils disent régulierement tous les soirs le Rosaire en famille, & font des retraites assez souvent chez les Jesuites & chez les Capucins. A l'égard des femmes, elles font leurs retraites en maison bourgeoise.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

A Chio, ce 10 Févrir 1747.



RELATION

De la Marche de la Sultane ESMA, *fille de Sultan Ahmed, lorſqu'on la conduiſit à ſon époux Iaakoub Pacha, Gouverneur de Seliſtrée, ancien* Selikhtar *ou Porte-ſabre, & grand Maréchal de la Cour de Sultan Mahmoud, actuellement regnant, le 27 Février 1743.*

LA marche étoit ouverte par dix *Coulagouz-Tchaouchs* [1], qui précédoient leur chef, & avoient tous le *Mudgevezè* [2] & le panache en tête.

[1] Les *Coulagouz-Tchaouchs*, ſont les Huiſſiers du Divan qui ſont à la tête de toutes les marches.

[2] Le *Mudjevezè* eſt la coëffure de cérémonie de la plus grande partie des Officiers du Grand Seigneur, & de la Porte. C'eſt un turban d'un pied & demi de hauteur ſur deux pieds de circonférence : il eſt plus gros en haut qu'en bas, & va toujours en diminuant juſ-

Après eux marchoient l'Açàs-Bachy & le Sou-Bachy à cheval & en turban nommé *Mantar* [1] : l'Açàs-Bachy eſt le grand Prevôt, & le Sou-Bachy le Commiſſaire général de police : ces deux Officiers ont ſoin de faire tenir les rues nettes.

Enſuite cent Janiſſaires de l'Açàs-Bachy à pied, le bonnet de feutre en tête.

Cent Divan-Tchaouchs ou Huiſſiers du Divan à cheval, le Mudgevezè avec le panache en tête.

Trente-cinq Vizir-Agas à cheval: ce ſont des Gentilshommes du Grand Vizir, qui l'accompagnent toujours, & font ſes commiſſions & ſes meſſages dans la ville de Conſtantinople & dans

qu'à la tête qu'il emboëte juſte : il eſt tout couvert de mouſſeline blanche. Ces Huiſſiers portent ordinairement une plume ou panache à leur turban.

[1] Le *Mantar* eſt un turban entierement couvert de mouſſeline blanche : il a la forme d'un pain de ſucre que l'on auroit coupé trois pouces au-deſſous de la pointe. Il n'y a que ces deux Officiers qui portent cette coëffure.

les provinces : ils étoient ſuivis chacun de ſix à ſept domeſtiques.

Trente Zaïms à cheval, en Mudgevezè, & ſuivis chacun d'une demi-douzaine de domeſtiques : les Zaïms ſont des Seigneurs qui poſſedent des Fiefs ; ils ſont obligés de marcher en tems de guerre avec un nombre de ſoldats proportionné au revenu de leur Fief.

Deux Ac-Agas ou Eunuques blancs : ils ſont chargés de la garde des premieres portes de l'intérieur des appartemens du Grand Seigneur.

Cinquante Zaïms à cheval, le Mudgevezè en tête, & accompagnés chacun d'une dixaine de domeſtiques : leurs chevaux, comme tous ceux dont nous avons parlé plus haut, & dont nous parlerons plus bas, étoient enharnachés de harnois couverts de plaques d'argent doré, & portoient des houſſes de brocard d'or ou d'argent, ou d'étoffes & de draps brodés & relevés en boſſes d'or & d'argent avec des fleurs brodées au naturel.

Trente-deux Mutefarricas & Sultan-Kiaïas à cheval, le Mudgevezè en tête, & accompagnés d'une douzaine de domeſtiques chacun : les premiers ſont les Gardes du corps du Grand Seigneur, & les ſeconds ſont les Intendans qui font toutes les affaires des Sultanes.

Le Defterdar ou Surintendant des Finances, à la tête des dix-neuf principaux Officiers de ce corps, tous à cheval, le Mudgevezè en tête, & accompagnés chacun d'une douzaine de domeſtiques.

Saïd Mehemmed Effendy, ci-devant Ambaſſadeur du Grand Seigneur en France, & aujourd'hui Nichandgy. Sa charge que j'ai toujours vû exercée par des Pachas à trois queues, ou des Effendis, gens de loi de la premiere conſidération, eſt de faire le paraphe du Grand Seigneur ſur les diplômes & commandemens de ce Prince : il étoit à cheval & en Mudgevezè, avec une douzaine de domeſtiques

tiques à pied, comme tous les autres ci-dessus & ci-après.

Le Toptchy-Bachy, précédé de ses Tchaouchs ou Huissiers, & des six principaux officiers de son corps, tous à cheval, & le Mudgevezè en tête, avec une suite d'une douzaine de domestiques chacun. On doit remarquer que les Seigneurs Turcs, quand ils sont à cheval, sont plûtôt entourés que suivis de leurs domestiques ; car ils en ont un de chaque côté à la bride de leur cheval, autant à l'étrier, & le reste à l'entour de la croupe. Les domestiques ne portent point de livrée comme dans les autres Cours de l'Europe : ils sont habillés en été de toiles blanches, & en hiver de draps rouges, blancs, verds, jaunes, bleus, gris, &c. Cette diversité de couleurs a son agrément, & fait un bel effet.

Le Toptchy-Bachy est le Grand-maître de l'artillerie, & commande un gros corps de troupes destinées au service du canon. Il est, en vertu de

ſa charge, Gouverneur né du quartier de la Fonderie appellé *Top-hana*, où ſes troupes ont des corps de garde, & font le guet nuit & jour.

Dix Tchaouchs ou Huiſſiers de différens corps de milice.

Le Djebedgy-Bachy ou grand Munitionnaire à cheval, le Mudgevezè en tête, & précédé des ſix principaux officiers de ſon corps, tous à cheval, le Mudgevezè en tête, & ſuivis chacun d'une douzaine de domeſtiques.

Douze Secretaires du corps des Janiſſaires, à cheval & ceints de ceintures d'étoffes d'or & d'argent, qui les couvroient depuis les hanches juſqu'au haut de la poitrine. Ils avoient en tête le bonnet de feutre, qui differe de celui des Janiſſaires, en ce que le bord qui ceint la tête eſt garni de ſatin la largeur d'un pouce, & au-deſſus du ſatin il y a un pareil eſpace garni de fil d'or.

Cinq cens Janiſſaires à pied & en bonnet de feutre, ſuivis du Lieutenant-

Colonel, & autres grands Officiers de cette milice, à cheval & en turban chargé de panaches blancs.

Les deux Généraux de la cavalerie précédés de vingt des principaux officiers de ce corps, tous à cheval & en Mudgevezè, suivis chacun d'une quinzaine de domestiques.

Le Tchechneguir ou grand Echanson du Sultan à cheval, le Mudgevezè en tête, & accompagné d'une douzaine de domestiques.

Vingt-deux Capidgis-Bachis à cheval & en Mudgevezè. Les housses de leurs chevaux étoient de tissu d'or, & les harnois chargés de pierreries de différentes couleurs enchassées dans l'argent doré. Ils avoient chacun à l'entour d'eux une douzaine de domestiques, & devant eux un Chatir ceint d'une grosse ceinture couvertte de plaques d'argent doré avec une grosse pomme de même métal sur le devant, & au côté gauche un poignard à gaine & manche de même

métal qui paſſe dans la ceinture. Il n'y a que les Pachas & les Capidgis-Bachis, qui ayent le privilege de faire marcher devant eux un domeſtique habillé de cette façon, avec cette différence que les Capidgis-Bachis n'en ont qu'un : & les Pachas (j'entens ceux qui ſont Pachas à trois queues) en ont au moins ſix. Les Capidgis-Bachis ſervent d'introducteurs aux audiences du Sultan : le Grand Seigneur les envoye en ambaſſade ordinaire dans les pays étrangers, & en commiſſion vers les Pachas pour leur porter la nouvelle & les ordres de leur confirmation ou dépoſition, & quelquefois pour leur demander leur tête. La Porte les charge auſſi de conduire les Ambaſſadeurs, tant qu'ils ſont ſur les terres Ottomanes, pour les défrayer & leur faire rendre les honneurs dûs à leur caractere. Leur charge a beaucoup de rapport avec celle des Gentilshommes de la chambre du Roi.

Le Stamboul Effendy, & le Haréméïn Mufettichy, en gros turban rond de gens de loi, couvert de mousseline blanche, & à cheval, entourés chacun d'une quinzaine de domestiques. Le premier est le Lieutenant-général de police de Constantinople, & le second a une inspection sur les biens légués à la Mecque & à Medine, qui sont en grand nombre.

Les deux Cadileskiers ou Juges suprêmes d'Europe & d'Asie, à cheval & en gros turban rond de gens de loi couvert d'une mousseline verte, parce que ceux qui remplissent aujourd'hui ces postes sont tous les deux descendans de Mahomet. Cependant il est bon de remarquer ici que les Pachas & autres grands officiers d'épée de l'empire, quoique descendans du Prophéte, ne se distinguent jamais comme les autres par le turban verd, mais portent toujours le blanc, soit qu'ils se regardent comme au-dessus des privileges que donne cette naiss-

ſance, ſoit que le reſpect & la conſidération qu'elle procure ſoient incompatibles avec l'état de ſoumiſſion & d'humiliation dans lequel ils doivent paroître à la Porte, & devant le Sultan. La derniere de ces raiſons me paroît meilleure que la premiere: on tire cette naiſſance par les femmes comme par les hommes: ce qui multiplie extraordinairement le nombre des deſcendans du Prophéte, malgré l'attention qu'a la Porte d'envoyer de tems en tems des Commiſſaires dans les provinces pour examiner les titres de ceux qui, ſe diſant tels, veulent jouir des privileges qui leur ont été accordés.

Le Kiaïa du Grand Vezir à cheval & en Mudgevezè, avec une ſuite d'une trentaine de domeſtiques: c'eſt le Lieutenant du Grand Vezir pour les affaires de l'empire dont il eſt le ſecond Miniſtre.

Vingt-deux Tchaouchs ou Huiſſiers des vaiſſeaux de guerre à pied, mar-

chant deux à deux, habillés fort proprement avec des camisoles galonnées d'or, & garnies de boutons d'argent doré; la tête couverte d'une calotte rouge, & ceinte pardessus d'un *poch* ou étoffe de soye rouge : c'est leur turban d'ordonnance.

Le Janissaire Aga & le Capoudan Pacha, tous deux à cheval, entourés de leurs domestiques, & coëffés du turban nommé *Koullèvy* [1], parce qu'ils sont Vizirs ou Pachas à trois queues : le Capoudan Pacha ou Amiral avoit la droite, parce qu'il est plus ancien Vizir.

Trois cens Leventis ou Soldats de marine marchans à pied & en foule après les deux Pachas.

Le Secretaire, le Lieutenant & les

[1] *Koullèvy.* Ce turban a environ un pied & demi de hauteur, & est fait en forme de pain de sucre à pointe ronde, sur lequel s'élevent de haut en bas aux trois coins, trois bandes relevées de deux pouces, larges d'autant, & sur le devant une raie d'or de deux doigts de largeur, prenant de gauche à droite depuis le milieu du turban jusqu'au bas.

huit principaux officiers du corps des Tchaouchs ou Huissiers du Divan à cheval, en Mudgevezè, & suivis chacun d'une dixaine de domestiques.

Le Reïs Effendy [1] & le Tchaouch-Bachi [2] précédés des deux Maîtres des Requêtes, & des principaux officiers de la Porte & du Divan, tous à cheval & en Mudgevezè, avec un nombreux cortége de domestiques.

Le Grand Vizir à cheval & en turban koullèvy, précédé de douze Chatirs, de deux domestiques donnant l'aumône à tous les pauvres, entouré d'une trentaine de domestiques, & suivi d'une quinzaine de ses principaux officiers à cheval & en pelisse de martre zibeline, comme tous les Seigneurs dont il est parlé dans cette Relation.

[1] Le Reïs-Effendy est le Chancelier de l'empire dont il est le troisiéme Ministre, il a le département des affaires etrangeres.

[2] Le Tchaouch-Bachi est le Grand-Maître des cérémonies, Introducteur des Ambassadeurs, Commandant à tous les Huissiers du Divan dans lequel il entre comme Ministre.

Quinze Tchaouchs ou Huissiers du Grand Vizir en habit à fond d'or & fleurs de velours verd, avec des ceintures à plaques d'argent doré, & un panache à leur turban, régloient la marche depuis le commencement jusqu'ici.

Deux chevaux de main du Grand Seigneur conduits en lesse.

Le Miïmar Aga ou Chef des Architectes, accompagné de deux Architectes & de trente Menuisiers portant des échelles peintes en rouge, & les outils nécessaires pour abattre les toîts & auvens qui avançant trop sur la rue, auroient pû empêcher les Nakils [1] de passer dans les rues étroites.

Trois cens hommes du quartier de l'Arsenal marchant deux à deux, & coëffés de calottes rouges, avec des Huissiers de l'Arsenal d'espace en espace, pour tenir ces compagnies bourgeoises en rang; les Huissiers portoient en guise de bandoulieres des écharpes de damas : ces trois cens hommes

[1] Nakils. Voyez la page suivante.

étoient formés de compagnies bourgeoiſes, que le Capoudan Pacha, qui en vertu de ſa charge d'Amiral eſt Gouverneur né du quartier de l'Arſenal, avoit fait lever dans ce quartier pour précéder les Nakils, du ſoin deſquels il avoit été chargé.

Huit Nakils ou Piramides de bois, couvertes & garnies depuis le haut juſqu'en bas de clinquant & de fleurs & fruits artificiels; on en fait de différentes hauteurs: ceux-ci pouvoient avoir depuis vingt juſqu'à vingt-cinq pieds. Les quatre premiers étoient portés chacun par un homme, & les quatre autres, plus grands & plus hauts, étoient portés par quatre hommes ſur une grande table ſoutenue par de groſſes piéces de bois au bout deſquelles étoient attachées les courroies qui ſervoient à les porter. Outre cela, quatre cordes attachées au haut des nakils, & pendantes juſqu'à terre, étoient tenues à égale diſtance l'une de l'autre par quatre hommes, afin de

conserver les piramides dans leur équilibre.

Un Nakil d'argent massif, pesant soixante & dix-huit livres : il pouvoit avoir quatre pieds de hauteur, & étoit porté sur une table.

L'Intendant général de la marine & son Lieutenant, à cheval & en Mudgevezè : ils étoient entourés d'une vingtaine de domestiques.

Le Kizler Aga ou grand Eunuque, à cheval & en Mudgevezè, entouré d'une vingtaine de domestiques.

Un Officier de la Sultane portant, dans une cassette de bois précieux, garnie de nacre de perles, une bague & un Alcoran magnifiquement relié : c'étoient des présens du marié pour la mariée.

Quatre Eunuques noirs, à cheval & en Mudgevezè.

La Sultane nouvelle mariée, accompagnée de deux Dames du Seraï dans un carosse [1] tout garni de jalousies de

[1] Ces carosses sont suspendus sur des chaînes, & ne servent que pour les femmes & les vieillards.

bois doré, orné devant & deſſus de plaques & de pommes d'argent doré. Le caroſſe étoit attelé de ſix chevaux, à trois de front, couverts d'une eſpece de ſelle raſe ſur laquelle étoient attachés les harnois. Les poitrails étoient de velours cramoiſi brodé d'or.

Six Eunuques noirs à cheval & en Mudgevezè.

Sept beaux caroſſes de jalouſie de bois doré, à ſix chevaux chacun, dans leſquels étoient,

La Sultane Aïchè, ſœur de Sultan Mahmoud.

La Sultane Safiè, ſœur de Sultan Mahmoud, & femme de Bekir Pacha, Gouverneur de Morée.

La Sultane Kutchuk Aïchè, fille de Sultan Ahmed prédéceſſeur du Prince regnant, & femme d'Ahmed Pacha, Gouverneur de Sophie. Ce Pacha eſt fils de Topal Oſman Pacha, qui avoit été eſclave de M. Arnauld à Malthe, & qui, après avoir été Grand Vizir, eſt mort à la tête de l'armée Turque devant Bagdad où il fut tué en 1733

dans un combat dont tout l'avantage resta aux Persans.

La Sultane Satiha, fille de Sultan Ahmed, & femme d'Aly Pacha, ci-devant Gouverneur de Belgrade.

La Sultane Zeïneb, fille de Sultan Ahmed, & femme de Moustafa Pacha, Gouverneur d'Erzeroum.

L'Ikindgy Kadun, c'est la seconde odalik ou concubine du Grand Seigneur.

La Deurdundgy Kadun, c'est la quatriéme odalik ou concubine du Sultan.

Ces sept carosses étoient suivis chacun de deux Eunuques noirs à cheval & en Mudgevezè, & d'une douzaine de Bostandgis. Ceux-ci, comme l'indique leur nom, ont soin des jardins du Seraï [1] : ils sont aussi affectés au service des Sultanes, des Eunuques, Pages & autres officiers du Sultan, qui

[1] Seraï ou Serail veut dire le palais du Prince, & non pas l'appartement des femmes, qui s'appelle *Harem* ou Sacré.

ne peuvent jamais ſortir du Seraï : ils ſont leurs commiſſions & le ſervice au-dehors ; ils ſont auſſi chargés de la garde des portes du Seraï où ils ſe tiennent dans des corps de garde.

Une troupe de Muſiciens à cheval. Cette muſique étoit compoſée de douze tambours, douze Naï ou eſpece de haut-bois, douze trompettes & douze cymbales. Les cymbales ſont des plats d'airain creux dans le milieu, auxquels on fait rendre un ſon en les frappant en cadence l'un contre l'autre. La muſique eſt ici une marque d'autorité & de puiſſance : il n'y a que les Pachas qui puiſſent avoir cette eſpece de muſique guerriere dont je viens de parler. Le Grand Seigneur, en créant un Pacha, lui donne les queues & les tambours ; ſçavoir, trois tambours pour chaque queue. Les troupes Turques n'ont point d'inſtrumens, ni de muſique : c'eſt la muſique des Pachas qui leur ſert dans les armées.

Onze caroſſes de jalouſies de bois

doré, à quatre chevaux attelés de front, suivis chacun de deux Eunuques noirs & de six Bostandgys : ces carosses étoient remplis de Dames du Seraï.

Seize carosses à deux chevaux, & suivis chacun de quelques Bostandgys. Dans ces carosses étoient les femmes du Grand Vizir, de l'Amiral, du Janissaire Aga, d'Ibrahim Pacha [1] Grand Vizir, du Moufty ou chef de la Loi, de l'Hekim Bachy ou premier Médecin [2] du Sultan : toutes ces Dames étoient invitées à la nôce.

Un beau carosse de jalousies de bois doré, garni de plaques & pommes d'argent doré. Il étoit vuide, traîné par six chevaux, & couvert d'un drap vert depuis le haut jusqu'aux roues qui étoient argentées : c'est le carosse

[1] Ibrahim Pacha. Ce Vizir a été sacrifié aux rebelles dans la révolution qui a mis Sultan Mahmoud sur le trône en 1730.

[2] La place de premier Médecin du Sultan est remplie aujourd'hui par un homme fort considéré, qui a été Cadileskier ou Juge suprême.

que le Grand Seigneur a donné à Sultane Esma pour son usage: celui dans lequel elle étoit pendant la marche, étoit un des carosses du Grand Seigneur qui devoit retourner à son Seraï.

Le Secretaire du grand Eunuque à cheval, & suivi de trois chevaux de main de son maître.

Le second Ecuyer du Grand Seigneur à cheval, & suivi de chevaux de relais destinés à remplacer ceux qui pourroient manquer aux carosses du soin desquels il est chargé par son emploi: le grand Ecuyer ne se mêlant que des chevaux de selle du Prince.

Cette marche se fit le mardi 27 Février 1743, à dix heures du matin, & fut une heure & demie à défiler.

Le carosse de la Sultane Esma étant entré jusques dans la cour du Harem ou appartement des femmes, Iaakoub Pacha son époux y entra seul avec le grand Eunuque, & après avoir fait fermer les portes, ils firent descendre la Sultane de son carosse, & la conduisirent

ſirent, en la ſoutenant ſous les bras, juſqu'à ſon appartement; chacun d'eux la ſalua trois fois en l'abordant & en la quittant, avec des inclinations juſqu'à terre ſuivant la coutume.

Le Grand Vizir & tous les Seigneurs de la Porte, après s'être arrêtés quelque tems dans le palais de la Sultane, ſe retirerent chez eux. Sur le ſoir du même jour, le Grand Vizir, les deux autres Vizirs, & l'Imam ou Aumônier du Sultan qui avoit fait le mariage, retournerent chez la Sultane; & après avoir fait compagnie à Iaakoub Pacha pendant quelque tems, ils firent tous enſemble la priere de *Yatcy*, qui ſe fait tous les jours une heure & demie après le coucher du ſoleil. La priere faite, ils conduiſirent le nouveau marié en faiſant des prieres pour lui, juſqu'à la porte de l'appartement des femmes, dans lequel il entra avec le grand Eunuque, après que le Grand Vizir & les autres Seigneurs qui l'accompagnoient ſe furent retirés.

Ce fut alors que se fit la consommation du mariage. Il ne fut besoin pour cela ni de *Khatty Cherif* [1], ni de *Topouz* [2].

J'observerai ici qu'il n'est pas vrai que les femmes qui couchent avec le Sultan entrent dans son lit par le pied du lit, ni que les Pachas mariés à dès

[1] Ces deux mots Arabes signifient à la lettre *noble caractère*. Le *Khatti-cherif* est un ordre signé de la main du Sultan. Plusieurs prétendent qu'un Seigneur marié à une Sultane ne peut consommer son mariage sans un Khatti-cherif conçû en ces termes : *Kalaaï feth eïlè*, dont le sens est : *Faites la conquête de la place*. Mais cette opinion populaire n'a aucun fondement.

[2] Le *Topouz* ou masse d'armes, en Turquie, est une marque de commandement. Un Seigneur Turc fait attacher à la selle de son cheval un Topouz d'un côté, & un sabre de l'autre. Le Topouz, dans la circonstance dont il s'agit ici, est une masse d'armes qu'on dit que le grand Eunuque donne de la part du Sultan au mari en présence de la Sultane mariée. Cet usage est fondé sur ce qui est arrivé une seule fois à l'égard d'un Pacha qui étant marié depuis quelques années à une Sultane qui n'étoit pas nubile, reçut, quand elle le fut, la permission de consommer son mariage, par un topouz que le Sultan lui envoya comme une marque de permission & d'autorité sur sa femme.

Sultanes fassent la même chose à leur égard : ce sont des opinions populaires qui n'ont aucun fondement.

On fit pendant toute la nuit des réjouissances dans le palais de la Sultane : elles consistoient en farces & danses exécutées par deux troupes de baladins, & une troupe de baladines. Ces dernieres habillées en hommes jouoient dans l'appartement des femmes. Une troupe de baladins jouoit devant le nouveau marié & sa compagnie, & l'autre dans une place publique vis-à-vis le Seraï, pour le peuple & les domestiques du Pacha & de la Sultane : les baladins étoient habillés en femmes.

Le lendemain, à huit heures & demie du matin, le Pacha nouveau marié fut appellé à la Porte, où le Grand Vizir le fit revêtir d'une pelisse de martre zibeline : après quoi il revint au palais de la Sultane. La coutume est de faire revêtir de pelisses les Pachas, quand le Grand Seigneur leur

donne un Gouvernement, ou qu'il leur accorde quelque grace.

Ce même jour le Grand Seigneur alla, ſuivant l'uſage, à la priere publique du vendredi, qui fut faite ce jour-là dans la Moſquée du Sultan Ahmed: après quoi il alla chez la Sultane Eſma, pour la voir.

Les Sultanes & autres Dames qui avoient été invitées à la nôce, y reſterent trois jours: le quatriéme elles retournerent chez elles ſans que le nouveau marié les ait vûes; car toutes les fois qu'il entroit dans l'appartement des femmes pour voir la Sultane, il ſe faiſoit annoncer auparavant, & les eunuques avoient ſoin de faire retirer toutes les autres Dames.

[1] Iaakoub Pacha eſt âgé de cinquante-ſix ans; il eſt fils d'un officier du Khan des Tartares de Crimée, qui faiſoit ſa réſidence à Conſtantinople, où il étoit chargé des affaires de ſon Prince. Il n'avoit que treize ans, quand il perdit ſon pere, & le Saattchy-Bachy,

[1] En 1747.

ou premier Horloger du Sultan, lui trouvant une belle phisionomie & des talens, le fit entrer dans le Seraï du Grand Seigneur, en qualité de Page. Il a servi pendant trente-trois ans en passant par différens emplois, & il étoit un des favoris du Sultan Ahmed, qui, à sa déposition, le recommanda particulierement au Sultan Mahmoud son successeur. Il exerçoit alors l'emploi de *Khazinè Kiaïacy*, c'est le second officier du trésor des bijoux & joyaux du Sultan. Il avoit déja cet emploi quand la Sultane Esma nâquit; sa naissance lui fournit le sujet d'un poëme qu'il présenta au Sultan Ahmed. Ce Prince lut avec plaisir le poëme de son favori, & lui promit de lui donner cette Princesse en mariage, dès qu'elle seroit nubile.

Sultan Mahmoud, peu de tems après son avénement à l'Empire, fit Iaakoub Pacha Selikhtar ou Porte-sabre, & grand Maréchal de sa Cour: c'est le chef & le premier des officiers

du Seraï intérieur, qui portent mouſtache. Les Pages ne parviennent à cet emploi qu'après avoir paſſé par tous les autres. La charge du Selikhtar l'attache continuellement auprès de la perſonne du Sultan, qu'il ne quitte que quand ce dernier entre dans l'appartement des femmes.

Les officiers du Seraï ſont partagés en trois claſſes : la premiere eſt celle des Eunuques, qui ſont commandés par le Kizler Aga ou chef des Eunuques noirs. C'eſt une erreur de croire que les Eunuques voient les femmes du Sultan : ils ſont chargés de garder l'extérieur de leurs appartemens, dans leſquels ils n'entrent jamais. Le grand Eunuque même, quand il a affaire au Prince, dans le tems qu'il eſt dans le *Harem* ou appartement des femmes, n'eſt introduit par les vieilles qui gardent le dedans de la porte, *qu'après qu'on a fait retirer les Dames*. Il arrive même quelquefois que le Sultan vient à la porte voir ce que lui veut

le grand Eunuque, & lui donner ses ordres. Les Eunuques noirs, qui sont ceux dont nous venons de parler, sont au nombre de quatre cens, parmi lesquels les douze plus anciens & plus habiles, (car on les éleve tous avec un grand soin) ont le rang d'Aga ou Gentilhomme, & en portent les habits pour être distingués des autres. On donne à ces douze Eunuques le nom de Moçahib ou *Conversatores*, parce qu'ils ont la permission de parler au Prince, & de converser avec lui.

Il s'en faut de beaucoup que les Eunuques blancs, que je range dans cette même classe, soient aussi considérés que les noirs, ou en aussi grand nombre. Il n'y en a qu'une centaine, qui sont préposés à la garde de l'appartement des hommes & à celle des Pages : ils servent de précepteurs & de gouverneurs à ces derniers, & veillent jour & nuit sur leur conduite. De six lits en six lits il couche un Eunuque pour empêcher les désordres qui pourroient

arriver parmi ces jeunes gens: ils ont à leur tête le Capou-Aga, ou Aga de la Porte.

La ſeconde claſſe eſt celle des Pages qui ont pour chef le Selikhtar. Ces Pages, pour la plûpart, ne ſont plus enfans de tribut comme autrefois : beaucoup de bourgeois & autres perſonnes de Conſtantinople, trouvent le moyen de faire entrer leurs enfans dans le collége des Pages. Pendant mon ſéjour à Conſtantinople, j'y ai vû placer un jeune enfant fils d'un renégat Italien, & un jeune Moſcovite qui avoit pris le turban pour quelque mécontentement qu'il avoit reçû de ſon Ambaſſadeur. Il y a auſſi parmi eux de jeunes enfans des Pachas, & d'autres officiers de l'Empire & de la Porte, que le Sultan y fait placer à la mort de leur pere, dont tous les biens ſont confiſqués au profit du fiſc. Ces enfans ſont élevés dans un Seraï ou collége, qui eſt à Pera vis-à-vis Conſtantinople, dans un fort bon air, ſur

une éminence : ils ſont inſtruits par des Eunuques blancs qui, en leur enſeignant les langues Turque, Arabe & Perſanne, leur apprennent auſſi à monter à cheval, à manier le ſabre, dont un des exercices eſt de couper net un gros flambeau de cire. On leur montre à décocher des fléches, & à lancer la zagaye à pied & à cheval: ils y reſtent juſqu'à ce qu'ils ayent le corps & l'eſprit formés. Le Sultan va à ce Seraï une ou deux fois l'an, & voit par lui-même les progrès de ces Pages. A toutes les viſites qu'il y fait, il en emmene ordinairement deux ou trois avec lui à ſon Seraï de Conſtantinople, où ils ont encore pluſieurs années de noviciat à faire dans deux chambres différentes : après quoi ils parviennent à la derniere, dans laquelle ils ſont officiers du Sultan, & ſont chargés les uns de le raſer, les autres de lui couper les ongles, d'autres de lui ſervir à manger, à boire, de laver ſon linge, de monter la mouſ-

ſeline de ſon turban : enfin ils ont ſoin de tout ce qui regarde le ſervice de ſa perſonne & de ſa garderobe.

Ce ſont des femmes qui rempliſſent les mêmes fonctions, lorſque l'Empereur eſt dans le *Harem* : il a même des joueuſes d'inſtrumens qui lui compoſent une muſique complette.

La troiſiéme claſſe eſt celle des Boſtandgys, qui ont à leur tête le Boſtandgy-Bachy : c'eſt le ſeul officier du Seraï qui porte la barbe. Il accompagne toujours le Grand Seigneur ; & quand ce Prince va ſe promener ſur la mer, c'eſt lui qui tient le timon de ſa galiote, dont les rameurs ſont des Boſtandgys. J'ai parlé plus haut des autres fonctions des Boſtandgys : il me reſte à dire, pour achever cet article, que le Boſtandgy-Bachy eſt le prevôt du Seraï : c'eſt entre ſes mains que l'on conſigne les criminels, ſoit pour les exiler, ſoit pour les faire exécuter. Il eſt chargé auſſi de la garde & de la police du port de Conſtanti-

nople, du canal qui conduit de cette capitale à la Mer noire, & des rivages de ce canal. Outre la garde de toutes les maiſons de campagne du Sultan; il a de plus une inſpection & un droit conſidérable ſur tous les vins qui entrent à Conſtantinople par terre & par mer pour l'uſage des Chrétiens & des Juifs. Sa charge l'oblige auſſi à ſervir de marchepied au Sultan le jour de ſon couronnement, quand il monte à cheval pour aller à Youp, village qui eſt au fond du port de Conſtantinople, où eſt la Moſquée d'Youp dont il tire ſon nom, dans laquelle on garde avec ſoin le ſabre du Sultan Oſman, fondateur de la dynaſtie [1] des Otthomans. Les Princes Otthomans, à leur avénement à l'Empire, ceignent avec beaucoup de cérémonie le ſabre du Sultan Oſman: ce qui leur tient lieu de couronnement.

Le Selikhtar ou grand Maréchal,

[1] L'époque de cette dynaſtie doit être placée à l'an 1299 de l'Ere Chrétienne.

ne ſort de ſon emploi que pour être ſait Pacha, & quelquefois grand Vizir. Quand ce dernier cas arrive, il eſt obligé de reſter caché pendant deux à trois mois, juſqu'à ce que ſa barbe ſoit crue, parce que le Selikhtar ne peut avoir de barbe, & que le Grand Vizir doit l'avoir.

Iaakoub Pacha fut fait Pacha il y a dix ans, & depuis ce tems-là il a rempli pluſieurs gouvernemens dans leſquels ſa juſtice & ſa bonté lui ont toujours concilié l'amour des peuples auxquels il a commandé: j'en ai été témoin oculaire pendant un an à Seyde (c'eſt l'ancienne Sydon) où j'étois interpréte dans le tems qu'il en étoit Pacha : il avoit beaucoup d'égards pour nos privileges, ſoutenoit notre commerce, & nous protégeoit dans toutes nos affaires.

Le Grand Seigneur l'ayant fait venir de Seyde pour lui faire épouſer la Sultane Eſma fille du Sultan Ahmed, aſſigna d'abord à cette Princeſſe un

beau & grand palais dans la place de *Kadirga liman*, proche l'ancien port des galeres des Grecs : ce palais a toujours été habité juſqu'à préſent par des Sultanes & par des grands Officiers de l'Empire, à la mort deſquels il a été confiſqué, ſelon l'uſage, au profit du fiſc : on l'appelle aujourd'hui le *Palais de Sultane Eſma*, & il lui appartiendra juſqu'à ſa mort. Le Pacha ſon mari n'a d'autre droit ſur cet hôtel, que celui que ſa femme voudra bien lui accorder : il y loge avec elle pendant tout le tems qu'il eſt à Conſtantinople, & comme il n'y eſt venu que pour l'épouſer, il y eſt deſcendu à ſon arrivée dans cette ville.

La Sultane a pour la ſervir dans le Seraï, des Eunuques noirs & blancs, des Boſtandgis, des Kadounes ou matrones, des femmes eſclaves, des cuiſiniers & autres officiers petits & grands, appartenans au Sultan qui les a placés auprès d'elle. A la mort de cette Princeſſe ils retourneront tous au Seraï.

Le Grand Seigneur ne marie ordinairement les Sultanes qu'à ses favoris, gens riches, qui ont soin de fournir à leur entretien, & qui souvent n'habitent pas avec elles plus d'un mois ou deux, après quoi on leur donne des Gouvernemens dont ils retirent de gros revenus : il y a même actuellement ici trois Sultanes mariées depuis quelques années, sans que leurs maris, qui ont des Gouvernemens considérables, soient venus à Constantinople pour y consommer leur mariage. Les Sultanes ne sortent jamais de Constantinople. Les Pachas qui en ont épousé, n'ont des concubines qu'en petit nombre, & avec leur permission. Les Sultanes leur envoient de tems en tems un *boktcha* ou paquet contenant une chemise, un caleçon, un lien de *tchaktchir*, c'est la culotte, & un ou deux petits mouchoirs brodés. Elles reçoivent en échange, par le retour de leur courier, huit, douze ou quinze bourses

d'argent pour leur entretien ; la bourse vaut quinze cens livres : le messager est toujours payé très grassement. Ces Princesses protégent leurs maris à la Porte, & ont soin de leur faire donner de bons Gouvernemens.

Outre ce que les maris des Sultanes leur fournissent, elles ont encore un revenu fixe assigné sur le trésor. On distribue ces Princesses en deux classes : celles du premier rang, qui sont filles du Grand Seigneur ; & celles du second, qui sont ses petites filles, & filles de quelque Pacha auquel leur mere est mariée. Les premieres ont sur l'Etat une pension de trente mille écus, & les secondes une de quinze mille. Il arrive quelquefois que le Sultan augmente considérablement ces pensions, soit par l'affection particuliere qu'il leur porte, soit à la recommandation de leurs maris, qui ordinairement occupent de grandes places.

La Sultane Esma avoit une sœur qui

eſt morte, il y a quelques années; avec quatre-vingt mille écus de penſion: elle n'en avoit d'abord que trente mille, ſuivant la coutume, mais Tchorly Aly Pacha, & Ibrahim Pacha, tous deux Grands Vizirs, auxquels elle avoit été mariée ſucceſſivement, lui avoient fait avoir cinquante mille écus d'augmentation.

Il y a encore une autre eſpece de Sultanes: ce ſont les concubines du Grand Seigneur, qui lui ont donné des enfans mâles: elles ont auſſi des penſions, un palais, des officiers & des domeſtiques particuliers.

Toutes les femmes qui ont ſervi aux plaiſirs du Grand Seigneur, ne ſont point enfermées à ſa mort dans le vieux Seraï. L'on n'y met que celles qui ont eu des enfans mâles, & celles qui n'ayant point eu d'enfans, ou n'ayant eu que des filles, n'ont point été données en mariage par le Sultan à quelque Seigneur de ſa Cour. Une preuve de ce que j'avance eſt que la mere

mere de la Sultane Esma est actuellement femme de Hadgy Ibrahim Aga, *Mutevelly* ou Intendant des biens légués aux Mosquées de la Mecque & de Medine, dans la ville de Magnesie dans l'Asie Mineure. Ce Seigneur est mon ami particulier, & c'est de lui que je tiens une partie des anecdotes ci-dessus, qu'il a apprises lui-même de sa femme, qui a été long-tems odalik ou concubine du Sultan Ahmed, dont elle a eu trois filles.

Il n'est point vrai non plus, comme bien des gens le croient, que l'on fasse mourir à leur naissance les enfans mâles des Sultanes qui sont mariées à des Pachas : cela peut s'être pratiqué dans les siécles passés, quand les Sultans faisoient mourir leurs propres enfans & leurs freres ; mais on ne le fait pas aujourd'hui : il y a actuellement dans cette Cour, plusieurs Seigneurs fils & petit-fils de Sultanes.

Sultan Mahmoud aime beaucoup Sultane Esma, qu'il vient de donner

en mariage à Iaakoub Pacha ; elle n'avoit que quatre ans & demi quand il eſt monté ſur le trône, il y a douze ans & demi. Ce prince n'ayant point eu d'enfans, ce qui a toujours rendu ſon autorité chancelante, il a regardé cette Sultane & ſa ſœur, comme ſes propres filles. Cette derniere peut avoir aujourd'hui quatorze ans ; on dit qu'elle ſera mariée dans ſix mois, ſans qu'on ſçache préciſément avec qui. L'opinion la plus commune eſt qu'elle épouſera le Selikhtar actuel qui s'appelle Mouſtafa Bey, & qui eſt fils de Baltadgy [1] Mehemet Pacha, qui a été un Pacha célébre, celui-là même qui étant grand Vizir, & Généraliſſime de l'armée Turque, laiſſa échapper Pierre le Grand de Prut ; ce qui occaſionna ſa diſgrace & ſon exil dans l'iſle de Lemnos où il eſt mort. Ses biens ayant été confiſqués à ſa mort, ſuivant la

[1] *Baltadgy*, c'eſt-à-dire Fendeur de bois : ſon mérite l'avoit élevé juſqu'à la dignité de Grand-Viſir.

coutume, Moustafa Bey son fils qui étoit encore fort jeune, fut mis dans la premiere chambre des Pages : il a passé depuis ce tems-là par différens emplois, & est enfin parvenu à celui de Selikhtar qui est le premier.

Sultane Esma, qui depuis la déposition de Sultan Ahmed son pere, étoit dans le vieux Seraï, a été conduite peu de jours avant ses nôces au Seraï neuf, duquel elle est partie avec le cortége ci-dessus, pour se rendre à son palais de Cadriga Liman.

Le Grand Seigneur ayant demandé combien l'on donnoit ordinairement de bijoux aux Sultanes qui se marioient, on lui répondit que la coutume étoit de leur en donner sept cassettes. Sur cette réponse il a ordonné qu'on en donnât trois de plus à cette Princesse, & qu'on lui rendît tous les honneurs qu'on pourroit rendre à sa propre fille : c'est ce qui a fait que toute la Cour s'est trouvée à cette marche, qui étoit des plus belles qu'on

eût vûes depuis long-tems. Les bijoux que l'on donne aux Sultanes ſont tirés du tréſor des pierreries du Prince, & y rentrent à la mort des Sultanes : elles n'en ont que l'uſage.

Il y a aujourd'hui dans les priſons du Seraï quatre Princes fils du Sultan Ahmed, outre les deux qui ſont morts depuis ſa dépoſition arrivée en mil ſept cent trente.

Le premier s'appelle Sultan Mehemmed : il avoit vingt-cinq ans dans le tems que cette relation a été faite.

Le ſecond eſt Sultan Mouſtafa : il avoit vingt-deux ans.

Le troiſiéme ſe nomme Sultan Baïezid ou Bajazet : il avoit dix-huit ans.

Et le quatriéme qui n'avoit que quinze ans, s'appelle Sultan Seïf-eddin.

Les Princes Ottomans, priſonniers du Grand Seigneur, ne ſont point renfermés, comme pluſieurs voyageurs l'ont publié, dans des priſons qui n'ont d'ouverture que par le toît par

où ils disent qu'on leur descend à boire & à manger : cette prison existe à la vérité, mais le Sultan n'y fait mettre les Princes que quand il appréhende quelque révolution. On les garde ordinairement dans un grand corps de logis, où ils ont chacun cinq ou six chambres, & un jardin pour se promener à pied & à cheval. Ils y sont servis par des eunuques, & ont des femmes pour leurs plaisirs ; mais on a soin de les rendre stériles avant de les livrer aux Princes, & quand quelqu'une d'elles devient enceinte malgré cette précaution, on lui donne des drogues pour faire périr son fruit.

Sultan Osman est aussi actuellement dans les prisons du Seraï ; il est frere de Sultan Mahmoud, aujourd'hui regnant. Si l'on suit l'usage ordinaire, il succedera à son frere comme le plus âgé des Princes prisonniers. Mais cet ordre est quelquefois changé par la volonté des Janissaires,

qui étant environ au nombre de quarante mille à Conſtantinople, diſpoſent du trône & y placent qui bon leur ſemble, pourvû qu'il ſoit de la race des Ottomans, auxquels ils ſont fort attachés. L'opinion la plus reçûe eſt que ſi cette Maiſon venoit à s'éteindre, celle du Khan des Tartares de Crimée lui ſuccéderoit.

Je ne dois pas oublier, en parlant des Janiſſaires, de rapporter ici que j'ai lû dans les Annales[1] de l'Empire Ottoman par Rachid-Effendy, livre fort eſtimé, que l'an de l'Hegyre 1099 de Jeſus-Chriſt, 1688 après l'avénement de Sultan Seuleïman, fils de Sultan Ibrahim, à l'Empire, les regiſtres des Janiſſaires ayant été conſultés pour faire à cette milice le préſent uſité en pareil cas, on trouva que le nombre des Janiſſaires de Conſtantinople, invalides ou en ſervice, montoit à 38131, & celui des autres qui ſont en garni-

[1] Cet Ouvrage a été tiré de la Chancellerie de la Porte.

son dans les places frontieres, à 32263, ce qui fait en tout 70394, auxquels on distribua 3977 bourses d'argent, sur le pied de 1500 liv. la bourse, ce qui fait 5965500 livres tournois.

FIN.








PELERIN
DE LA
MECQUE